

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

L'évaluation des collections d'un centre documentaire spécialisé, méthodes, résultats et limites : l'exemple des monographies dans le domaine de la politique à la bibliothèque de la *Documentation française*.

Charles Sauneron

Sous la direction de
M. Bertrand Calenge,
conservateur général des bibliothèques,
Bulletin des bibliothèques de France



Année 1999

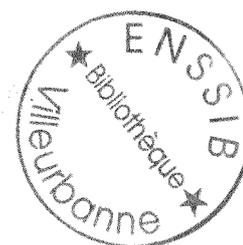
**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

L'évaluation des collections d'un centre documentaire spécialisé, méthodes, résultats et limites : l'exemple des monographies dans le domaine de la politique à la bibliothèque de la *Documentation française*.

Charles Sauneron



Sous la direction de
M. Bertrand Calenge,
conservateur général des bibliothèques,
Bulletin des bibliothèques de France

1998
DCB
12

Année 1999

RÉSUMÉ/ ABSTRACT.

L'évaluation des collections d'un centre documentaire spécialisé, méthodes, résultats et limites : l'exemple des monographies dans le domaine de la politique à la bibliothèque de la *Documentation française*.

Le thème étudié concerne les fonds d'ouvrages en politique au niveau de la France et de L'Union européenne à la bibliothèque de la *Documentation française*. Le travail a donné lieu à une évaluation tant descriptive et quantitative que comparative et qualitative d'une frange des collections dans le domaine cité. Cette analyse s'inscrit dans la perspective de l'élaboration d'un plan de développement des collections. Ce projet induit des prolongements du travail évaluatif portant tant sur d'autres parties des collections que sur les besoins du public et les complémentarités possibles avec des centres documentaires parisiens comparables.

Fonds documentaire ** Évaluation
France. Direction de la documentation française
Développement des collections (bibliothèques)
Bibliothèques ** Fonds spéciaux

Methods, results and limitations of assessing the collection of a specialized library : study of monographs in the field of political sense at the *Documentation française* library.

The study covered works on French and European Union at the *Documentation française* library. It was based on selected works from the collection and resulted in a comprehensive evaluation which is descriptive and quantitative as well as comparative and qualitative. This study was conducted with a view to formulating a policy to build up and enrich the current collections. Further research should be undertaken to cover other disciplines, to identify the needs of the public, and to examine ways of ensuring that collections in similar establishments in Paris as complementary as possible.

Library resources ** Evaluation
France. Direction de la documentation française
Collection development (libraries)
Libraries ** Special collections

PREMIÈRE PARTIE : ÉVALUER LES COLLECTIONS EN BIBLIOTHÈQUE, PROBLÈMES ET ENJEUX.

1 - Introduction : l'évaluation une attitude nouvelle dans l'administration française.

1.1 - L'évaluation : un terme polysémique.

Le terme évaluation n'offre pas en français un sens clairement défini, il laisse la porte ouverte à des interprétations diverses et ambiguës. La définition du dictionnaire *Larousse encyclopédique* indique pour le verbe "évaluer" : "*apprécier , estimer la valeur ou l'importance de ...(...) Fixer approximativement.*" Les notions de valeur et d'approximation sont, comme nous le verrons, très importante dans la démarche d'évaluation. De ce point de vue, la langue anglaise permet l'usage d'expressions diverses pour exprimer des actions différentes mais toutes regroupées sous un même vocable en français. *To value* correspond à l'évaluation de la valeur marchande, mais aussi morale, d'un bien, d'une personne ou d'une action. *To evaluate* est une évaluation plus large portant sur des systèmes ou des institutions. Enfin, *to assess* relève ici du langage comptable et signifie coter, fixer une valeur "chiffable" selon des critères de calcul ¹ .

Cette polysémie ne peut conduire qu'à des ambiguïtés quant au sens à donner à l'action d'évaluer. Pour François Rangeon, l'évaluation est "*généralement conçue comme une démarche méthodique visant à mesurer les résultats d'une activité en vue d'en accroître l'efficacité...*" ² . Nous avons ici une vision à la fois très large et réduite de l'évaluation. L'aspect quantitatif de la démarche évaluative est ici favorisé au détriment des dimensions "qualitatives". D'après Jean-Claude Thoenig et Yves Mény, "*une évaluation est un jugement porté sur une donnée par référence à une valeur*" ³ . Pour ces auteurs évaluer consiste ainsi à mesurer à la fois les résultats d'une action qu'à porter un jugement sur le bien fondé des raisons qui poussent à mener cette action.

L'évaluation est également un terme ambigu quant aux objets qu'elle cherche à étudier : une personne, une institution, une politique peuvent être évaluées. De plus des doutes subsistent quant à l'identité de l'évaluateur : doit-il oui ou non appartenir au milieu, à l'organisation qu'il a en charge d'évaluer ?

¹ - Toutes ces définitions sont tirées de MAYOL, Pierre, "L'évaluation des politiques publiques, du contrôle à l'autonomie", in., KUPIEC, Anne, dir, *Bibliothèque et évaluation*, Paris, ed. du cercle de la librairie, 1994, p 15-38.

² - RANGEON, François, "la notion d'évaluation", in., CURAPP, *L'évaluation dans l'administration*, Paris, PUF, 1993, p. 11.

³ - MENY, Yves, THOENIG, Jean-Claude, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989, p. 288. cité par RANGEON, François, *Op. Cit.*, p. 12.

Dans une période de remise en question de la légitimité du service public, l'évaluation a une fonction pédagogique qui incite le fonctionnaire à mieux préciser le sens de sa mission, et à la justifier par rapport aux citoyens et à sa tutelle ⁴.

1.2 - L'institutionnalisation récente de la pratique évaluative dans l'administration française.

C'est au début des années 80 que le besoin d'évaluation s'est fait senti de manière plus pressante dans l'administration française. La remise en question de l'action des pouvoirs publics par la diffusion des idées libérales dans les pays occidentaux a provoqué ce désir de connaissance des déficiences existant dans les différents domaines de l'action publique. Il fallait établir, dans un contexte de baisse tendancielle des dépenses publiques, quelles actions étaient les plus - ou les moins - efficaces. Dans cette perspective, l'intervention publique ne retrouvait une certaine légitimité que si elle apportait la preuve de son efficacité dans la gestion des deniers publics.

Les lois du IXème Plan des 13 juillet et 24 décembre 1983 soulignent "(...)qu'il conviendra donc de poursuivre les travaux appliqués et méthodologiques en matière d'évaluation dans les services d'études et les autres centres de recherche publics, et d'assurer une coordination de ces travaux au sein d'une instance adaptée" ⁵. Ce premier jalon ouvre la voie à la progressive institutionnalisation de l'évaluation dans le courant des années 80 : cinq étapes sont constitutives de ce processus ⁶.

La première étape est la mise en place d'un groupe du *Commissariat général au Plan*, présidé par Michel Deleau, devant conduire à une réflexion sur les moyens d'évaluer les politiques publiques.

La deuxième étape correspond à la circulaire datée du 23 février 1989 et relative au *renouveau du service public*.

La publication en juin 1984 du rapport de Patrick Viveret ⁷ constitue le troisième jalon de ce processus. La définition de l'évaluation faite par Michel Deleau est reprise, mais le principe de jugement de valeur est introduit. Évaluer revient donc à se forger une opinion sur le bien fondé d'une action publique.

L'institutionnalisation devient réelle avec le décret du 22 janvier 1990 qui met en œuvre les propositions contenues dans le *rapport Viveret*. Les instances ayant la charge de l'évaluation des politiques publiques sont définies :

* le *Comité interministériel de l'évaluation (CIME)*, "chargé de coordonner les initiatives gouvernementales en matière d'évaluation des politiques publiques" ;

⁴ - Voir KUPIEC, Anne, "Introduction", in., KUPIEC, Anne, dir., Op. Cit., p. 7-13.

⁵ - DELEAU, Michel, NIOCHE, Jean-Pierre, PENZ, Philippe et POINSARD, Robert, *Évaluer les politiques publiques, déontologie, organisation*, Paris, La Documentation française, 1986, p. 19. Cité par MAYOL, Pierre, "L'évaluation des politiques publiques, du contrôle à l'autonomie", in., KUPIEC, Anne, dir., Op. Cit., p. 16.

⁶ - Pour plus de détails sur les étapes de ce processus, voir MAYOL, Pierre, Op. Cit., p. 20 et suivantes.

⁷ - VIVERET, Patrick, *L'évaluation des politiques et des actions publiques : rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1989.

* le *Fonds national de développement de l'évaluation* (FNDE), qui a en main le subventionnement des recherches évaluatives ;

* le *Conseil scientifique de l'évaluation* (CSE), "chargé de favoriser le développement des méthodes d'évaluation et de définir une déontologie en la matière".

Le Commissariat général au Plan anime ces trois structures ⁸.

La cinquième phase d'institutionnalisation correspond à la mise en place officielle le 13 juillet 1990 du CSE.

Là encore, Pierre Mayol résume bien les effets attendus de la promotion de l'évaluation au rang de pratique institutionnalisée : "En permettant à des sujets de réfléchir et éventuellement de décider sur l'ici et le maintenant de leur action, elle (l'évaluation) les forme à la décision, elle améliore leur compréhension des politiques publiques (...) partant du principe, très simple, que la connaissance des conditions de l'action améliore l'action elle-même." ⁹

Globalement ce processus devrait amener trois sortes de bénéfices complémentaires : rendre plus intelligibles les objectifs à atteindre, remettre en question les modes d'action routiniers, stimuler la capacité d'interrogation des acteurs ¹⁰.

Si l'évaluation s'est étendue à l'administration en général, elle concerne également les bibliothèques. Toutefois, pour un service public comme les bibliothèques la difficulté provient du caractère divergent des objectifs qui lui sont assignés : dimensions culturelles, économiques ou sociales s'enchevêtrent. De plus, la définition même des objectifs d'une bibliothèque ne peut plus intervenir isolément sans la prise en considération de l'environnement documentaire existant.

2 - Évaluation et bibliothèque : une multiplicité de sens et d'usages.

La crise de légitimité du service public n'épargne pas les bibliothèques. Elles sont confrontées dans leur majorité à une réduction de leur budget et à une évolution de leurs relations avec les usagers. L'intérêt porté à la satisfaction des besoins du public par rapport aux services offerts devient un élément de réflexion important. Afin de justifier son existence comme service public de la culture, la bibliothèque doit s'ouvrir aux souhaits et besoins d'usagers perçus plus comme des citoyens - voire des clients - que comme de simples usagers d'un service public. Face à ses tutelles, la bibliothèque doit justifier son action et garantir un certaine performance en terme de gestion rationnelle des fonds publics, et de satisfaction du service rendu. Par rapport à ces nouvelle obligations, l'évaluation des *performances* de la bibliothèque devient un nouvel art.

Le travail d'évaluation des performances se décompose en trois phases. La première correspond à la définition des buts de l'organisation. la seconde consiste en une

⁸ - Pour plus de détails sur ces trois structures, voir MAYOL, Pierre, *Op. Cit.*, p. 20 et suivantes.

⁹ - *Ibid.*, p. 30.

¹⁰ - *Ibid.*, p. 30 et suivantes.

collecte d'information, généralement au moyen d'indicateurs. Enfin, la dernière phase revient à l'utilisation pour des fins soit managériales, soit politiques, des résultats obtenus¹¹. Ces trois temps de l'évaluation sont étroitement imbriqués et se répondent de l'un à l'autre : la définition des buts de l'organisation peut-être infléchi par des choix issus d'un usage des résultats de l'évaluation à des fins politiques... la troisième phase du processus évaluatif conduit ainsi à un usage double des résultats obtenus lors de la deuxième phase : *"L'utilisation managériale répond à une logique d'efficacité interne, l'efficience. Elle consiste en une utilisation du passé pour la préparation de l'avenir. (...) L'utilisation de l'évaluation des performances dans la sphère politique répond à une logique d'efficacité externe, l'effectivité. Elle sert à affirmer la légitimité de la demande budgétaire de la bibliothèque face à la concurrence des autres services dépendant du même organisme financeur"*¹². L'évaluation produit du changement en interne à la bibliothèque, mais reste aussi un moyen de soutenir l'action des bibliothécaires face aux tutelles.

Pour une institution culturelle comme la bibliothèque l'évaluation peut s'attacher à couvrir trois dimensions complémentaires¹³ : une évaluation des inputs, c'est-à-dire de l'ensemble des ressources (financières, humaines, matérielles) mises en œuvre pour que la bibliothèque puisse atteindre ses objectifs ; une évaluation des outputs, qui correspond à l'analyse des différents services produits par la bibliothèques par l'utilisation des ressources lui étant allouées ; enfin une évaluation des impacts, qui sont les résultats produits par les actions de la bibliothèque sur son environnement social. Ce dernier aspect est incontestablement le plus politique dans le sens où il justifie toutes les initiatives qui peuvent être prises par l'institution.

L'étude qui nous intéresse aborde plus l'évaluation des "inputs" que des "outputs" ou des "impacts". Le travail que nous souhaitons mener à partir des collections est la conséquence d'un besoin affirmé de mieux connaître les forces - mais surtout les éventuelles carences - d'une partie du fonds mis à la disposition du public. Inscrit dans la perspective de l'élaboration d'un *plan de développement des collections*, cette étude pourrait en être la première pierre, avant une analyse postérieure - mais tout autant nécessaire - des besoins du lectorat. Nous reprenons par là la définition donnée par Valérie Tesnière, *"une politique d'acquisition vise à : définir une offre documentaire en fonction de la demande existante, ou annoncée par le commanditaire (...) mais aussi en fonction des fonds déjà existant et de la mission que ceux-ci peuvent impliquer ou non pour l'établissement."*¹⁴ *↳ le fonds crée l'utilisation ??? !*

¹¹ - CORVELLEC, Hervé, "Évaluation des performances des bibliothèques : tendances, faiblesses et perspectives", *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 35, n° 6, 1990, p. 356.

¹² - *Ibid.*, p. 358.

¹³ - *Ibid.*, p. 359.

¹⁴ - TESNIÈRE, Valérie, "de l'usage d'une politique d'acquisition", in., CALENGE, Bertrand, DELORME, Sylvie, SALAÜN, Jean-Michel, SAVARD, Réjean, *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 1995, p. 260.

Par conséquent, notre mission est de dresser le profil d'une frange du fonds existant. Par là nous concentrerons notre regard sur un point précis du fonds, couvrant la "politique" à la dF vue ~~sous~~ sous l'angle français et européen. Afin de pouvoir mener à bien ce travail la maîtrise des outils d'évaluation mis à notre disposition s'impose. Comme tout processus évaluatif, le contrôle d'un fonds de bibliothèque suppose des mesures objectives, mais également la construction d'un jugement sur la valeur des collections. En conséquence, "l'évaluateur construit a priori un ensemble de critères de qualité qui composent un univers de décision ou de référence, c'est-à-dire une définition du concept de qualité pour une collection." ¹⁵ Toujours selon Pierre Liboiron, "La qualité d'une collection n'a aucune réalité objective et extérieure (...) le langage évaluatif est un langage qui survient a posteriori, c'est-à-dire après le moment zéro du processus d'évaluation (...) en énonçant des propositions subjectives qui portent sur le langage quantitatif et les données." ¹⁶ Dans cette perspective, l'évaluation met en jeu deux logiques : le subjectif et l'objectif ; le qualitatif et le quantitatif. Cette dichotomie conduit à considérer deux temps du processus évaluatif : la mesure de la collection (taille, circulation des documents, dépenses engagées...) et l'analyse qualitative (interprétation des résultats, application de méthodes spécifiques pour sonder la valeur du fonds, comme la confrontation à des bibliographies de référence ou à des listes standards...).

Toutefois, cette opposition entre quantitatif et qualitatif serait trop artificielle si elle ne prenait pas en compte la logique d'usage d'un fonds documentaire. Pierre Liboiron propose une autre typologie des méthodes d'évaluation intégrant une dimension systémique : "Les méthodes sont classées selon le type de mesures utilisées et la position de l'objet dans le schéma général du système d'information documentaire, c'est-à-dire selon qu'il s'agit d'une mesure sur un intrant ou sur un extrant." ¹⁷ L'évaluation des intrants aborde les collections de la bibliothèque sans tenir compte de usages qui en sont faits : mesure de la taille de la collection, des dépenses documentaires, des titres recommandés. L'étude des extrants propose une analyse des usages qui sont faits de la collection : mesure des sorties de document, de la consultation sur place, de la disponibilité des documents. Les deux temps de l'évaluation ne sont plus ainsi dichotomiques mais complémentaires. Dans notre travail nous avons privilégié exclusivement une évaluation des documents entrés à la bibliothèque sur une période donnée pour un domaine précis - en l'occurrence ici la politique - privilégiant par là le premier temps de l'évaluation. Nous avons fait le choix de mesurer quantitativement sur ce point l'état des collections et de les confronter également à une bibliographie extérieure jugée de référence afin de pouvoir ainsi caractériser sa situation sous un angle qualitatif.

3 - Le lieu de l'évaluation : la bibliothèque de la *Documentation française*.

Issue de deux services de la France Libre - l'un (stationné) à Londres et chargé de

¹⁵ - LIBOIRON, Pierre, "L'évaluation des collections : les fondements", *Argus*, vol. 19, n° 1, Printemps 1990, p. 4.

¹⁶ - *Ibid.*, p. 5

¹⁷ - *Ibid.*, p. 7.

transmettre aux résistants de l'intérieur l'information émanant de la France Libre, l'autre situé à Alger et devant réaliser des études politiques et économiques pour le gouvernement en exil de de Gaulle - la *Documentation française* est créée en 1945. Dès l'origine elle assume plusieurs missions : une fonction éditoriale par l'émission de documents portant sur les questions économiques, sociales ou politiques d'actualité ; un travail documentaire en direction de l'administration - pour laquelle elle rassemble les informations nécessaires à son bon travail - et des citoyens - pour lesquels on met à leur disposition les informations qui émanent de l'administration.

Dès 1945, la bibliothèque est un rouage essentiel de l'institution. Elle est là pour offrir aux diverses rédactions de la dF une information actualisée et de référence. Ses collections sont largement ouvertes au public, afin de mettre à la portée de tous la production de l'administration et les instruments documentaires nécessaires à la bonne intelligibilité du monde contemporain.

Au cours des cinquante dernières années l'offre de services documentaires de la part de la dF s'est accrue; la bibliothèque, bien que toujours centrale, doit compter au sein d'une sous-direction à la documentation¹⁸, avec des services diversifiés et complémentaires.

3.1 - La bibliothèque dans l'institution : la complémentarité des services documentaires.

Les services documentaires de la dF sont regroupés dans une sous-direction à la documentation qui se charge de les mettre en cohérence avec les objectifs d'ensemble de l'établissement. Quatre centres de documentation ainsi qu'une bibliothèque composent cette sous-direction :

- La Banque d'Information Politique et d'Actualité (BIPA) : elle ne traite que des questions françaises. Ce service a pour vocation depuis 1976 de gérer et de diffuser le contenu de plusieurs bases de données : *Papyrus* qui regroupe des dossiers de presse sur la France ; *Biblios* où sont dépouillées les publications de l'administration française ; enfin, la *base d'information politique* qui rassemble en texte intégral les propos des Présidents de la république depuis 1976. A partir de 1981 ces trois bases sont regroupées dans une base unique, *Logos*. Les 430 000 documents contenus dans celle-ci sont référencés et indexés par la BIPA en s'appuyant sur un *thésaurus* spécialement conçu pour le traitement de sources politiques, économiques ou sociales. La consultation de la base *Logos* est payante pour le public.
- Le Centre d'Information et de Documentation International Contemporain (CIDIC) : sa fonction est de constituer des dossiers de presse sur des questions d'actualité concernant les pays étrangers : 6 000 dossiers sont actuellement constitués et régulièrement mis à jour, 5 000 "sous-dossiers" traitant de questions ponctuelles sont eux clos. Ces dossiers et sous-dossiers sont indexés à partir de

¹⁸ - Voir en Annexe I l'organigramme de la *Documentation française*.

RAMEAU et repérables à partir de l'OPAC.

- Le département de la photographie : se compose d'une photothèque (70 000 images et 20 000 diapositives) sur la vie politique, économique ou sociale de la France durant les 50 dernières années. Il gère et met à jour la base *Iconos* qui répertorie les collections de photographies consultables en France.
- Le département de l'information administrative a la charge de la diffusion et de la mise en ligne, via les serveurs Minitel 3615 Vos droits et 3615 ADMITEL et le site Internet de la dF (ladocfrancaise.fr) de l'information sur l'administration française.
- Enfin, la bibliothèque, service gratuit et ouvert à tout public, offre un fonds de 230000 ouvrages et 5 500 périodiques (2 000 vivants) réparti de façon équivalente sur les trois domaines d'acquisition, politique, social et économique. Parmi ces monographies et périodiques, un fonds encyclopédique sur l'histoire coloniale française (Afrique, Indochine, territoires d'outre mer), de 60 000 volumes et 2 000 titres de périodiques (213 vivants), contribue à une certaine spécialisation de la bibliothèque. Toutefois, ces collections ne sont alimentées que très épisodiquement, et ne font pas l'objet d'une politique d'acquisition systématique.

3.2 - L'organisation de la bibliothèque : fonctionnement du service et mission.

24 personnes travaillent à la bibliothèque : 6 personnels bibliothécaires (catégorie A), 8 assistants bibliothécaires (catégorie B), 10 agents de bibliothèque ou magasiniers (catégorie C). les tâches sont structurées autour de trois divisions :

- une division en charge des acquisitions,
- une division en charge du traitement documentaire,
- une division chargée de la communication et de la conservation des documents.

Un bibliothécaire est responsable pour chacune des divisions citées du bon suivi de la chaîne documentaire. Les personnels de catégorie B ou C sont répartis dans chaque division avec une fonction spécifique. En plus du travail défini au sein de chaque division, les bibliothécaires de toutes catégories participent à la fonction d'accueil ou d'information du public à raison d'environ 5 à 8 heures hebdomadaire.

Le travail de sélection des documents est le fait de trois bibliothécaires qui se répartissent le travail par domaine (économie, social, politique). Le choix des sélectionneurs est validé par un comité de sélection composé de rédacteurs de la dF, de la responsable de la division des acquisitions, des sélectionneurs et de la sous-directrice à la documentation de la dF.

Le traitement documentaire est effectué pour chaque domaine par le sélectionneur responsable avec une équipe de la divisions en charge du traitement documentaire : une forte spécialisation en fonction du domaine caractérise le travail de description et d'indexation des documents. Cette tâche occupe une place importante dans l'emploi du

temps des bibliothécaires, puisqu'aucun réservoir bibliographique n'est actuellement utilisé pour le traitement des acquisitions courantes.

La caractéristique du fonds, comme nous allons l'indiquer, peut expliquer cette place importante du catalogage : les sources officielles très nombreuses dans les entrées à la dF ne sont présentes selon les catalogueurs dans aucune base bibliographique (30% seulement des acquisitions de la bibliothèque sont localisées dans BN-Opale). L'évaluation a pu nous aider à mieux caractériser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque et à le situer par rapport aux missions de l'établissement : centre de documentation interne à une administration et bibliothèque publique administrative et d'actualité.

La bibliothèque est ouverte tant aux employés de la dF qu'au public extérieur, sans condition d'âge ni de diplôme. Les premiers toutefois peuvent emprunter les documents, alors que les seconds ne peuvent que consulter sur place. La fréquentation de la bibliothèque s'est élevée pour 1997 à 26 395 lecteurs ¹⁹, ce qui fait une moyenne de 137 lecteurs par jour.

Le lectorat extérieur est composé pour les deux tiers d'étudiants (66,45% en 1997). Le dernier tiers regroupe les personnes travaillant en entreprise (32% du public non-étudiant en 1997), les enseignants et chercheurs (16,2%), les employés de la fonction publique (9,2%) et les médias (6,7%).

Quant à la consultation des documents, 42 517 ont été communiqués en 1997, ce qui correspond à 221 quotidiennement. 27 297 concernent les seuls ouvrages : ce chiffre demanderait à être affiné afin d'être complémentaire de tout travail évaluatif orienté vers les collections. Malheureusement, la distribution des documents consultés sur place n'étant pas informatisée, elle ne donne pas lieu à un traitement statistique spécifique.

4 - L'évaluation des acquisitions : problématiques.

les problèmes qui vont surgir par rapport à notre étude concernent à la fois le processus évaluatif, mais aussi la façon d'aborder un fonds spécialisé. Le travail qui nous a été demandé concerne en effet une évaluation des collections sur deux périodes d'acquisition spécifiques.

Quel est d'abord l'intérêt pour l'établissement de réaliser une évaluation de ses acquisitions sur des périodes diverses ? La bibliothèque cherche bien par là à savoir si ses choix documentaires ont été judicieux, et s'ils ont évolués de façon marquée d'une manière ou d'une autre. Pourquoi avons nous choisi dans ce cas d'étudier les entrées de documents dans le domaine politique pour les années récentes ?

Quelle est également la signification d'un travail d'évaluation "qualitative" ? Qu'entend-on par là ? Est-ce la recherche du niveau "qualitatif" de chaque document pris séparément ? Ou bien est-ce l'établissement d'un niveau de qualité rapporté à la situation

¹⁹ - Tous les chiffres cités ont été tirés du Rapport d'activité de la bibliothèque pour 1997.

globale des collections en confrontation avec des références extérieures (bibliographie, catalogue de bibliothèque, liste d'acquisition d'un autre centre de documentation) ?

Parler d'un "niveau" pour les acquisitions a-t-il un sens sans faire référence explicitement à un public concerné ou visé par le fonds ? La notion de qualité d'un fonds documentaire ne prend-elle pas toute sa signification que par rapport à un public présent ou souhaité ?

Le domaine de notre évaluation se trouvait également nettement circonscrit tant thématiquement que géographiquement. Dans ce cas, comment peut-on faire pour déterminer les limites de ce que nous souhaitons évaluer au niveau des collections ? La correspondance entre les subdivisions de la classification décimale de Dewey et le domaine que nous avons étudié est-elle pertinente ?

Les interrogations concernent aussi les outils et méthodes employés. Une bibliothèque extérieure peut-elle être prise comme point de référence dans un domaine ? Sur quels critères peut-on affirmer cela ? Quelles sont les distorsions possibles entre d'une part la bibliothèque dont les acquisitions servent de repères et la bibliothèque dont les acquisitions sont l'objet de l'évaluation ? Des problèmes d'ordre méthodologique surgissent inévitablement et créent des distorsions dans les résultats que nous obtenons.

En effet, peut-on en arriver à tirer des conclusions suffisamment solides des résultats d'une comparaison entre les acquisitions effectuées par deux bibliothèques ? A partir de là jusqu'à quel point les différentes méthodes d'évaluation peuvent se croiser et se compléter sans pour autant se contredire ?

Plus largement, en relation avec les résultats de notre travail, il est bon de s'interroger sur les conséquences souhaitables de cette évaluation au niveau des futurs choix d'acquisition. Quelles peuvent être les conséquences par rapport à une plus grande prise de conscience des besoins propres à la bibliothèque, de ses spécificités et des possibles complémentarités avec d'autres centres de ressources documentaires traitant des mêmes questions ? Quelles propositions peut-on faire pour améliorer les acquisitions et quelles seront les limites de ces propositions ? Quels sont, de plus, les développements nécessaires afin de compléter une évaluation des acquisitions et valider les préconisations établies ?

Ainsi, après une présentation de l'échantillon étudié et des méthodes utilisées pour caractériser les acquisitions (deuxième partie), nous proposerons au lecteur les résultats de ces évaluations ainsi que les limites inhérentes à toute méthode utilisée (troisième partie). Enfin, au regard de ces résultats, nous développerons quelques préconisations sur les orientations des choix documentaires futurs de la dF ainsi que sur les développements à donner à des évaluations complémentaires à ce travail (quatrième partie).

DEUXIÈME PARTIE : OBJET ET MÉTHODES DE L'ÉVALUATION.

Les collections générales de la bibliothèque de la *Documentation française* intègrent trois domaines thématiques : l'économie, le social et le politique. Leur répartition est sensiblement identique au sein des collections (70 à 80 000 documents environ pour chaque domaine d'acquisition). De ce point de vue, s'il m'a été demandé d'évaluer les acquisitions pour le domaine "politique", un travail exhaustif s'avèrait toutefois impossible à gérer dans un tel laps de temps : un recentrage thématique et temporel fut nécessaire. Une fois circonscrit l'échantillon sur lequel a porté notre étude, le choix de méthodes d'analyse appropriées s'imposait.

1 - Un domaine à cerner : les collections d'ouvrages en "politique française et européenne" à la *Documentation française*.

Avant d'indiquer sur quoi va reposer notre étude, il faut signaler la spécificité des différents modes d'entrée des documents à la dF.

1.1 - Le travail de constitution des collections à la dF.

- Le budget alloué :

Pour l'année 1998, le budget alloué aux acquisitions s'élève à 1,2 millions de Francs pour les acquisitions. 75 à 80 % de ces 1,2 millions partent dans les abonnements qui sont souscrits par la bibliothèque tant pour ses propres collections que pour les divers services de la dF. Les 20 à 25 % restant sont utilisés pour l'achat de monographies. D'un point de vue budgétaire, les ouvrages occupent donc une place minoritaire dans les achats. La conséquence est que les acquéreurs se doivent de choisir les documents les plus cohérents par rapport aux collections. La difficulté de ce travail est là encore accrue par le gel en début d'exercice budgétaire de 20% du budget qui affecte principalement les achats de monographies ; cette manne financière n'est libérée qu'en fin d'année, obligeant les acquéreurs à dépenser leurs crédits sur une période limitée. L'absence actuelle d'éléments objectifs et validés susceptibles d'orienter les acquisitions porte préjudice à la cohérence de choix documentaires faits dans l'urgence.

- La structure des acquisitions pour les monographies :

Les entrées d'ouvrages ont décliné en 12 ans : 6 050 en 1985 ; 3287 en 1997¹. Les modalités d'entrée des sources documentaires sont aussi très caractéristiques :

- * les acquisitions payantes sont minoritaires dans les entrées d'ouvrages (26% en 1997, 33,5% en 1996).

- * Les autres entrées sont non-payantes et se composent : des dépôts

¹ - Voir annexe 5.

gratuits (48%), qui concernent notamment l'ensemble des publications de la Documentation française, des échanges qui n'occupent qu'une part très faible (4%), et du service de presse (21% en 1997) qui provient des envois faits aux services éditoriaux de l'établissement.

Cette structuration des entrées nous indique que la proportion qui est dépendante des choix documentaires de la bibliothèque reste minoritaire. Pour la plupart des acquisitions la bibliothèque n'a pas la possibilité de proposer de modifications marquantes. Les infléchissements des choix d'acquisition de la bibliothèque ne pourront être que marginaux et ne modifieront pas en profondeur la structure des collections : les propositions d'axes d'acquisition à privilégier ne portent que sur 13,3% du budget global des achats. De plus, cette situation quant à la structure des entrées, très dépendante des dons et autres dépôts gratuits, explique en partie le profil du fonds que nous allons mettre en relief.

Notre souci est donc de chercher à évaluer les évolutions tendanciennes des acquisitions sur une période récente : notre étude s'est donc portée sur deux périodes à dix ans d'intervalle dans des contextes d'acquisition différents.

1.2 - Définition de l'échantillon.

Le souci de la bibliothèque n'était pas d'avoir une vision globale de la situation des acquisitions dans un domaine complet, mais de connaître sur une question plus pointue les évolutions de ses entrées.

Le thème de l'étude s'est porté sur les acquisitions en "politique française et européenne (pays de l'UE)". Il nous a fallu affiner les aspects entendus comme "politique" conjointement avec la responsable des acquisitions et les rédacteurs intéressés par ces questions. Nous avons choisi d'entendre politique dans le sens de tout ce qui touche aux affaires de la Cité. Dans cette acception large nous avons donc intégré les questions institutionnelles (le chef de l'Etat, le gouvernement, l'administration et les pouvoirs publics), les acteurs de la vie publique (partis et affiliés, syndicats...), les problèmes d'ordre juridique (les différents droits), les questions de politique publique, de défense nationale et de science administrative. Le souhait des responsables de la Documentation française était donc de pouvoir réaliser une première mise en perspective des acquisitions dans un domaine qui, en l'état actuel des choses, est moins bien suivi par les spécialistes de l'institution que les questions sociales ou économiques.

Pour ce qui concerne les périodes que nous avons choisies d'étudier, là aussi notre travail a été d'élaborer des segments de tailles suffisamment grandes pour nous donner des résultats qui soient significatifs. En conséquence, nous avons fait le choix d'analyser deux périodes de trois ans. Pourquoi trois ans ? Il nous est apparu que ces périodes étaient assez longues pour nous permettre d'extraire un nombre suffisant de documents donnant lieu à des interprétations probantes. Au regard de la tendance des entrées de documents à la bibliothèque sur dix ans, notre regard s'est porté sur les années 1995-97 et 1985-87 : le premier échantillon se compose de 454 documents et le second de 1 003.

Cette différence en nombre absolu correspond à l'évolution des entrées à la bibliothèque sur les deux périodes (voir annexe 5).

La méthode la plus pertinente pour mener une analyse de la situation de deux segments des collections a été d'isoler les sources en fonction de leur date d'édition. Par rapport aux objectifs fixés qui sont d'analyser deux segments thématiques avec dix ans d'écart, nous avons là un moyen efficace d'isoler les collections étudiées.

Plus concrètement, comment avons nous procédé pour évaluer les collections ?

2 - Les méthodes d'évaluation utilisées.

Nous avons fait le choix de croiser des méthodes d'évaluation différentes afin d'arriver à caractériser d'un point de vue qualitatif et quantitatif le fonds étudié. Ainsi, outre l'usage de méthodes descriptives (taille des échantillons, thèmes traités, nature de sources, niveau de complexité des documents), une étude comparative par rapport à une liste d'acquisition faisant référence sur la question a été appliquée.

2.1 - Méthodes descriptives pour caractériser les échantillons.

Quelles méthodes avons nous utilisé pour extraire du fonds les segments étudiés ? Notre approche a été différente pour chaque échantillon, dans la mesure où les ouvrages édités entre 1995 et 1997 sont entrés dans la base informatisée, alors que ce n'est que très partiellement le cas pour ceux édités entre 1985 et 1987.

Pour l'échantillon portant sur les années les plus récentes, nous avons pu faire une sortie sur imprimante des diverses notices qui nous intéressaient. Les critères choisis étaient : d'abord la date d'édition des documents (tous ceux édités entre 1995 et 1997), l'indice Dewey ensuite pour tous les documents classés dans les divisions 32, 34, 35, et 331.88 (syndicalisme), et enfin , l'indice Dewey pour les subdivisions géographiques (914 pour les pays d'Europe, 337.142 pour l'Union européenne). 454 notices correspondent aux critères établis ci-dessus.

Pour les années 1985-87, le travail s'est avéré plus long en terme de temps puisque les collections pour ces années ne sont toujours pas dans leur ensemble informatisées et que l'indexation à partir de la Dewey est inexistante. Nous nous sommes appuyés sur le fichier méthodique toujours sous format papier pour extraire le segment. Pourquoi avoir fait l'usage du fichier méthodique ? Le fichier topographique aurait pu être utilisé mais celui-ci n'était plus à jour, le fichier méthodique offrait de surcroît une classification très claire pour pouvoir facilement isoler les documents nous intéressant : les subdivisions de ce fichier sont organisées selon un classement propre à la dF, (voir annexe 3 et 4), et suivent une logique géographique. Nous avons extrait 1 003 notices pour des documents édités entre 1985 et 1987. Il nous restait à régler la question de la correspondance entre les classes du fichier méthodique et les subdivisions de la Dewey afin de pouvoir établir une comparaison entre les deux secteurs : difficulté évacuée compte

tenu de l'existence d'une "grille" de concordance établie lors de la conversion rétrospective d'une partie des collections (voir annexes 3 et 4).

La description quantitative des deux segments étudiés a donné lieu à diverses caractérisations :

- en fonction des thèmes couverts par les ouvrages, nous avons ainsi pu avoir une idée du profil des sources possédées, des domaines qui sont abordés, ou négligés, pour chaque segment,

- en fonction de la forme des documents, nous connaissons rapidement qu'elle est la typologie des diverses sources acquises,

- en fonction de la couverture géographique et linguistique, nous offrant une idée des zones géographiques et langues privilégiées,

Le choix de ces paramètres nous a permis de situer facilement et rapidement le profil des deux segments, d'exprimer leurs convergences et divergences, ainsi que de répondre à la question posée au départ par l'établissement, qui était de connaître la situation de ses collections en "politique pour la France et l'espace de l'Union européenne".

Nous avons délibérément fait le choix d'exclure d'autres types de caractérisation :

- en fonction de l'âge des documents. Ici la pertinence d'un tel critère ne tient pas puisque les collections que nous analysons sont sélectionnées en fonction de la date d'édition des sources qui composent les segments,

- en fonction du coût des ouvrages. Là n'était pas la question qui nous était posée au départ, de plus, les moyens à notre disposition pour isoler les documents dans les collections ne permettaient pas d'intégrer ce critère,

- enfin, même s'il eut été bon de le faire, nous n'avons pas organisé d'évaluation des usages de la collection par le lectorat. D'une part ceci n'entraîne pas dans les demandes de la bibliothèque pour notre étude, mais aussi les moyens mis à notre disposition pour un tel travail s'avéraient limités et inadéquats pour isoler de façon précise le public et ses demandes (les documents ne sont que consultés sur place, les demandes sont enregistrées manuellement).

Dans cette première phase la principale question posée par cette méthode n'est pas tant de "*savoir quels titres spécifiques sont manquant dans les collections que de connaître les différents genres, types ou formats de documents manquant*"².

Pour caractériser les sujets couverts par les divers échantillons, l'usage de la classification Dewey reste la chose la plus évidente : sur les deux périodes nous pouvons fixer avec une grande précision quels ont été les thèmes abordés dans les acquisitions. Cela étant, afin de pouvoir mettre en relief les évolutions sur dix ans, nous nous sommes appuyés sur un cadre simplifié des diverses divisions de la Dewey : Nous avons repris les divisions utilisées par la FNSP pour classer ses nouvelles acquisitions (voir annexe 6).

² - MOSHER, Paul H., "Quality and Library Collections : New Directions in Research and Practice in Collection Evaluation", *Advances in Librarianship*, n°13, 1984, p. 220.

Ainsi, au travers de ce cadre commun, nous avons rendu la lecture des évolutions de la composition thématique des acquisitions plus aisée.

De même, les échantillons ont pu être détaillé en fonction de leurs couvertures géographique (pays ou zones géographiques traitées dans les documents) et linguistique (langue des ouvrages)

Pour la caractérisation des documents en fonction de leur forme nous avons été conduit à construire une grille décrivant les différents types de documents susceptibles de se rencontrer dans les collections de la dF : sept grandes catégories de sources sont proposées (voir annexe 8).

- La première catégorie intègre les “documents primaires”³ officiels. Ces ressources sont très nombreuses à la bibliothèque de la dF, en conséquence, nous avons choisi d’affiner cette catégorie en quatre sous-catégories :

- * Catégorie 1A : regroupe les textes officiels publiés émanant des administrations et des pouvoirs publics ; cette rubrique contient l’ensemble des textes officiels d’ordre administratifs, législatifs ou judiciaires (constitution, codes, lois, décrets, circulaires), ainsi que les décisions qui émanent des juridictions (arrêts du Conseil d’Etat, jurisprudences administratives...).

- * Catégorie 1B : contient les rapports annuels des administrations, les rapports d’activité ainsi que les travaux statistiques annuels (statistiques de l’INSEE, rapports annuels du Commissariat général du plan, résultats électoraux...).

- * Catégorie 1C : Inclue les publication n’émanant pas de l’administrations. Les sources primaires sont ici le fait des partis politiques, des associations, organisations syndicales, groupes de pression ou autres organismes indépendants des pouvoirs publics mais visant à agir dans la vie publique.

- * Catégorie 1D : sont intégrés ici les rapports officiels produits sur ou par des administrations à propos de questions diverses. La plupart du temps (mais ce n’est pas systématique) ces sources sont éditées par la dF (dans la collection des “Rapports officiels” par exemple).

- La deuxième catégorie va inclure les documents secondaires ou tertiaires⁴, d’ordre général, faisant la synthèse dans un domaine ou permettant l’introduction à une question donnée.

- La troisième catégorie regroupe l’ensemble des “essais”, c’est-à-dire d’ouvrages d’une grande liberté de ton et de composition, n’ayant pas la prétention de traiter de façon approfondie d’une matière ou d’un thème.

³ - Nous entendons par “documents primaires”, les “documents présentant une information en principe à caractère original”. Définition tirée de AFNOR, *Vocabulaire de la documentation*, 2ème ed., Paris, AFNOR, 1987.

⁴ - Un document secondaire est entendu comme un “document comportant des données signalétiques ou analytiques sur des documents primaires”, un document tertiaire se définit comme “présentant soit une synthèse de documents primaires, soit un regroupement de signalement ou d’analyse de documents d’ordre secondaires”, voir AFNOR, *Op. Cit.*

- La catégorie “4” recouvre les sources secondaires ou tertiaires qui proposent une étude approfondie d’un thème en appliquant les critères de scientificité d’un travail universitaire (sujet nettement circonscrit, références citées systématiquement, bibliographies, index). Il s’agit souvent de recherches universitaires ou de thèses qui donnent lieu à publication.

- La cinquième catégorie regroupe les témoignages d’acteurs de la vie publique, ainsi que des biographies, autobiographies ou mémoires.

- La catégorie 6 concerne toute la “littérature grise” présente à la bibliothèque.

- Enfin, la dernière catégorie concentre des documents peu nombreux, qui n’entrent dans aucune des six autres catégories et qui sont par là très divers quant à leur nature, tel que des actes de colloques ou de conférences, des “mélanges” ou des catalogues d’exposition par exemple.

Enfin, outre des dimensions très quantitatives et formelles, nous avons choisi de proposer une caractérisation des documents selon leur niveau de complexité. Dans notre étude cette recherche se justifie pour plusieurs raisons. Nous pouvons compléter ainsi le profil préalablement établis pour les collections selon des critères quantitatifs, et situer les documents selon une grille exprimant leur valeur intellectuelle propre. Cette répartition des documents selon une grille de niveau s’avère aussi très utile en cas de “désherbage” mené par la bibliothèque : l’évaluateur a ainsi rapidement une idée de la différence entre le niveau des différents documents possédés et la proportion de sources souhaitées pour tel ou tel niveau. Enfin la mise à jour de lacunes dans les collections et de déséquilibres quant à la répartition des sources selon chaque niveau est une aide précieuse pour tout acquéreur souhaitant rééquilibrer ses collections selon des objectifs précis.

Il nous a fallu élaborer une grille de niveau pour les documents qui soit assez pertinente, et qui évite autant que possible l’écueil de la subjectivité inhérent à toute démarche évaluative “qualitative”. Nous avons établi, a priori, quatre niveaux (voir la grille en annexe 9).

La détermination du niveau du document s’est faite livre en main en s’appuyant globalement sur les critères suivants :

- Titre : quelle est la précision et la formulation du thème ?

- Auteur : quelle est sa place dans le champ scientifique, quelle reconnaissance a-t-il obtenu de ses pairs ?

- Éditeur.

- Collection : quel est le type de collection (vulgarisation, spécialisation...) ?

- Sommaire, présentation du document : comment est subdivisé le texte ?

Quels sont les enchainements ? Comment sont structurées les diverses parties ? Quelle est l’importance du nombre de subdivisions ?

- Style et vocabulaire utilisé : est-il plus ou moins technique, scientifique, de vulgarisation ?

- Présence d’index, de glossaire, de notes de bas de page ou de bibliographie plus ou moins complets.

Tous ces critères restent cependant sujets à caution pour évaluer des documents traitant de sciences sociales ou de sciences politiques. Dans ces domaines les sources les plus spécialisées, à l'inverse des sciences dites "dures", restent intelligible par un lecteur ayant une connaissance moyenne de la matière. Par conséquent, il faut également nous interroger dès que l'on évalue le niveau de complexité d'un document sur l'usage qu'il est prévu d'en faire : plusieurs modalités de lecture d'une source sont possibles selon le public à qui le document s'adresse. Nous avons ainsi constitué une grille à quatre niveaux qui s'organise par rapport aux critères définis.

* Niveau 1 : ouvrages à lecture "facile". Essais simples, journalistiques ou polémiques (essais d'Alain Duhamel ou Alain Minc), témoignages factuels. Documents introductifs à une question. Collection de vulgarisation ("essentiels Milan", "Dominos", "l'Histoire au jour le jour" aux éditions du Monde...), vocabulaire simple et clair. Public visé : grand public.

* Niveau 2 : ouvrage de lecture "moyenne". Manuels introductifs à un domaine ("Que sais-je ?", coll. "Repères" à la découverte, coll. "Clefs politiques" chez Montchrestien, "U" d'Armand Colin, "bibliothèque du citoyen" aux presses de la FNSP). Témoignages d'hommes politiques importants (*Mémoires* de De Gaulle, *Foccart parle...*). Ces documents sont destinés à un grand public intéressé et à des étudiant de premier et deuxième cycles principalement.

* Niveau 3 : Lecture "moyenne spécialisée". Documents fondamentaux pour étayer un savoir (ouvrages d'auteurs "classiques" : Max Weber en science politique, René Chapus en droit administratif, ouvrages théoriques d'Yves Lacoste en géopolitique...). Manuels universitaires du premier au troisième cycle édités par des spécialistes (LGDJ, Dalloz, PUF...). Ces documents s'adressent prioritairement à des publics universitaires du premier au troisième cycle.

* Niveau 4 : lecture "spécialisée". Ouvrages de recherche universitaire traitant d'une question précise et répondant aux méthodes de la recherche scientifique universitaire. Éditeurs spécialisés dans la diffusion de documents de ce niveau (Presses de la FNSP, L'Harmattan dans sa collection "Logiques politiques", Economica dans sa coll. "politique comparée", publications des diverses presses universitaires...). Études de laboratoires de recherche (Ifri...).

La question qui s'est posée par rapport au fonds de la dF est celle de l'évaluation du niveau de complexité des sources officielles. Nous avons fait le choix d'exclure ces sources primaires d'une analyse par niveaux de complexité. Il nous a semblé que celles-ci s'adressaient à tous, qu'elles ne visaient pas un usage particulier ou un public particulier. Ces textes, bien que parfois d'un style difficile, ont vocation à être des références et des objets d'analyse.

Par conséquent, la recherche de la répartition des documents selon leur niveau de complexité ne saurait être suffisante pour qualifier le niveau des collections en "politique". Il faut en effet garder à l'esprit l'idée que nous devons cerner le niveau du fonds pris comme un tout. Or, les sources primaires, bien qu'exclue de l'étude par niveau de complexité des documents, participent de la caractérisation de la collection dans son

ensemble. Pour saisir le niveau du fonds il nous mettre en relief ce qui forme les spécificités de celui-ci : la définition de ce qui représente le “coeur de la collection” (*core collection*) - entendu comme la caractéristique fondamentale de la collection sa spécificité - ne peut se faire avec une seule observation des caractéristiques propres de celle-ci. Il faut se demander jusqu’à quels points la collection répond bien aux objectifs fixés par la bibliothèque : la collection proposée est-elle de base, d’étude, de recherche ou exhaustive. La grille d’analyse développée dans le cadre du Conspectus par le RLG (Research Library Group) formalise une échelle de niveau pour les collections⁵. Afin de situer le niveau des fonds de la dF dans leur ensemble pour la question “politique”, une comparaison s’impose avec une source bibliographique extérieure qui fait référence. Les résultats ainsi obtenus par confrontation à une référence extérieure nous signalent deux choses : d’abord nous savons si la dF pour tel ou tel aspect de son fonds “politique” possède un niveau “minimal”, “d’appoint”, de “recherche” ou “exhaustif”, et ensuite nous avons l’expression de ce qui constitue, par rapport à d’autres centres de documentation traitant des mêmes questions, la spécialisation de la dF.

Un regard descriptif posé sur les segments étudiés ne saurait être suffisant pour établir les évolutions d’ensemble de la qualité des acquisitions. La confrontation à une source extérieure s’est avérée donc nécessaire.

2.2 - Évaluer le fonds en relation à une référence bibliographique extérieure.

Une évaluation de la qualité de l’ensemble des fonds de la dF sur la question posée nécessite de s’appuyer sur une référence extérieure. Cette référence est constituée d’une liste d’acquisition à partir de laquelle nous vérifierons quelles notices sont présentes dans les collections de la bibliothèque.

La confrontation des collections de la dF à deux listes extérieures - une pour chaque période analysée, constituées à partir des listes d’acquisition de la FNSP - faisant référence en matière “politique” ne vise pas à établir une hiérarchisation entre la dF et la FNSP : les listes constituées étant assez exhaustive, si comparaison avec la FNSP il y a celle-ci sera au détriment de la DF dont les objectifs documentaires sont bien différents de ceux de la bibliothèque de “Sciences Po”. L’objet de la comparaison est ici plus d’avoir un regard double sur les collections de la dF : synchronique d’une part, par la mise en relief des points forts de la collection, de ses spécificités - subdivisions, formes des

⁵ - Cinq niveaux sont proposés :

niveau 0 : Hors du champ de la collection (la bibliothèque n’a pas de collection dans ce domaine.

niveau 1 : Collection minimale (peu d’ouvrages en dehors des ouvrages de base).

niveau 2 : Collection de base (collection d’ouvrages généraux à jour pour introduire et définir un sujet). (...) Elle ne suffit pas pour appuyer des cours de premier et deuxième et troisième cycles.

niveau 3 : Collection d’étude ou d’appoint. Collection suffisamment complète pour des études de 1er cycle et une bonne partie des études supérieures ne nécessitant aucune recherche approfondie(...).

niveau 4 : Collection de recherche. Il s’agit d’une collection comprenant une vaste sélection de monographies spécialisées, reflétant les travaux de recherche, ainsi qu’une collection très complète de périodiques dans le domaine.

niveau 5 : Collection complète. (...) collection spécialisée qui vise à l’exhaustivité.

Voir, TESNIÈRE, Valérie, *Op. Cit.*, p. 271.

sources, langues ou zones géographiques les mieux couvertes, constituant ainsi le “coeur des collections” - ; diachronique d’autre part, puisque nous pouvons suivre les évolutions sur dix ans de la situation des collections et savoir ainsi si celles-ci répondent toujours aux missions documentaires exprimées par la bibliothèque.

Cette méthode permet de fixer un niveau pour l’ensemble des fonds “politiques” analysés en fonction de la profondeur du recoupement avec les listes de références : plus celui-ci serait important, plus la collection aurait un niveau qualitatif élevé puisque ses acquisitions auraient porté sur des domaines complémentaires par rapport au “coeur de collection”. Celui-ci doit se concevoir par rapport à la mission initiale de la bibliothèque comme étant la documentation minimale que doit posséder la bibliothèque afin de pouvoir répondre à ses objectifs.

Comment a été composée cette liste ? Sur une question aussi large que la “politique française et européenne” nous ne sommes pas allés chercher des bibliographies standards de référence. Sur une telle question, les bibliographies sont légions et ne sont pas toutes de qualité identique. Par conséquent, nous avons choisi de constituer une liste *ad hoc* pour chaque période en nous appuyant sur les acquisitions effectuées par un centre documentaire sur les aspects politique. Les *Listes mensuelles d’ouvrages entrés à la bibliothèque de la FNSP* ont servi de point d’appui pour composer nos listes. Compte tenu de l’importance du volume d’acquisition effectué par la FNSP en science politique - la FNSP est CADIST en science politique et pôle associé de la Bibliothèque nationale de France - nous n’avons choisi que deux années d’acquisition : 1985 et 1995. Ces listes d’acquisition de la FNSP n’ont pas été utilisées *in extenso* comme référence, mais une sélection de documents en relation avec les thèmes évalués a été faite. Ainsi, pour l’année 1985, 762 titres ont été retenus et 977 pour l’année 1995. Nous n’avons pas eu de difficultés pour sélectionner les documents pour l’année 1995 dans la mesure où les acquisitions d’ouvrages de la FNSP sont classées par subdivisions simplifiées de la classification Dewey : nous avons isolé les documents sur la France et l’Europe pour les divisions 32, 34, 35 et 331.88. A contrario, la sélection des documents pour 1985 a été un peu plus problématique puisque les documents étaient classés par sections thématiques propres à la FNSP. Ils n’ont d’ailleurs pas forcément de correspondance avec les divisions de la Dewey (voir annexe 7). ↵

Quels ont été les problèmes rencontrés dans le cadre de cette confrontation du fonds de la dF à une liste de référence ?

D’abord préexistent des problèmes généraux liés à l’usage de toute liste de référence. Ainsi, cette liste est pertinente dans une évaluation si elle n’a pas été utilisée comme un outil de sélection de ses acquisitions par la bibliothèque : la *Liste mensuelle des ouvrages entrés à la bibliothèque de la FNSP* n’est pas utilisée par la dF comme un instrument de sélection des documents et nous est apparue en conséquence valide pour évaluer les entrées. De plus, toute liste a des limites quant à sa validité puisque des sources présentes dans les collections étudiées peuvent ne pas être inscrites dans les bibliographies

de référence : pour la Documentation française la question s'est présentée avec la "littérature grise" administrative, qui ne fait pas l'objet d'acquisitions systématiques à la FNSP alors que leur présence est avérée à la dF.

Ensuite, par rapport aux listes que nous avons élaborées à partir de la liste courante des acquisitions de la FNSP, force est de constater que nous avons rencontré des contradictions quant aux choix des documents : au regard des collections à évaluer nous pouvons nous interroger si leur niveau n'est pas trop élevé. De même ; le caractère très exhaustif de ces listes permet une mise en relief de carences importantes à la dF, mais il convient de conserver à l'esprit le fait que cette dernière n'a pas pour vocation de rassembler l'ensemble de la production éditoriale en politique à l'instar de la FNSP. Les taux de recouvrement entre les collections de la dF et les listes de la FNSP peuvent sembler très faibles au détriment de la premières. C'est pour limiter ce biais que nous avons choisi d'affiner ce travail en fonction de la nature des documents et de la couverture géographique et linguistique.

Cela étant, le principal avantage de ce travail reste la possibilité de mettre à jour assez facilement les faiblesses d'une collection, les domaines à renforcer dans les acquisitions courantes, ainsi que les éventuelles complémentarités qui existent d'une collection à l'autre.

TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS ET LIMITES DU TRAVAIL ÉVALUATIF.

En relation avec notre travail les résultats peuvent être exposés de deux façons : d'abord une présentation des échantillons dans leurs caractéristiques intrinsèques ; ensuite les résultats issus de la confrontation des collections de la dF avec les listes d'acquisition courantes de la FNSP.

1 - L'analyse des échantillons sélectionnés : ouvrages édités entre 1985-87 et 1995-97.

La description des collections entrées à la bibliothèque est à la fois quantitative (thèmes couverts, types de sources présentes, couverture géographique et linguistique) et qualitative (répartition des sources par niveaux de complexité).

1.1 - Caractéristiques par thèmes des deux échantillons (annexe 10).

En nombre absolu les années 1995-97 sont plus de deux fois moins importantes par rapport aux années 1985-87. Cette baisse de 54,7% est compréhensible compte tenu du déclin dans des proportions identiques des entrées à la bibliothèque sur la même période (voir annexe 5). En conséquence, le nombre de documents compris dans chacune des divisions de la classification Dewey sélectionnées - 320, science politique ; 340, droit ; 350, science administrative, art et science militaires ; 331.88, syndicalisme - est en baisse.

Répartition des documents entrés à la bibliothèque par divisions de la Dewey.

Années Dewey	1985-87	1995-97	variations en %
DDC 320	308	125	- 59,4%
DDC 331.88	36	8	- 77,7%
DDC 340	282	151	- 46%
DDC 350	377	170	- 55%
TOTAL	1003	454	- 54,7%

*comparer avec
l'ensemble des acquisitions
ou des crédits
voulu ou subit
+ public ?*

Hormis le "syndicalisme" qui est une subdivision quelque peu marginale, nous constatons que les documents classés en "science politique" et en "science administrative, art et science militaires" subissent plus que le "droit" la baisse d'ensemble des entrées. Tout naturellement cette situation a des conséquences sur la part occupée par chacun des grands thèmes dans l'échantillon (voir annexe 10). : pour la

*On part
du public
ou on
sélectionne le
public ?*

science politique, la proportion de documents dans les acquisitions est passée de 30,7% en 85-87 à 27,5% dix ans plus tard ; la situation est stable pour la division 350 dont la baisse en nombre absolu suit dans des proportions identiques celle de l'ensemble (la part des sources classées dans cette division est de 37,6% de l'ensemble en 1985-87 et de 37,5% en 95-97) ; seul le droit voit sa part augmenter dans les entrées (de 28,1% en 85-87 à 33,3% en 1995-97). La nature des documents entrant à la bibliothèque explique dans un certain sens la situation "stable" du droit : ce sont surtout des publications officielles arrivant par dépôt à la bibliothèque qui enrichissent cette classe.

Quelles sont plus précisément les évolutions selon les subdivisions - simplifiées - de la Dewey (voir annexe 10) ?

Les évolutions selon les subdivisions simplifiées constituant la "science politique" (division 320) dans la classification Dewey sont contrastées. Là encore, toutes les subdivisions voient leur nombre décliner en valeur absolue dans les entrées. Toutefois, les proportions varient dans l'ensemble : les documents classés en 320 ("science politique", "l'Etat", "idéologie politique", "gouvernement", "conjoncture et conditions politiques") ont une part accrue (30,4% à 36%), phénomène normal pour une bibliothèque dont la vocation est de couvrir l'actualité politique ; situation identique pour les sources traitant des différents types de gouvernements (subdivisions 321 : de 9,7% à 16%). La baisse la plus significative concerne les documents qui abordent la vie politique (324) : les partis politiques et les élections ne représentent d'ailleurs presque plus des thèmes d'acquisition pour la bibliothèque (de 134 documents pour cette subdivision en 1985-87 - 43,4% de l'ensemble des achats en science politique - à 21 titres dix ans plus tard - 16,8% de la division). Les acquisitions en "relations internationales" (327) se marginalisent nettement (23 titres à 4). Enfin, le volume d'entrées des sources classées dans les subdivisions restantes - "migrations et colonisations internationales" (325), "législatif" (328), "droits civil et politique" (323) - reste très limité sur les deux périodes.

Les mutations pour le droit (classe 340) : la situation est particulière pour cette division puisque certaines subdivisions augmentent en nombre absolu alors que d'autres déclinent franchement. Ainsi, les ouvrages classés en 340 ("philosophie et théorie du droit", "droit comparé", "réforme du droit", "système de droits", etc.) passent de 129 titres à 17. Leur proportion dans l'ensemble des acquisitions en droit passe de 45,8% à 11,2%. Le phénomène affecte également le "droit international" (341), qui de 53 documents achetés en 85-87 tombe à seulement 6. Inversement, le "droit constitutionnel et administratif" (342) en nombre de volumes connaît une croissance : de 41 titres achetés à 55. La proportion de documents dans cette subdivision est plus que multipliée par deux : de 14,5% à 36,4%. Pour le reste des catégories de droits, les volumes se maintiennent à un niveau assez bas et stable, à l'exception notable des sources indexées en 347 (procédure civile, tribunaux administratifs...) qui conservent une part assez importante dans les

acquisitions.

Enfin, concernant les ouvrages indexés en “science administrative, art et science militaires” (350) ¹, force est de constater que les subdivisions utilisées sont assez peu nombreuses malgré un volume d’ensemble important relativement aux autres divisions. Si dans l’ensemble la proportion de documents classés dans cette catégorie se maintient, des évolutions marquées sont à signaler dans chaque subdivision. Globalement, les sources indexées en 350 (“généralités sur l’administration et les pouvoirs publics”) ont vu leur proportion s’accroître dans les collections, et leur nombre en chiffre absolu augmenter (de 17 à 45). Néanmoins, cette très large subdivision intègre des sources qui traitent de domaines très diversifiés sans toujours avoir beaucoup de liens entre eux : l’indexation des documents entrés en 1995-97 a été assez générale sur ce point (voir l’annexe 10). Inversement, la part des autres subdivisions décroît. Au sujet de “l’administration publique” (351) nous passons de 210 documents en 1985-87 (55,7% de l’ensemble de la classe 350 à 64 en 1995-97 (33,6%). La baisse est moins marquée pour le thème “gouvernements locaux et des collectivités territoriales” (352), qui conserve une part sensiblement équivalente dans l’ensemble (85 documents en 1985-87 : 22,6% ; 40 en 195-97 : 23,5%). Enfin, toutes les sources classées en 355 sous l’intitulé “Art et science militaires” voient leur place se réduire dans les acquisitions (de 65 en 1985-87 à 21 documents en 1995-97).

L’explication des variations propres à chaque division est à rechercher, entre autres choses, dans la nature des sources constitutives de chaque échantillon.

1.2 - Caractéristiques des échantillons selon la nature des documents (voir annexe 11).

Les sources qui entrent à la bibliothèque sont multiples quant à leur nature. Toutefois, en l’espace de dix ans nous constatons une baisse du nombre de chacune dans des proportions variables ² :

Nature des sources entrées à la bibliothèque sur les deux périodes d’acquisition.

	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	type 6	type 7	total
1985-87	306	331	106	121	52	57	30	1003
1995-97	192	137	21	33	10	48	13	454
variations	-37,2%	-58,6%	-80%	-72,7%	-80,7%	-15,8%	-56,6%	-54,7%

¹ - Nous nous sommes appuyés sur la 19ème édition de la classification décimale Dewey pour cette classe, celle-ci ayant été utilisée pour l’indexation des documents compris dans cette division 350, qui, entre temps, a été remaniée dans les éditions plus récentes.

² - La typologie ici présentée est développée “partie 2, 2.1.” et annexe 8.

Dans l'ensemble, les variations à la baisse sont moins marquées concernant les documents "primaires" officiels (type 1) et la "littérature grise" (type 6). Cette moindre baisse s'explique pour deux raisons : d'abord, la mission de la bibliothèque est de rassembler ces sources, notamment pour tout ce qui touche à la littérature administrative, ensuite, les modes d'acquisition de ces documents se font par des dépôts gratuits (versement quasi obligatoire pour les documents officiels).

Parmi les sources primaires (catégorie 1) nous pouvons de plus souligner des évolutions différentes dans chaque sous catégorie :

Nature des sources primaires entrées à la bibliothèque sur les deux périodes d'acquisition.

	type 1A	type 1B	type 1C	type 1D	total 1
1985-87	40	43	35	188	306
1995-97	114	11	2	65	192
variations	+ 185%	- 74,4%	- 94,3%	-65,4%	- 37,2%

Il est tout à fait notable de remarquer que la sous-catégorie "1A" (textes législatifs, constitutions, décrets, jurisprudences...) augmente dans l'ensemble des entrées, alors que, pour le reste, le recul est marqué : la bibliothèque semblerait avoir fait un effort dans cette direction. A l'opposé, le déclin en nombre absolu des trois autres catégories s'explique différemment. Pour la catégorie "1C" (Publications de partis politiques, organisations syndicales ou associatives indépendantes des pouvoirs publics), le quasi abandon des acquisitions est à signaler : la bibliothèque, à l'inverse des autres catégories de sources primaires, ne reçoit pas systématiquement et gratuitement ces documents, et ne considère pas que sa mission implique de les posséder puisque un autre service documentaire de la dF - la BIPA - traite ces documents dans sa base de donnée "logos". Pour les deux autres sous catégories ("1B" : publications statistiques et rapports annuels des administrations ; "1D" : rapports, notes et études produites par l'administration et publiées la plupart du temps par la dF) le déclin s'explique entre autre par la non-acquisition de documents qui n'entrent pas automatiquement dans les collections (tous les rapports officiels non-publiés par la dF, documents officiels européens par exemple).

Les catégories 3 (essais...), 4 (documents secondaires abordant un sujet pointu et répondant aux critères de scientificité d'un travail universitaire) et 5 (biographies, témoignages...) connaissent la plus nette baisse, au point qu'elles ne sont plus que marginales parmi les entrées concernant notre domaine d'étude : des sources comme les essais ou les témoignages d'acteurs de la vie publique ont vu leur légitimité remise en question compte tenu du caractère limité des aides qu'ils apportent à la compréhension des sources officielles qui forment le gros des collections. De même, les arbitrages dans les choix d'acquisition se sont aussi faits au détriment des documents de "type 4", il n'a pas été jugé bon d'enrichir les collections avec des sources jugées non prioritaires car trop

pointues pour le public existant³.

Enfin, les documents de “types 2 (sources secondaires d’ordre général...) et “7” (sources diverses : actes de colloques, mélanges...) déclinent en nombre absolu sans pour autant voir leur proportion diminuer. Les sources de “catégorie 7” ne représentent qu’une petite part des entrées. Inversement, les documents de “type 2” gardent une place importante dans les entrées (plus de 30%) signe de la complémentarité indispensable qu’ils peuvent avoir dans la compréhension des sources primaires.

Au delà de ce panorama d’ensemble de la situation des acquisitions en fonction de leur nature, nous pouvons chercher à affiner notre analyse selon chaque division de la Dewey.

- Pour les sources indexées en science politique, dans la division 320, qui est aussi celle qui décline le plus sur la période, les variations les plus marquées concernent au premier chef les catégories 3, 4 et 5.

Nature des sources pour les documents indexés dans la division 320.

DDC 320 :	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	type 6	type 7	total
1985-87	49	97	62	54	39	4	5	308
1995-97	42	42	16	17	1	2	3	125
variations	- 14,3%	- 56,7%	- 74,2%	- 68,5%	- 97,4%			- 59,4%

Simultanément, la proportion de documents primaires (type 1) et de documents secondaires généraux (type 2) s’équilibre suite à une baisse du nombre de documents entrés en catégorie 2 et une relative stabilité des acquisition de la catégorie 1.

En ce qui concerne cette dernière, il nous faut signaler la quasi disparition des documents classés en “1C” (22 en 1985-87, 1 en 1995-97), signe, comme nous l’avons souligné, de l’abandon des achats de sources émanant des organisations politiques, syndicales ou associatives. Cette baisse est compensée par l’augmentation du nombre d’entrées dans la sous catégorie “1A” : les codes électoraux et textes législatifs relatifs à la vie politique ont été indexés en 324.6, 321 et 328 (voir annexe 11).

Les sources classées en catégories 3, 4 et 5 sont ici les plus affectées par la baisse : les essais (“3”) et les travaux de recherche (“4”) entraînent d’ailleurs en nombre plus important que les sources primaires (“1”) en 1985-87, situation qui s’est inversée en dix ans. Quant aux témoignages et biographies (“5”) ils ont disparu presque entièrement du fonds (de 39 entrées dans la division en 85-87 à 1 en 95-97). Les sources de types 6 et 7 restent tout à fait en marge.

Quelles ont été les répercussions de ces évolutions sur les subdivisions de la

³ - Le public se compose au deux tiers d’étudiants, voir infra. partie 1, 3.2.

science politique ? La subdivision 324 (“la vie politique”) subit de façon marquée le contrecoup de la baisse conjointe des entrées de documents officiels provenant de mouvements politiques, des essais, témoignages et autres travaux de recherche sur la politique. La subdivision 327 (relations internationales), qui subit le contrecoup de la baisse des entrées de documents secondaires (types 2 et 4). Les tendances concernant la répartition des divers types de sources dans les autres subdivisions suivent le mouvement d’ensemble des acquisitions en science politique.

- Pour la très spécifique subdivision 331.88, la disparition quasiment complète des acquisitions sur les questions de syndicalisme ne nous permet pas de faire des analyses approfondies. Nous devons nous contenter d’indiquer la disparition des acquisitions de documents officiels dans les sous catégories 1C et 1D, et de textes introductifs généraux (type 2 : 12 sources éditées en sont 85-87, aucune pour celles éditées entre 1995 et 1997).

- Quelle est la situation pour le droit ? dans cette division (340), la répartition des sources selon leur nature est caractérisée par une surreprésentation des documents de types 1 (sources officielles, textes juridiques et législatifs, codes...) et 2 (manuels de droit...), et par la situation marginale des autres catégories de documents.

Nature des sources pour les documents indexés dans la division 340.

DDC 340	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	type 6	type 7	total
1985-87	103	136	13	14	2	4	10	282
1995-97	65	67	1	3	1	6	8	151
variations	-36,9%	-50,7%						-46,4%

Entre 1985-87 et 1995-97, le déclin touche toutes les catégories de documents : les acquisitions de sources de types 3 à 7 disparaissent pratiquement dans les entrées. D’autre part, le déclin des sources primaires (type 1) est moins marqué que celui des sources secondaires (type 2) : en conséquence, les premières représentent pratiquement les mêmes proportions que les secondes dans les entrées en 1995-97, alors que celles-ci étaient nettement plus nombreuses dix ans auparavant.

Parmi les documents primaires la situation est caractérisée par un déclin marqué de documents classés comme “rapports ou publications officiels” (“1D”) et par une croissance des sources de type “1A”.

Si nous détaillons force est de constater que les sources primaires sont réparties de façons différentes entre les diverses subdivisions : déclin pour les subdivisions 340 et 341, accroissement pour la subdivision 345, stabilité pour tous les autres.

Pour les manuels et autres sources secondaires de niveau général (type 2), le déclin suit celui des documents de type 1 pour les subdivisions 340 et 341. Par contre, les documents de type 2 entrés en 342 sont plus nombreux en 1995-97 qu’en 1985-87 : elle reste la seule subdivision où ils augmentent. La subdivision 345 connaît une croissance de

ces sources mais sur des volumes faibles. Enfin, les documents de type 2 reste stables pour la subdivision 347.

Les évolutions pour les autres types de documents demeurent marginales dans l'ensemble des subdivisions.

Les collections en droit sont donc alimentées essentiellement par les sources officielles, codes divers...). L'achat de manuels se réduit au minimum afin de garantir au lectorat une approche basique des multiples droits et législations.

- Où en est-on quant à la structure des différentes sources classées dans la division 350 ?

Nature des sources pour les documents indexés dans la division 350.

DDC 350	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	type 6	type 7	total
1985-87	144	86	27	46	9	50	15	377
1995-97	83	28	1	10	8	38	2	170
variations	-42,3%	-67,4%		-78,2%		-24%		-55%

La proportion des documents classés en “sciences administratives, art et science militaires” se maintient à un niveau à peu près constant sur les deux échantillons. La cause de cette “bonne tenue” de la division provient de la nature des documents qui entrent à la bibliothèque : ainsi, les sources officielles restent de loin les plus nombreuses (catégorie 1), leur part augmentant même entre les deux périodes au point de composer environ la moitié des entrées pour 1995-97. La “littérature grise” tient également une place croissante dans l'ensemble du fonds. Dès maintenant, nous ne pouvons que souligner que ce sont des documents dont l'entrée est non payante et quasiment automatique dans les collections qui conservent cette place majoritaire. D'un autre côté, la part des sources secondaires (types 2 et 4, tant de niveaux général qu'universitaire) et des essais (type 3) baisse de façon marquée. Enfin, les “témoignages et biographies” (type 5) sont rares et les publications de “type 7” inexistantes.

Pour parler plus précisément de l'évolution des documents primaires : force de constater que le déclin est brutal pour l'ensemble des sous catégories, hormis pour toutes les sources officielles (“1A”) qui passent de 3 entrées en 1985-87 à 49 en 1995-97.

Si nous entrons dans le détail des subdivisions de la Dewey que nous avons retenues pour comparer les deux segments, nous constatons que pour la subdivision 350, contenant les sources traitant des généralités sur les administrations - dans la dernière édition de la Dewey, ces “généralités” sont indexées en 352, alors que nous nous sommes appuyés sur la l'antépénultième édition de la classification qui assigne en 350 les généralités sur l'administration publique et qui a été utilisée pour l'indexation des documents - l'accroissement est important. Cette croissance est le fait des sources primaires (de 5 entrées à 10), les sources secondaires (type 2, de 6 à 11 entrées) et surtout la littérature grise (de 0 à 23 entrées). Concernant cette dernière catégorie, les documents

classés ici sont presque exclusivement des travaux réalisés par les étudiants de l'ENA dans le cadre de séminaires : ces documents en 1985-87 entraient déjà à la bibliothèque mais donnaient lieu à un classement au sein de subdivisions différentes. Ainsi, pour 351 (administration publique) et 352 (gouvernements locaux et collectivités territoriales), nous notons une baisse des entrées de "littérature grise" sur les deux périodes et en particulier des travaux de recherche non publiés par des élèves fonctionnaires. La rubrique 351 reste toutefois la plus nombreuse bien qu'elle doive subir la plus forte baisse : la répercussion du déclin des entrées de documents secondaires (types 2 et 4) et des essais (type 3) est tout particulièrement ressentie. Pour la subdivision 352, surtout constituée en 1985-87 de sources primaires, secondaires et de littérature grise, l'évolution est marquée par le maintien des acquisitions des premiers types de documents et le déclin des autres. Enfin pour la subdivision 355, contenant les sources abordant les "arts et sciences militaires", nous constatons une chute brutale des entrées marquée par le déclin des principales composantes que sont les sources primaires (type 1, de 12 entrées à 4) et secondaires (type 4, de 29 à 3) ; seule la "littérature grise augmente ici (de 1 à 9 acquisitions).

Quelle synthèse peut-on tirer de cette répartition inégale des différents types de documents dans les entrées de la bibliothèque ? Nous pouvons noter que la tendance générale est à la baisse du nombre d'entrées quelle que soit la division de la Dewey. Les divisions qui se maintiennent le mieux en terme de proportion dans les entrées sont celles qui se composent de sources entrant à la bibliothèque par des voies non onéreuses : 340 et 350, surtout composées de sources primaires officielles et de littérature grise. La situation reste qu'en l'espace de dix années, les sources primaires, déjà nombreuses, ont vu leur proportion s'accroître assez nettement dans le fonds politique de la bibliothèque. Simultanément, un appauvrissement de la diversité des collections quant aux types de sources rencontrées est préjudiciable pour la bibliothèque : l'offre des sources primaires ne s'accompagne pas des documents susceptibles de constituer une analyse de ces sources (travaux de recherche universitaire, manuels, témoignages...). Le lectorat peut donc utiliser la bibliothèque comme un centre de ressources documentaires pour les sources primaires portant sur la politique française, il n'aura toutefois pas les capacités de mener à son terme un travail de recherche plus approfondi car la littérature analysant ces questions politiques n'est pas présente en nombre suffisant.

Si nous pouvons noter une répartition inégale selon les types de sources, quel est alors le profil des acquisitions d'un point de vue de la couverture géographique ?

1.3 - Caractéristique des échantillons selon la couverture géographique (voir annexe 12).

Cette sous partie vise à exposer qu'elle est la couverture thématique des documents entrés à la bibliothèque selon des critères d'ordre géographique : nous avons par là une idée des zones ou pays d'Europe qui ont été privilégiés ou délaissés dans les acquisitions durant ces dix dernières années.

Quelles sont donc les évolutions globales en terme de couverture géographique ?

La première remarque, qui peut apparaître comme une évidence, est que les ouvrages traitant de la France représentent une proportion en croissance parmi les entrées : de 72,6% à 83,5%.

Cette position naturellement importante du thème "français" s'accompagne de l'absence d'un certain nombre de pays européens dans la thématique des ouvrages qui entrent à la bibliothèque. Ce sont pour la plupart des "petits" pays qui ont un poids politique limité en Europe : les Pays-bas, le Luxembourg, le Danemark et la Finlande.

Les titres abordant les autres pays d'Europe occidentales ne représentent bien souvent qu'un ou deux volumes dans les acquisitions : l'Irlande le Portugal, la Suède, l'Autriche, la Belgique. Notons toutefois que la faiblesse de la production éditoriale en langue française est aussi une cause de cette faiblesse.

Certains pays, jusque là assez bien couverts dans les entrées, tel que le Royaume-Uni passent de 50 documents s'intéressant à leur vie politique en 1985-87 à 2 dix ans plus tard. Enfin, les sources sur les trois "grands" pays qui bordent la France (Allemagne, Italie, Espagne) sont inégalement réparties : pour les deux derniers les acquisitions sont assez peu nombreuses, la faiblesse de la production éditoriale de langue française ainsi que le choix délibérés des acquéreurs ne pas faire entrer des documents en espagnol et italien à la bibliothèque expliquent ces manques. En ce qui concerne le cas des sources sur l'Allemagne, la situation est quelque peu différente puisque la proportion de documents se stabilise à un niveau moyen (33 entrées en 1985-87, 26 actuellement).

En dehors des différents pays, l'Union européenne prise dans son ensemble est stable et arrive en seconde position comme thème "géographique" le plus couvert, loin derrière la France. Elle passe de 7,6% des entrées en 1985-87 à 6,4% en 1995-97. Toutefois, en dix ans, la baisse en nombre absolu reste marquée : de 77 documents à 29.

Enfin, il nous faut souligner le cas particulier de la zone intitulée "international" : elle intègre les documents indexés en 341 - "droit international" - et 355 - "science et art militaires" - en 1985-87. Les sujets abordés portent bien sur l'Europe, mais ces subdivisions correspondent au sein du fichier méthodique de la *Documentation française* à une classe spécifique regroupant toutes les questions internationales⁴ quel que soit le pays. La disparition dix ans plus tard s'explique par la baisse concomitante des documents indexés en 341 (de 53 à 6), et par le fait que cette notion géographique n'est pas isolée dans une subdivision particulière de la classification Dewey.

Comment s'organise la couverture géographique en fonction des divisions de la classification Dewey (voir annexe 12) ?

- Pour la division 320 :

- La France occupe plus des deux tiers des collections, tant en 1985-87 qu'en 1995-97.

- Pour les 30 % restant : en 1985-87, Les documents concernant l'Union

⁴ - Voir les classes du fichier méthodique de la dF en annexe 3.

européenne, l'Allemagne ou le Royaume-uni représentent les trois quart des sources étrangères, le reste est dispersé entre des ouvrages traitant d'autres pays mais qui n'entrent qu'à hauteur de quelques unités à la bibliothèque ; en 1995-97, l'Allemagne est le pays le plus couvert alors que les achats abordant l'Union européenne déclinent et ceux sur le RU disparaissent, dans l'ensemble les documents restent très atomisés entre les diverses zones géographiques. Globalement, la division 320 est la plus diverse pour les thèmes géographiques abordés.

- Pour la très spécifique subdivision 331.88, si en 1985-87 les sources sur les syndicats français concernent 23 ouvrages sur 36 - le reste étant réparti autour du thème générique du syndicalisme d'un point de vue européen ou de quelques pays (Allemagne, Espagne, Autriche, RU, Portugal) -, dix ans après les 8 documents entrés abordent uniquement la France.

- La situation de la couverture géographique en droit (division 340) est marquée par une tendance à la concentration des sources sur le thème de la France. En 1985-87 la couverture géographique concerne au deux tiers la France (66%) et reste éclatée entre d'une part les pays d'Europe et l'Union européenne (15%) et une catégorie géographique intitulée "international" pour 18,8% des entrées. Pour 1995-97, la situation s'avère bien plus monolithique : la France couvre 90% des entrées, les 10% restant sont répartis pour 6 documents sur l'Union européenne et 4 sur l'Allemagne. Les raisons de cette couverture géographique presque exclusivement française proviennent notamment du déclin de l'entrée des sources documentaires autres qu'officielles : les achats de documents secondaires, manuels, ouvrages universitaires sont moindres, il est d'autre part plus difficile de se procurer des documents officiels européens que français.

- Pour la division 350, qui est aussi la plus stable dans ses évolutions, la couverture géographique donne également la part belle à la France : 82,2% en 1985-87 et 86,4% en 1995-97. Pour le reste, l'Union européenne va occuper la seconde place en 1985-87 comme en 1995-97 (9,3% des entrées et 7,6%). La répartition pour les autres pays reste plutôt marginale.

Comment se répartissent les différents types de sources selon les zones géographiques abordées dans les documents ?

Au premier abord la tendance générale est à la prédominance des sources secondaires (type 2) parmi les documents couvrant des zones géographiques autres que la France : ainsi, pour le Royaume-uni, 25 des 50 documents qui entrent en 1985-87 appartiennent à la catégorie 2 ; de même, pour l'Allemagne, sur la même période, 16 des 33 entrées sont de cette catégorie. Pour l'Union européenne les sources primaires (catégorie 1) sont assez nombreuses en 1985-87 (à un niveau équivalent de celui des catégories 2 ou 4). Pour les années 1995-97, les évolutions, qui géographiquement sont caractérisées par un repli sur la France, n'entament pas la répartition existant durant les années 1985-87.

Dans l'ensemble, ce repli sur la France a-t-il aussi des conséquences sur les

caractéristiques linguistiques des collections ?

1.4 - Caractéristiques des acquisitions selon le pays d'origine linguistique (page 13).

En corrélation avec la composition de l'ensemble des acquisitions, il faut noter aussi la répartition des documents par langue d'origine :

Dans l'ensemble les acquisitions sont plus nombreuses en français en 1985-87 qu'en 1995-97 (respectivement 41,7% et 37,1% des acquisitions) et de sources écrites dans une moindre mesure (32,2% et 27,4% des acquisitions) en 1985-87 et 3,3% en 1995-97. Les acquisitions en langues étrangères sont plus nombreuses qu'inexistantes (une entrée par exemple en espagnol) en 1985-87 et plus nombreuses qu'inexistantes (une entrée par exemple en espagnol et une en italien dix ans plus tard) en 1995-97. Ceci est dû à la répartition de chacune des divisions de la bibliothèque :

Pour la division 320.1 (sciences politiques) le français est la langue la plus marquée : en effet, 81% des acquisitions en 1985-87 et 81,1% en 1995-97 sont en français. La part de l'anglais est faible et importante uniquement dans le domaine de la science politique à un degré moindre (le fait référence à ces deux documents en langue anglaise et relevant surtout de la partie théorique des concepts théoriques, généralités : 27 documents en 85-87, 6 en 95-97) et dans une moindre mesure 324.2 à 5 (partis et organisations politiques).

Pour la division 320.3 (droit) le français est la langue la plus marquée : 97,6% des documents édités entre 1985 et 1997 ont été publiés en français. Les acquisitions de différents droits français sont plus nombreuses qu'inexistantes (une entrée par exemple) dans cette division les sources primaires (catégorie 1) et sources secondaires (catégorie 2) représentent les formes les plus courantes ; les sources en internet et originales ne sont pas favorisées et les acquisitions de sources en français sont plus nombreuses qu'inexistantes (une entrée par exemple).

Enfin, pour la division 320.4 (histoire) le français est la langue la plus marquée : la langue française est aussi à souligner : 97,6% en 1995-97 et 98,4% en 1985-87. La portion très réduite qui concerne les autres langues (civile 22 documents en anglais (dont 17 sont classés dans la subdivision 355) et 3 en espagnol (dont 2 en 1985-87, 1 en 1995-97), seulement 3 ouvrages en anglais et 1 en italien ont été achetés.

La langue française occupe donc parmi l'ensemble des acquisitions une position centrale et dominante largement explicable par les choix d'acquisition qui sont appliqués : le français est prioritaire. Les autres langues sont acquises dans une moindre mesure.

compléments de certaines questions déjà traitées en français. Il est tout à fait notable par ailleurs que les divisions composées le plus largement de sources secondaires à caractère général (catégorie 2) sont aussi celles qui détiennent le moins de documents en langues étrangères.

L'ultime élément de caractérisation des documents choisis concerne la détermination de leur niveau de complexité.

1.5 - Caractérisation des échantillons selon le niveau de complexité des documents (annexe 14).

La caractérisation des documents entrés à la bibliothèque selon leur niveau de complexité est une démarche qui complète les précédents critères d'évaluation tout en introduisant une dimension qualitative. L'utilité de ce critère est de plusieurs ordres. D'abord, il offre une mesure des pratiques d'acquisition en indiquant la proportion de documents de tel ou tel niveau entrés à la bibliothèque sur une période donnée. Ensuite, cette caractérisation est utile dans le cadre d'une action de désherbage des collections : la connaissance du niveau particulier de certaines sources permet de cerner plus précisément les documents que l'on souhaite éliminer. Enfin, ce critère est utile pour savoir si les collections sont conformes au niveau que l'on désire voir imprimer aux documents achetés : les manques et déséquilibres entre les divers niveaux de documents sont signalés et par là susceptibles d'être comblés en cas d'acquisitions rétrospectives ou d'infléchissement des acquisitions courantes.

Mener à bien une telle étude suppose une vérification du contenu des documents, d'où le risque d'exprimer sa subjectivité dans l'analyse. La construction d'une grille de niveau, organisée selon des critères précis, objectifs et adaptés à la situation des collections, s'avère nécessaire. Les quatre niveaux retenus pour notre étude⁵ sont apparus suffisamment larges afin d'atteindre des chiffres significatifs pour chaque catégorie fixée, et assez pointus pour marquer des différences pertinentes.

Néanmoins, parmi les échantillons retenus pour cette analyse par niveaux de complexité, certains types de sources ne peuvent pas tomber sous le coup des critères proposés. Ainsi, les sources officielles primaires (type 1) ont été exclues : d'une part, elles ont un caractère essentiel et peuvent apparaître comme des documents de référence utilisables par toutes les catégories de lecteurs ; d'autre part, les critères retenus pour fixer le niveau de complexité ne s'appliquent pas à ces sources primaires. En conséquence, 262 documents sur 454 - 57,7% - ont été analysés pour 1995-97 et 697 sur 1 003 - 69,5% - pour 1985-87.

Les résultats de la répartition des documents selon la grille de niveaux amène des contrastes pour les deux échantillons. Ainsi, pour 1985-87, nous pouvons souligner un relatif équilibre entre chaque niveau : les sources de niveaux 1 et 2, regroupant les

⁵ - Voir annexe 9 et infra. Partie 2, 2.1.

documents de vulgarisation et d'introduction à un domaine, et celles de niveaux 3 et 4, concernant des travaux à destination d'un public plus "initié", représentent chacune environ la moitié de l'ensemble. Dans ce cadre, le niveau 1 est le moins représenté (20,4% des monographies) alors que le niveau 2 est le plus important avec 29,4% de l'ensemble. Les niveaux 3 et 4 sont en proportion sensiblement identiques (environ 25%).

En l'espace de dix ans cette répartition par niveaux de complexité a évolué dans plusieurs directions :

- * la proportion de documents de niveaux 3 et 4 reste stable (23,6% et 26% de l'ensemble de l'échantillon),

- * les sources de niveau 1 voient leur part diminuer (12,2%),

- * les ouvrages de niveau 2 occupent une part croissante (38,2% de l'ensemble).

En dix ans les acquéreurs ont exclu les documents jugés d'un niveau trop faible pour la bibliothèque : cette baisse est à mettre en corrélation avec celle des formes documentaires de type 3 (essais) et 5 (témoignages et biographies...). De même, le maintien des formes de type 2 (manuels, documents généraux...) explique en partie la proportion croissante des sources de niveau 2. Nous constatons toutefois qu'entre un ensemble de sources d'initiation (niveaux 1 et 2) et un autre de sources de perfectionnement (niveaux 3 et 4) une stabilité s'est installée quant à une répartition équivalente des monographies de l'échantillon.

Quelle est la caractérisation du niveau des documents selon les divisions de la classification Dewey sélectionnées ?

- Répartition pour la division 320 : 259 documents sur 308 (84%) pour 1985-87 et 83 sur 125 (66,4%) ont été retenus pour composer les échantillons. En 1985-87 la situation est caractérisée par l'importance prise par les sources de niveaux 1 et 2 (34,4% chacun) par rapport au niveaux 3 (17,7%) et 4 (13,4%). Les acquisitions ont surtout privilégié des documents d'initiation ou grand public en science politique. Pour 1995-97, nous assistons à un recentrage des acquisitions sur des documents de niveaux intermédiaires : le niveau 2 occupe 42%, le niveau 3, 29%. Inversement, les acquisitions de documents grands publics déclinent (de 34,4% à 18%) à l'instar des ouvrages de niveau 4 (13,5% à 11%). La science politique, domaine d'acquisition qui a privilégié essentiellement des achats de sources d'initiation a connu un repli des acquisitions sur des sources didactiques directement utilisables par un large lectorat "intéressé" au détriment d'œuvres politiques à destination de lecteurs non initiés ou très spécialisés.

- Les 26 travaux portant sur le syndicalisme (331.88) en 1985-87 sont répartis de façon équivalente sur les quatre niveaux de complexité. Les 6 documents qui restent en 1995-97 sont classés en niveaux 1 ou 2, signe du désengagement de la bibliothèque pour l'acquisition dans ce domaine.

- En ce qui concerne le droit (340), 179 documents ont été retenus en 1985-87 - 63,7% -, et 86 en 1995-97 - 57% -, la faible taille des échantillons analysés pour ce critère provient de l'importance de documents de type 1 dans les collections. En étudiant plus dans le détail les échantillons, nous mettons à jour la prédominance des niveaux 2 et 3 : 77,8% en 1985-87, 75,5% en 1995-97. Les sources de niveau 4 sont comprises entre 25,7% en 1985-87 et 21% dix ans après. Enfin, le niveau 1 n'est presque pas représenté dans cette division (6,7% puis 3,5% !). Les acquisitions en droit privilégient les sources générales, d'introduction à la matière, ainsi que les manuels et documents essentiels pour soutenir une recherche. La place réduite du niveau 1, est caractéristique d'un domaine peu porté vers les ouvrages de vulgarisation "grand public", le poids de la production éditoriale étant plus concentré sur les ouvrages didactiques de tout niveau à destination d'un public universitaire du 1er au 3ème cycles. La tendance générale reste surtout marquée par l'accroissement de la part des sources de niveau 2 : 45,3% de l'ensemble en 1995-97, et par le déclin concomitant des autres catégories, particulièrement de niveau 3 et 4. La signification de cette évolution est à chercher dans des choix qui favorisent principalement les manuels et autres documents introductifs. Cette tendance est mise en exergue par la proportion importante (44% en 1995-97 et 48,2% en 1985-87) de formes de type 2 dans les acquisitions.

- Enfin, pour la division 350, qui intègre autant la "science administrative" que "art et science militaires", nous constatons que les segments retenus regroupent 233 documents (62% de l'ensemble de la division) en 1985-87 et 87 (51,2%) pour 1995-97. La proportion de documents primaires, exclus de l'analyse par niveaux de complexité, est très importante, réduisant d'autant plus la taille des échantillon analysés. Une caractéristique de cette division est l'importance des documents de niveau 4 : 37% de l'ensemble en 1985-87, 47,1% en 1995-97. La proportion de la "littérature grise" explique en partie ce haut niveau des ouvrages (catégorie 6 : 22,3% des sources en 1995-97 et 13,3% en 1985-87). Inversement, les documents de niveaux 1 et 3 sont moins nombreux en 1995-97 que dix ans avant : le premier passe de 14,2% à 12,6% et le second de 25% à 13,8%. Seul le niveau 2 connaît une légère hausse de 24% à 26,5% de l'ensemble

En conclusion, les tendances générales d'évolution de la répartition par niveaux de complexité corroborent le mouvement d'ensemble mis en exergue pour les autres caractéristiques. La collection en dix ans s'est repliée sur des types de sources jugées "essentiels" (manuels de base, ouvrages généraux, sources primaires), couvrant surtout le France et rédigées quasi exclusivement en français. En corrélation, la répartition par niveaux est marquée par l'exclusion croissante des sources de niveaux "extrêmes" : moindre proportion de documents de trop grande spécialisation ou de trop grande vulgarisation ; acquisition d'ouvrages essentiellement intermédiaires, d'initiation ou de référence, susceptibles de couvrir largement un domaine comme la politique.

L'ensemble des analyses que nous venons de proposer permettent de dresser un profil général pour les collections, mais rien n'indique si la qualité des diverses sources possédées est suffisante pour répondre aux missions de la bibliothèque, satisfaire le public et convenablement couvrir la champ de la "politique en France et en Europe".

Les chiffres obtenus doivent conduire à une confrontation des collections de la bibliothèque sur ces années par rapport à des ressources externes qui font référence sur la question étudiée. L'usage de listes extérieures, constituées durant la même période doit indiquer la qualité des collections et du travail d'acquisition mené par la *Documentation française* dans les divers domaines de la politique.

2 - Analyse du niveau du fonds par comparaison avec une bibliographie de référence.

2.1 - Remarques sur la méthode de vérification à l'aide d'une liste de référence.

L'usage de listes bibliographiques pour évaluer les collections ont, d'un point de vue méthodologique, des avantages comme des inconvénients.

Le principal avantage d'une telle méthode reste la simplicité de son application : n'importe quel personnel peut effectuer rapidement la vérification et obtenir des résultats probants. L'usage de listes suffisamment fines permet d'ordonner les domaines où la bibliothèque est forte et ceux où elle est faible. A partir de ces résultats la bibliothèque peut prendre des mesures pour combler les faiblesses de ses collections.

Les principaux désavantages concernent moins la mise en œuvre de cette méthode que la validité des listes utilisées. Celles-ci en effet ne sont pas systématiquement des références absolues et intangibles en terme de qualité. Ainsi, une liste utilisée pour une vérification bibliographique peut ignorer des références présentes dans les collections de la bibliothèque : tirer des conclusions sur la qualité d'une collection, ou d'une partie d'un fond, par rapport au pourcentage des ouvrages possédés par une bibliothèque parmi une liste de références relève d'un jugement alors essentiellement subjectif⁶. De plus, le contexte de constitution de la liste de référence et son origine, sont à signaler : l'usage du catalogue ou de listes d'acquisition d'une bibliothèque donnée afin de contrôler les collections d'une autre ne doit pas nous faire oublier que les missions des deux centres de documentation peuvent être différents. Par conséquent, toute interprétation des résultats doit se construire en ayant toujours à l'esprit ces distorsions possibles entre les deux éléments que nous comparons.

Pour notre étude nous avons choisi de constituer deux listes de référence à partir de la *Liste mensuelle des ouvrages entrés à la bibliothèque de la FNSP*. Compte-tenu du nombre important de documents acquis par la FNSP nous avons réduit nos deux

⁶ - Voir, GABRIEL, Michael R., *Collection Développement and Collection Evaluation*, Lanham & London, The Scarecrow Press, Inc., 1995, p. 81.

échantillons aux années 1985 et 1995 : ces deux années ayant comme particularité d'être très différentes quant au nombre d'entrées à la bibliothèque de la dF sur la période (3000 en 1995, plus de 6000 en 1985). Alors que le nombre d'entrées à la dF diminuait de moitié, les listes constituées se composent de 762 documents pour 1985 et 977 pour 1995. La différence de volume entre ces deux listes provient du souci de la FNSP de constituer un fonds "exhaustif" en science politique en conformité avec la mission qui lui est attribué en tant que CADIST de science politique : en dix ans la couverture de la question France et de l'Europe dans une perspective politique a donc été améliorée. La dF n'a pas à assumer une telle mission, en conséquence, les chances pour que les résultats obtenus dans cette comparaison soient au détriment de la dF sont importants. De plus, nous avons souligné le déclin du nombre d'entrées à la bibliothèque de la dF entre 1985 et 1995 : si les listes retenues ne suivent pas une baisse en volume proportionnelle correspondant à celle de la dF, alors nous constaterons sans doute un baisse du nombre d'ouvrages communs aux listes de la FNSP et à la collection de la dF.

Ce problème d'adéquation entre les listes bibliographiques utilisées comme références extérieures et les collections évaluées pose des questions pour l'interprétation des résultats. A partir de quel taux de recouvrement entre les listes et le fonds pourra-t-on dire que la collection de la dF est "minimale", "basique", "d'appoint ou universitaire", de "recherche" ou "complète" ⁷ ? Dans ce cadre, la FNSP - en tant que CADIST pour la science politique - peut être considérée comme visant à l'exhaustivité et possédant une collection "complète", ou pour le moins de "recherche". La position la plus tenable pour analyser les résultats de la comparaison est de faire correspondre à tel taux de recouvrement un niveau pour la collection : ce travail n'est pas sans être sujet à caution, ni produire des contestations et des approximations. Nous avons choisi de lister trois "système" de conversion ⁸ :

niveaux collection	syst. des quantiles	syst. des quintiles	syst. de "Gwinn-Mosher"
5 - complète	100%	81 à 100%	85 à 100%
4 - recherche	76 à 99%	61 à 80%	70 à 85%
3 - universitaire ou d'appoint	51 à 75%	41 à 60%	55 à 70%
2 - basique	26 à 50%	21 à 40%	40 à 55%
1 - minimum	1 à 25%	1 à 20%	25 à 40%
0 - hors champ	0%	0%	< 25%

Le système des "quantiles" semble le plus simple, si aucun document n'est

⁷ - Pour la définition de cette typologie voir la note 5, partie 2.

⁸ - Présentés et critiqués par WHITE, Howard D., *Brief Tests of Collection Strength : A Methodology for All Types of Libraries*, Westport, London, Greenwood Press, 1995, p. 21.

possédé la collection est “hors du champ” étudié, inversement, si tous les ouvrages sont détenus nous atteignons l’exhaustivité.

Avec les systèmes des “quintiles” et de “Gwinn et Mosher”, il y a une certaine ambiguïté pour le cinquième niveau, puisque les 15 à 20 % manquant dans une collection peuvent en fait être fondamentaux pour une collection. De même, dans le système de Gwinn-Mosher, si moins de 25 % est possédé par la bibliothèque la collection est “hors du champ” étudié. Or, ces 25 % peuvent correspondre aux ressources fondamentales pour la question évaluée.

Ces méthodes peuvent être appliquées pour l’interprétation des résultats du recoupement. Toutefois, il ne faut pas oublier que des données quantitatives sont utilisées pour produire une opinion sur la qualité d’une collection, ce travail peut toujours être contesté comme expression d’une opinion subjective au travers l’interprétation de données objectives. Dans tous les cas, il faut se rappeler que les objectifs de la dF en matière documentaire sont différents de ceux de la FNSP : celle-ci est CADIST en science politique alors que la dF n’a pas de mission aussi pointue dans ce domaine. La comparaison pour être opératoire doit être la plus fine possible, d’où des pondérations à apporter en fonction des caractéristiques linguistiques ou des différentes formes de documents.

2.2 - Résultats de la comparaison des collections de la dF avec deux listes sélectives des acquisitions de la FNSP pour les années 1985 et 1995 (annexe 15).

D’un point de vue général, 46,3% des notices de la FNSP retenues sont présentes à la bibliothèque de la dF en 1985, proportion qui passe à 24,5% pour 1995. Une analyse d’ensemble de ce déclin nous fait tirer des conclusions sur un repli des acquisitions sur des documents de base, essentiels et incontournables dans notre domaine. L’évolution en terme de valeur des collections peut être exprimée en fonction de plusieurs lectures. Selon le méthode des quartiles, le niveau du fonds de la dF est “basique” (niveau 2) en 1985 et “minimum” (niveau 1) pour 1995. Selon le système de Gwinn-Mosher la collection est de niveau 2 en 1985 et de niveau 0 ou 1 en 1995. Différemment, avec la méthode des quintiles, la collection serait de niveau 3 ou “d’appoint” en 1985 et de niveau 2 ou “basique” en 1995. Les conclusions que nous pouvons ici tirer sur le niveau général du fonds étudié varient en fonction de la grille d’interprétation utilisée. Afin d’offrir une analyse opératoire de la valeur des collections, une évaluation portant de manière affinée sur les diverses formes de sources s’avère plus probante.

Avant d’engager une comparaison entre la FNSP et la dF en fonction du type de sources, il faut présenter la structuration des échantillons de la FNSP en 1985 et 1995 selon la forme des documents possédés (voir page suivante).

	1995	%	1985	%
type 1	173	17,7%	153	20%
type 2	383	39,2%	284	37,2%
type 3	82	8,4%	119	15,6%
type 4	210	21,5%	123	16,1%
type 5	44	4,5%	35	4,6%
type 6	22	2,25%	10	1,3%
type 7	63	6,4%	38	5%
TOTAL	977	100%	762	100%

Toute chose égale par ailleurs, nous pouvons nous rendre compte que la structure des acquisitions en science politique à la FNSP en 1985 et 1995 est différente de celle de la Documentation française : les sources de type 2 restent les plus nombreuses ; les documents classés dans les catégories 1 et 4 occupent entre un cinquième et un sixième du fonds. Dans tous les cas, la situation de la dF fait la part belle aux documents primaires officiels (catégorie 1). Par contre, la proportion de sources de types 2, 4, 6 et 7 reste moindre à la dF. Cette différence dans la structure des collections amène des nuances quant à l'importance des recoupements entre la FNSP et la dF en fonction de la forme des sources.

Pour les sources de type 1, la proportion de documents de la FNSP présents à la dF évolue peu en dix ans : 55% en 1985, 50,3% en 1995. Selon la méthode utilisée, le niveau du fonds de la *Documentation française* pour ces types de sources est de 2 ou 3.

Les nuances sont toutefois marquées selon les sous-catégories qui constituent cette partie. Ainsi, parmi les 61 titres de la catégorie 1A retenus pour 1985 dans les acquisitions de la FNSP, 51 sont présents à la dF (83,6%). Dix ans plus tard, la proportion passe à 50% (34 documents sur 68). Pour ces documents la dF qui avait une collection de niveau 4 (collection de recherche) ou 5 (collection complète) en 1985, n'a plus qu'un niveau de 2 (collection basique) ou 3 (collection universitaire ou d'appoint) en 1995.

La catégorie 1B ne concerne pas un nombre suffisant de documents pour donner lieu à l'attribution d'un niveau pertinent pour les collections de la dF : un seul document acheté par la FNSP en 1985 et 8 en 1995.

Peu de sources ont également été retenues pour la catégorie 1C : 33 en 1985, et 18 en 1995. Très peu sont possédées par la dF : 6 en 1985, une seule en 1995. Comme nous l'avons déjà indiqué, la bibliothèque n'acquiert directement que de manière marginale les documents émanant d'organismes non-officiels (partis, syndicats, associations, clubs de réflexion).

Plus intéressante est la situation des rapports officiels (1D). Ces sources qui occupent une part stable parmi les acquisitions de la FNSP - 7,6% en 1985, 8 % en 1995 - sont mieux couvertes par la dF en 1995 qu'en 1985 : 44,8% des documents sont présents en 1985, 64,1% en 1995. Sur ce point le niveau de la collection de la dF semble s'être amélioré en dix ans, passant d'un niveau 2 ou 3 (basique ou universitaire faible) à un niveau universitaire(3).

Au cœur même des publications officielles qui dans l'ensemble apparaissent d'un niveau stable, nous constatons donc des évolutions divergentes selon le type de source que contient cette catégorie.

A propos des sources de type 2, qui en volume sont les plus nombreuses dans les listes retenues, la tendance est la baisse du niveau des collections évaluées. En 1985, 49% des documents acquis par la FNSP étaient aussi à la dF ; cette proportion décline à 28,2% en 1995. La dF aurait donc réduit ses acquisitions au point de ne privilégier que les sources essentielles garantissant un niveau minimum : nous sommes passé pour ces sources d'un niveau 2 / 3 en 1985 à un niveau 1 / 2 en 1995.

Le déclin du niveau des collections est très marqué concernant les sources de type 3 (essais, ouvrages journalistiques, etc.). En effet, si en 1985 70 des 119 monographies achetées à la FNSP étaient à la dF - soit 58,8% - dix ans plus tard ce n'était plus le cas que pour 10 des 82 documents retenus - soit 12,2%. Durant ce laps de temps, la dF a vu son fonds passer d'un niveau 3 (collection d'appoint) à un niveau 1 (collection minimale). Cette situation corrobore le choix d'exclure ce type de document dans les acquisitions courantes de la dF.

Pour les documents de type 4 (sources secondaires traitant de questions pointues, travaux universitaires) qui occupent une part importante au niveau des listes d'ouvrages de la FNSP (16,1% en 1985, 21,5% en 1995), la proportion commune aux collections de la dF et de la FNSP est faible et va en déclinant. Si en 1985 25,2% étaient présents (31 sur 123), ce qui constituait un niveau minimum ou basique (1 ou 2) pour la collection, à partir de 1995, seul 10,5% (22 sur 210) sont commun à la dF et à la FNSP, ramenant le niveau des collections de ce type de monographies au pire "hors du champ" étudié (niveau 0) et au mieux à un niveau minimal (1).

La cinquième catégorie de documents (témoignages, biographies d'acteurs de la vie publique) ne concerne pas un nombre important d'ouvrages sur les listes de la FNSP (35 en 1985, 44 en 1995), mais est la forme pour laquelle le déclin est le plus marqué concernant la proportion présente à la dF. Si en 1985, 20 des 35 documents étaient à la bibliothèque de la dF - 57,1% - d'où une collection d'appoint (niveau 3), à partir de 1995, une seule des 44 notices de la FNSP se retrouve à la dF, signifiant par là que ce type de sources ne serait quasiment plus constitutif des collections.

Dans un même ordre d'idée, la même analyse pourrait être faite pour la "littérature grise" (catégorie 6). Même si les volumes sont faibles (10 documents en 1985, 22 en 1995), nous pouvons constater qu'un seul documents est présent à la dF en 1985 et aucun en 1995. Plusieurs raisons expliquent la nullité de ce recouvrement : la difficulté pour se procurer la "littérature grise" qui ne passe pas par les circuits éditoriaux classiques ; le caractère très spécifique des documents cités, qui restent essentiellement des travaux universitaires produits par les étudiants de Sciences po. et versés automatiquement dans les collections de la bibliothèque. La nullité du résultat ne signifie pas pour autant que la "littérature grise" est absente du fonds de la dF : les documents produits par les administrations et non publiés, ainsi que les travaux en séminaire des élèves de l'ENA sont déposés à la bibliothèque.

Enfin, la dernière catégorie de sources, un peu "fourre tout" (mélanges, actes de colloques, de congrès, catalogues d'expositions) indique un recouvrement bas entre les acquisitions de la FNSP et le fonds de la dF : 8 documents sur 38 en 1985 (21%) ; 11 sur 63 en 1995 (17,4%). Le niveau de la collection de la dF pour ce type de sources peut être considéré comme minimum, la bibliothèque ne possédant que les travaux "incontournables" sur ces questions.

Des différences de niveaux dans la collection peuvent être aussi mise à jour si nous analysons le recoupement des listes de la FNSP en fonction de la langue des documents.

Parmi les deux listes de la FNSP, les ouvrages en français occupent 72,4% de l'ensemble en 1985 et 68,3% en 1995, les 27,6% et 31,7% qui restent étant répartis entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien.

Il est à noter que le taux de recouvrement varie selon la langue.

Pour le français, sur 552 titres en 1985, 335 - soit 60,7% - sont présents à la dF : pour cette même année la proportion de documents communs augmente de plus 14 points par rapport au taux de recouvrement toutes langues confondues. En conséquence, pour 1985, les collections de documents en langue française atteignent le niveau universitaire ou d'appoint (niveau 3), voire le niveau 4 (collection de recherche) si nous suivons à la lettre la méthode dite des quintiles. En 1995, nous constatons là aussi que le recouvrement de 34,8% (233 documents sur 668) est de dix points supérieur au taux donné lorsque nous intégrons l'ensemble des sources. Pour le coup, le fonds en français en 1995 est d'un niveau basique supérieur (2 / 3) si nous suivons les méthodes des quintiles et quartiles, ou d'un niveau 1 minimal selon la méthode de Gwinn et Mosher. dans l'ensemble, pour les deux années, si nous excluons les documents en langues étrangères, les collections en français sont d'un niveau supérieur à celui de l'ensemble du fonds tous documents confondus.

Inversement, pour les documents en langues étrangères, la situation est caractérisée par une très faible proportion de documents communs : 8,5% en 1985 (18 sur 210) et 2%

en 1995 (6 sur 309). La dF a donc un fonds de niveau 0 (hors sujet) ou de 1 (minimum) très faible pour les monographies en langues étrangères. Manifestement, les acquisitions de la dF privilégient quasi exclusivement les ouvrages en français, ce qui confirme la proposition faite précédemment.

Un autre élément de pondération à intégrer dans notre comparaison est celui du thème abordé : pour l'année 1995 nous pouvons établir une distinction selon les divisions de la classification Dewey ; pour 1985 ce travail est plus délicat dans la mesure où les listes d'acquisition de la FNSP utilisent une classification propre difficilement convertible dans chaque division de la Dewey. Nous indiquerons donc des résultats pour chaque année en utilisant des systèmes de classifications différents.

Concernant l'année 1985, neuf divisions du classement de la FNSP ont été retenues⁹. Toutefois, toutes ces divisions n'accueillent pas de façon équivalente un nombre identique de documents. Ainsi, les sections 1 (sciences sociales et humaines, généralité et méthodes), 2 (Histoire, biographie), 8 (études générales et géographiques), 11 (aspects culturels et religieux) ne contiennent que quelques documents traitant des questions étudiées. Les sections les plus significatives sont les 4 (science politique, science administrative : recoupant grossièrement les subdivisions 320 et 350 à 354 de la Dewey), 5 (droit, équivalent à la division 340), 9 (aspects politiques et administratifs, regroupant là aussi des subdivisions des classes 320 et 350 de la Dewey) et 13 (relations internationales, correspondant aux subdivisions de 355 à 359 et 327).

Pour la section 4, 43,7% des documents de la FNSP étaient présents à la dF en 1985 : une telle proportion met le fonds à un niveau 2 ou basique (méthode de Gwinn-Mosher et méthode des quartiles) ou à un niveau 3 - universitaire faible - (méthode des quintiles).

Les résultats de la comparaison sont meilleures si nous analysons la section 5 - droit. Ici, 58,3% des documents sont communs à la FNSP et à la dF (70 sur 120). De façon unanime nous pouvons dire que le niveau 3 (collection universitaire) est atteint pour cette année.

Concernant les "Aspects politiques et administratifs" (section 9), la couverture pour cette importante division est de 46,25% (179 documents sur 387), situant le niveau de cette frange du fonds dans la catégorie basique ou universitaire faible (niveau 2 ou 3).

Enfin, à propos de l'ensemble intitulé "relations internationales" (section 13), la proportion de documents communs est moindre puisqu'elle n'atteint que 36% (32 documents sur 89). Ces questions sont moins couvertes par la dF ce qui explique cette moindre couverture, réduisant la collection sur ces questions au niveau basique voire

⁹ - Section 1 : sciences sociales et humaines : généralités, méthodes,
section 2 : histoire, biographie,
section 4 : science politique, Science administrative,
section 5 : droit,
section 8 : études générales et géographiques,
section 9 : aspects politiques et administratifs,
section 11 : aspects démographiques et sociaux,
section 12 : aspects culturels et religieux,
section 13 : relations internationales.

minimal (1 ou 2).

Les évolutions pour l'année 1995 sont largement défavorables à la dF et sont caractérisées par une dégradation de la couverture. La structure de la liste de la FNSP pour cette année est surtout composée de documents regroupés au sein de la division 320 : le statut de CADIST en science politique explique cette répartition :

Répartition des acquisitions de la FNSP en 1995 par divisions de la Dewey :

DDC	nb. docs.	%
320	449	46%
331.88	27	2,8%
340	325	33,2%
350	176	18%
Total	977	100%

Les acquisitions de la Documentation française, à l'inverse, privilégient plus les sources indexées en 340 ou 350 qu'en 320 : cette divergence de structure explique en partie les résultats de ce recoupement pour 1995.

Ainsi, s'agissant de de la division 320, sur 449 documents sélectionnés, 77 sont présents à la bibliothèque (17,1%). Ce mauvais résultats indique que le fonds de la dF ne contient que les sources minimales en sciences politique. Cet appauvrissement par rapport à 1985 (43,7% de sources communes en 1985 pour la section 4, 46,25% pour la section 9) entraîne un net déclin du niveau du fonds en science politique, la dF ne pouvant pas sur ces questions revendiquer un niveau supérieur à la catégorie minimale (niveau 1). Cette carence est préjudiciable à la dF pour le suivi de l'actualité éditoriale : les acquisitions de la FNSP pour la subdivision 324, qui sont les plus nombreuses pour la science politique, sont presque totalement absentes du fonds de la dF (13 sur 183 sont communes : 7,1% !). Les travaux concernant la vie politique française et européenne représentent la portion congrue des entrées à la dF alors que leur importance dans les entrées à la FNSP est marquée.

Pour la division 340 (droit) la situation est meilleure : sur 325 titres sélectionnés 103 sont présents (31,7%). dans l'ensemble le niveau est minimum ou basique (1 ou 2) selon la méthode d'analyse choisie. Il faut cependant souligner que les deux plus importantes subdivisions sont couvertes de façon différenciée. Pour 341 (droit international), 36 documents sur 147 sont communs, soit 24,5%, alors que pour les documents indexés en 342 (droit administratif et constitutionnel) 34 documents sur 83 sont communs (41%). Cette importance accordée au droit administratif corrobore les résultats obtenus précédemment à propos des caractéristiques des collections de la dF : sources primaires nombreuses, documents sur le droit administratif privilégiés.

Enfin pour la division 350, le résultat est identique à celui obtenu pour le droit : un peu moins d'un tiers des sources sont communes (57 sur 176). Le fonds est alors ici

aussi de niveau 1 à 2, sans qu'il ait de variations importantes pour les sources abordant les questions de "science administrative (40 documents sur les 130 retenus) ou les "art et science militaires" (17 travaux sur 46).

Dans l'ensemble, les évolutions entre 1985 et 1995 confirment la situation des deux échantillons sélectionnés : les collections de la dF voient leur niveau décliner en comparaison avec une source extérieure faisant référence en science politique. Pour autant, notre travail est maintenant d'indiquer des pistes d'infléchissement des choix d'acquisition de la dF afin de compléter ces manques et de renforcer les espaces de spécialisation possibles d'un point de vue documentaire.

QUATRIÈME PARTIE : PRÉCONISATIONS ET CONCLUSIONS.

A partir de la synthèse des résultats obtenus suite à l'étude des collections, nous pouvons établir un ensemble de propositions quant aux évolutions souhaitables des pratiques d'acquisition.

Toutefois, toute validation de ces propositions ne saurait intervenir sans un approfondissement préalable de la démarche évaluative et un regard prospectif plus large sur l'inscription de la bibliothèque dans un espace documentaire déterminé.

1 - Synthèses des évolutions constatées dans la structure des collections.

- Évolutions des collections de la dF : tableau synthétique.

DDC	320	331.88	340	350	
volume	1985-87	308	36	282	377
	1995-97	125	8	151	170
types de sources ¹	1985-87	2 ; 3	2	2 ; 1	1 ; 2
	1995-97	1 ; 2		2 ; 1	1 ; 6
couv. géo.	1985-87	<i>France+UE +All+RU</i>	<i>France</i>	<i>France+ International</i>	<i>France+UE</i>
	1995-97	<i>France+All</i>	<i>France</i>	<i>France</i>	<i>France</i>
couv. ling.	1985-87	<i>français+ anglais</i>	<i>fr.</i>	<i>fr.+ang.</i>	<i>fr.+ang.</i>
	1995-97	<i>français</i>	<i>fr.</i>	<i>fr</i>	<i>fr.</i>
niveau docs. ²	1985-87	<i>2 et 1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>4</i>
	1995-97	<i>2</i>	<i>1 et 2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>

¹ - Nous n'indiquerons ici que les deux plus importantes formes documentaires par division.

² - Niveau de complexité le plus important dans la division correspondante.

D'un point de vue général, le volume de documents entrés à la bibliothèque a décliné en dix ans, toutefois, les choix des acquéreurs sont marqués par une relative stabilité du niveau des sources choisies. Enfin, sur les questions de politique les évolutions sont marquées par un recentrage des collections sur la France et la langue française, et par une recomposition du fonds autour des sources officielles primaires et des sources secondaires générales.

Niveau de la collection : il a été établi à partir de la comparaison effectuée avec deux listes issues des acquisitions de la FNSP en 1985 et 1995.

Niveaux par formes de documents :

formes	1985		1995	
	niveau	%FNSP à la dF	niveau	% FNSP à la dF
1A	4-5	83,6%	2-3	50%
1B				
1C	0	3,7%	0-1	18,2%
1D	2-3	44,8%	3	64,1%
2	2-3	49%	1-2	28,2%
3	3	58,8%	1	12,2%
4	1-2	25,2%	1	10,5%
5	3	57,1%	0-1	2,2%
6	0		0	
7	1	21%	1	17,4%

Le niveau de la collection a globalement décliné en l'espace de dix ans, toute catégories de sources confondues, à l'exception notable des documents classés dans le type 1D (rapports officiels) de la grille de classement. Le maintien de cette forme documentaire provient sans doute du versement automatique de ces sources dans le fonds et de l'existence d'une collection ("les rapports officiels") de la dF chargée de leur diffusion. Les "formes" de documents qui constituent la force de la bibliothèque et qui, par là, sont susceptibles de permettre à celle-ci d'afficher sa spécificité dans l'espace documentaire parisien restent les sources officielles françaises : même si ici la FNSP possède plus de documents que la dF, il ne faut pas oublier la relative faiblesse de l'établissement évalué sur les sources officielles étrangères.

D'un point de vue thématique, nous constatons un déclin du niveau des collections sur dix ans, même si la comparaison entre les deux listes est difficile compte-tenu de l'utilisation de méthodes de classification différentes par la FNSP à dix ans d'intervalles.

La science politique (division 320 de la Dewey) est d'un niveau moindre à celui des autres divisions retenus (340 et 350) : 17,1% de documents communs dans le premier cas, d'où un niveau minimal pour les collections ; un peu plus de 30% de sources communes pour les deux autres divisions choisies, d'où un niveau pour chacune que nous pourrions considérer comme basique (niveau 2). En 1985, la FNSP utilise un système de classement de ses acquisitions selon une logique différente : les questions politiques et administratives sont regroupées dans les sections 4 (science politique et administrative) et 9 (aspects politiques et administratifs des sociétés et Etats contemporains), le droit est isolé en section 5 et les relations internationales (dispersées parmi les subdivisions 327 et 341 de la Dewey) sont regroupées en section 13. Pour cette années, les résultats de la comparaison sont bien plus favorables pour la dF : 43,7% des sources achetées par la FNSP et indexées dans la section 4 sont à la dF, 46,2% pour la section 9, mettant le niveau de la collection entre 2 et 3 (basique ou universitaire) ; pour le droit (section 5), le résultats s'élève jusqu'à 58,3% d'où un niveau 3 sur ces questions ; les relations internationales (section 13) seulement débouchent sur un résultats plus médiocre avec 36% de sources communes et un niveau basique pour cette frange du fonds. Bref, au regard de ce travail de comparaison des fonds de la Documentation française avec des listes extérieures jugées de référence, il ressort que des carences sont patentes pour les documents qui traitent de science politique "pure" bien plus que pour les autres.

Malgré le déclin indubitable des collections de la dF, il ne faut pas manquer de montrer aussi les points forts de la bibliothèque, notamment concernant la richesse de son fonds sur certaines formes de sources (ensemble des documents primaires). Quelles propositions peut-on faire pour réorienter la politique documentaire de la bibliothèque et valoriser ses forces ?

2 - Propositions d'axes d'acquisition.

Compte-tenu des différences de situations pour chaque divisions de la Dewey retenus, des propositions constructives doivent se comprendre pour chacune. Ainsi, afin d'apporter un instrument efficace aux acquéreurs, nos propositions doivent s'inscrire dans des subdivisions suffisamment larges pour comprendre un volume d'acquisition minimal qui garantit la cohérence des collections constituées et évite un éclatement tous azimuts des thèmes abordés.

les propositions pour chaque subdivision comprennent des suggestions portant sur divers critères :

- * la part des documents achetés sur tel ou tel thème pour chaque division ;
- * les types de sources à privilégier ;
- * la couverture géographique et la couverture linguistique ,
- * le niveau de complexité maximum des sources acquises.

- ◆ Pour la division 320 (science politique), qui a le plus de carences à combler et dont le niveau est le plus faible, nous avons choisi de proposer pour chaque subdivision retenues des axes d'acquisition minimum afin d'atteindre un niveau 3, c'est-à-dire offrir au lectorat des collections soutenant des cours de premier ou deuxième cycles universitaires sur ces aspects.
- 320 : favoriser surtout les subdivisions 320.5 (théorie et idéologie politique) et 320.9 (conjonctures et conditions politiques).
 - * Part dans les acquisitions de la division : 20%
 - * Types de sources à favoriser : type 2 (pour la théorie avoir les manuels généraux sur les grands courants de la pensée politique), types 3 et 5 (pour les questions de conjoncture politique), type 4 (travaux sur des questions précises de conjoncture politique).
 - * Couverture géographique : France et Union européenne.
 - * Couverture linguistique : français à privilégier, langue anglaise pour les sources jugées fondamentales en théorie politique et non traduites en français.
 - * Niveaux de complexité des ouvrages : 2 et 3.
- 321 : types d'Etat et de gouvernements.
 - * Part dans les acquisitions : 10 à 15%.
 - * Types de sources à privilégier : documents théoriques, types 2 et 4.
 - * Couverture géographique : tous les pays de l'Union européenne.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * niveaux de complexité : niveaux 2 et 3.
- 323 : droits civils et politiques. Abordant principalement les questions de droits politiques, nous indiquerons surtout des préconisations pour la subdivision 323.5 (droits politiques).
 - * Part dans les acquisitions : 5%.
 - * Types de sources : type 1 (textes faisant référence à ces droits, documents officiels), type 2 (manuels d'introduction).
 - * Couverture géographique : France et UE.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 3.
- 324 : subdivision très large, traitant de la vie politique en général. Pour notre travail, nous avons regroupé ensemble les subdivisions de 324.2 à 4, traitant des partis politiques, et celles qui abordent les élections de 324.6 à 9.

324.2 à 4 : l'affaiblissement en volume sur dix ans ne doit pas faire oublier l'importance de la question des partis, surtout dans une bibliothèque qui a vocation à

proposer des documents sur l'actualité politique et sociale.

- * Part dans les acquisitions : 20 à 30%

- * Types de sources : tous types de sources, des documents internes aux partis politiques aux travaux universitaires.

- * Couverture géographique : France, Europe de façon moins exhaustive.

- * Couverture linguistique : français, anglais exceptionnellement.

- * Niveaux de complexité : tous niveaux de 1 à 4.

324.5 à 9 : Subdivisions importantes dans une bibliothèque d'actualité puisque traitant des questions des élections. Documents sur ce thème insuffisamment achetés par la dF.

- * Part dans les acquisitions : 10%, variable selon la conjoncture.

- * Types de sources : tous types. Rechercher surtout l'exhaustivité pour l'ensemble des sources officielles produites par les partis en période électorale.

- * Couverture géographiques : France et UE.

- * Couverture linguistique : français.

- * Niveaux de complexité : tous niveaux.

- 325 : migrations internationales. Cette catégorie ne concerne pas une masse importante de documents.

- * Part dans les acquisitions : moins de 10%.

- * Types de sources : types 1 et 2.

- * Couverture géographique : France et Union européenne.

- * Couverture linguistique : français.

- * Niveaux de complexité : 2, 3 maximum.

- 327 : relations internationales, diplomatie. La part de cette division n'est pas très étendue dans les collections.

- * Part dans les acquisitions de la division : 5 à 10%

- * Types de sources : types 2, 5 (témoignages d'acteurs politiques) et 4.

- * Couverture géographique : France et Union européenne (moins prioritaire).

- * Couverture linguistique : documents en français.

- * Niveaux de complexité : 1 à 3.

- 328 : Le législatif.

- * Proportion dans les acquisitions : 10% environ.

- * Types de sources : recherche de l'exhaustivité pour les sources de type 1, documents essentiels de type 2.

- * Couverture géographique : France et Union européenne.

- * Couverture linguistique : français.

- * Niveaux : 2 à 3 maximum.

- ◆ La situation pour le droit (division 340) est meilleure que pour la science politique, le niveau d'ensemble des collections dans ce domaine a moins souffert de la baisse des entrées. Néanmoins, des orientations des acquisitions ne sauraient aborder le droit dans son ensemble, un travail d'approfondissement doit être mené sur les droits qui correspondent à la vocation qu'à la bibliothèque d'être un centre de ressources administratives.

- 340.1 : philosophie et théorie du droit.
 - * Part des acquisition dans la division "droit" : 10%.
 - * Types de sources : types 2 et 4, ouvrages théoriques introductifs, auteurs fondateurs ou importants dans la pensée juridique.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 4.

- 341 : droit international. Par rapport au déclin de cette subdivision, il convient de redonner une place à ce type de droit dans les acquisitions compte-tenu de l'importance de l'enjeu européen.
 - * Part des acquisitions : 10 à 15%.
 - * Types de sources : type 1 (textes officiels en droit international et européen), type 2.
 - * Couverture géographique : France, Union européenne et divers pays.
 - * Couverture linguistique : français, anglais pour les textes officiels.
 - * Niveaux de complexité : 2 et 3.

- 342 : droits constitutionnel et administratif. Ces droits sont les plus en rapport avec les collections de la dF et par là doivent occuper une place importante toute particulière dans les acquisitions.
 - * Part dans les acquisitions : 25 à 30%
 - * Types de sources : tous types, manuels introductifs pour les pays européens.
 - * Couverture géographique : France et tous les pays européens.
 - * Couverture linguistique : français et anglais.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 4.

- Les autres types de droits concernés ont une position de moindre importance dans les acquisitions : 343 (législations diverses en droit public), 344 (droit social), 345 (droit pénal), 346 (droit privé), 347 (procédure civile).
 - * Part dans les acquisition en droit : 35 à 40% dans l'ensemble.
 - * Types de sources : privilégier les sources officielles (type 1A), les manuels (type 2) avec une mise à jour régulière.

- * Couverture géographique : France.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 3 maximum.
- 348 : lois, règlements et jurisprudence. Actuellement cette subdivision n'est pas présente dans les collections de la dF. Son intégration est possible si nous cherchons à distinguer dans les collections les sources classées dans la catégorie 1A (sources primaires officielles).
 - * types de sources : type 1A.
 - * Couverture géographique : France et Union européenne.
 - * Couverture linguistique : français.
 - 349 : droit interne des différents pays. Cette catégorie n'est pas présente au sein des collections de la dF. Toutefois, son utilisation pourrait être utile pour distinguer les sources juridiques qui couvrent les pays de l'Union européenne.
 - * Types de sources : types 1 et 2.
 - * Couverture géographique : tous les pays de l'UE.
 - * Couverture linguistique : français si possible, anglais, allemand, italien et espagnol si aucun document n'existe en français ou en anglais.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 3 maximum.
- ◇ Enfin, les propositions susceptibles d'être faites pour la division 350 (administration publique et art et science militaires) doivent tenir compte de la réalité d'une division dont les diverses catégories intéressent à des degrés divers la bibliothèque de la dF. Les propositions faites pour cette division suivront l'ordre établi dans la 19ème édition de la Dewey, qui a été utilisée pour indexer les documents, alors que la division 350 est remaniée dans la 21 édition.
- 350 : organisation administrative, généralités. Sous cette division nous avons inclu les introductions et théories concernant la science administrative.
 - * Part dans les acquisitions : 20%.
 - * Types de sources : types 2 et 4.
 - * Couverture géographique : France et Union européenne.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * Niveaux de complexité : 2 à 3.
 - 351 : administration publique. Cette subdivision représente le cœur de cette classe et doit faire l'objet d'une attention toute particulière.
 - * Part dans les acquisitions : 40 à 50%
 - * Types de documents : tous types.
 - * Couverture géographique : France, UE et autres pays de l'Union.

- * Couverture linguistique : français et anglais.
 - * Niveaux de complexité : de 1 à 4.
- 352 : gouvernements locaux et collectivités territoriales.
 - * Part dans les acquisitions : 15 à 20%.
 - * Types de sources : tous types de sources.
 - * Couverture géographique : France et divers pays d'Europe.
 - * Couverture linguistique : français.
 - * niveaux de complexité : 2 et 3.
- 355.02 et 03 : pour les questions "d'arts et sciences militaires", privilégier les aspects concernant les questions générales sur la guerre et sur les situations politiques et militaires.
 - * Part dans les acquisitions : 10%
 - * Types de sources : types 1 et 2.
 - * Couverture géographique : France et Union européenne (pour les Questions traitant de la politique européenne de sécurité commune).
 - * Couverture linguistique : français.
 - * Niveaux : 2 à 3.
- ◇ L'ultime subdivision que nous avons sélectionnée pour notre travail est 331.88 pour les documents sur le syndicalisme. Dans leur dimension politique, le syndicalisme et les syndicats peuvent être indexés en 322.2, or, à la dF, cette subdivision n'est pas usitée et l'ensemble des ouvrages sur cette question sont classés en 331.88. Devant la faible part de sources entrées à la bibliothèque, il nous est apparu plus pertinent de maintenir dans cette subdivision tous les documents abordant le syndicalisme tant dans une perspective politique que économique et sociale.

Dans l'ensemble, ces diverses propositions ne sauraient être définitives, et ne peuvent recevoir l'aval des tutelles que si des éléments de réflexion supplémentaires viennent les compléter.

3 - Conclusions : conditions d'applicabilité des propositions et démarches complémentaires nécessaires.

□ La question des supports électroniques.

Les propositions couvrent les acquisitions de monographies. Néanmoins, pour être complet, tout plan de développement des collections devra intégrer également des éléments de proposition sur d'autres supports documentaires. Il semble impossible d'imaginer constituer des collections d'un niveau suffisant en politique en ne réfléchissant que sur les

modalités d'acquisition des seuls imprimés.

Un travail de définition de l'offre de ressources électroniques à offrir au public est aujourd'hui fondamental. La production intellectuelle en science politique ou en droit notamment, s'exprime au travers de ces nouveaux supports. Acquérir signifie donc réfléchir et proposer des développements en direction de la mise à disposition du public de certaines bases de données - qui occupent une place de plus importante dans la production documentaire sur des questions politiques, juridiques ou administratives - de périodiques électroniques ou de sites web. faisant référence dans les domaines du politique. Mais, avant toute proposition nouvelle dans ce domaine, la dF doit valoriser ses ressources électroniques existantes³.

Par conséquent, quiconque souhaite engager un processus de formalisation de ses acquisitions ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les nouveaux supports de l'information, et penser à la diversification à plus ou moyen terme de l'offre documentaire.

□ *La diversification des méthodes d'évaluation des collections.*

L'approfondissement du travail d'évaluation qualitative des collections mené jusqu'à maintenant passe par le croisement d'autres méthodes. Ainsi, en-dehors d'un travail de confrontation d'une bibliographie ou d'une liste d'ouvrages avec le fonds de la bibliothèque, qui nous apporte des informations sur un degrés de couverture plus ou moins important sans être suffisant pour établir la qualité des collections, d'autres méthodes sont applicables. Le travail de vérification bibliographique "*indique ce qu'une bibliothèque devrait avoir et qu'elle n'a pas, mais elle ne nous dit rien à propos de ce que la bibliothèque a mais que peut-être elle ne devrait pas posséder*"⁴. La méthode "inductive", définie par Goldhor⁵, confronte une partie des collections à diverses listes bibliographiques afin de voir quelle proportion de documents possédés par la bibliothèque sont présents sur ces listes : cette méthode permet de situer le niveau de l'échantillon si les documents qui le composent font l'objet d'une plus ou moins forte citation parmi les bibliographies retenues. Un tel travail permet d'établir la pertinence des choix d'acquisition effectués. S'il apparaît que les documents choisis par la bibliothèque n'apparaissent pas pour la plupart dans un certain nombre de listes de référence une action corrective devrait être engagée.

Ces deux méthodes sont complémentaires : la méthode de vérification bibliographique par confrontation avec une liste de référence situe les manques possibles au niveau des collections. Elle est tout à fait probante dans le cadre d'un travail de définition en amont du processus d'acquisition. Par ailleurs, la méthode "inductive" expose *a posteriori* le niveau d'une collection par rapport à des références. Cette méthode

³ - la *Documentation française* avec ses sites *admifrance* et *ladocfrançaise* possède deux sites de référence quant à l'information administrative française. De même, la base de données "*Logos*" doit être prise en compte comme une ressource à plus intégrer dans l'organisation de l'offre d'informations par la bibliothèque.

⁴ - ELZY, Cheryl Asper et LANCASTER, F. W., "Looking at a Collection in Different Ways : A Comparison of Methods of Bibliographic Checking", *Collection Management*, vol. 12, n°3/4, 1990, p. 2.

⁵ - *Ibid.*

opère dans le cadre d'une évaluation en aval du processus d'acquisition, et permet d'engager des réajustements éventuels des choix documentaires.

En lien avec les deux méthodes précédentes, l'usage du "chevauchement", entendu comme l'examen de la répartition des sources communes à deux ou plusieurs bibliothèques sur un thème donné est aussi complémentaire. La proportion de documents communs au deux centres de documentation permet de caractériser quels sont les sources essentielles d'un domaine, mais également quelle sont les spécificités de chaque collection. Cette méthode a une validité dans le cadre d'acquisition concertées entre bibliothèques pour déterminer quels axes de spécialisation du fonds doivent être privilégiés.

L'ensemble des méthodes précédentes permettent pour les bibliothèques qui en font l'usage : d'une part de caractériser ce qui constitue la spécificité de leurs collections ; d'autre part d'établir ce qui correspond pour un domaine donné aux documents essentiels que toute bibliothèque se doit de posséder. L'objet du travail reste *in fine* de tirer des conclusions sur ce qui constitue son "cœur de collection" ("core collection")⁶ et autour duquel les choix documentaires et la hiérarchisation des objectifs d'acquisition devront s'établir.

Si cette notion de "core collection" est encore à approfondir à la dF, nous avons déjà mis en relief la richesse du fonds de publications officielles. La valorisation de cette spécificité documentaire passe par un suivi régulier de l'actualité éditoriale, et par des évaluations régulières en s'appuyant, par exemple, soit sur la *Bibliographie nationale française des publications officielles*, soit sur des comparaisons avec les fonds d'établissements également spécialisés sur ces aspects (fonds de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris par exemple).

□ Évaluer les usages des collections.

Au delà des seuls travaux évaluatifs complémentaires orientés sur la situation qualitative des fonds, un élargissement vers l'analyse des usages des collections est nécessaire afin d'établir des propositions d'acquisition répondant d'autant mieux aux besoins du public.

Ces besoins peuvent être établis de façon objective par un travail sur les usages de la collection. Or, une telle étude n'est pas sans rencontrer un écueil technique : le module de prêt de la dF n'est pas opérationnel puisque la consultation des documents se fait sur place, par conséquent l'établissement de statistiques de consultation est d'autant plus délicat. Quelles méthodes peut-on mettre en œuvre afin de connaître de manière fiable les modalités de la consultation sur place ? La reprise des fiches de demandes d'ouvrages déposées auprès de la banque de prêt est une disposition techniquement possible, mais reste un processus lourd à mener (saisie statistique quotidienne) et qui n'est pas exempte d'erreurs (fiches incomplètes, demandes non satisfaites, problème de détermination de la

⁶ - Pour cette notion de "core collection", voir LANCASTER, F. W., *If you want to evaluate your library...*, 2eme ed., London Chicago, Library Association Publishing, 1993 ou bien MOSHER, Paul H., *Op. Cit.*, p. 225.

catégorie thématique des ouvrages demandés puisque la cotation ne s'appuie pas sur la Dewey).

D'un point de vue différent, les besoins du public peuvent être cernés au cours d'entretiens portant sur les pratiques d'une frange du lectorat. Le lectorat de la bibliothèque est connu : composé aux deux tiers d'étudiants (66,5% en 1997), des premiers, deuxièmes et troisièmes cycles, et, pour le reste (soit 33,5%), d'actifs issus soit d'entreprises publiques ou privée (32% du public non étudiant) à la recherche d'information précises dans le cadre de leur travail, d'enseignants et de chercheurs (pour 16,2%) ou de métiers des médias (6,7%)⁷. Toutefois, les besoins précis de chaque types d'utilisateurs ne sont pas connus de façon suffisamment précise : ainsi, des enquêtes directes auprès des lecteurs demanderaient à être approfondies au delà de la simple enquête de satisfaction. Il conviendrait par exemple de déterminer quelles sont les bibliothèques qu'ils fréquentent en dehors de la dF, les usages différenciés et les complémentarités qui peuvent ainsi s'établir, les raisons de leur venue à la bibliothèque et leurs attentes. Toutefois, si de tels travaux sont riches d'enseignements pour les bibliothécaires, on ne peut pas faire l'économie de la détermination plus précise du public que vise la bibliothèque : ce dernier travail est déterminant pour définir les caractéristiques de l'offre documentaire de la bibliothèque, il relève toutefois dans sa formulation de décisions politiques qui dépassent les seules compétences des bibliothécaires.

- *Valoriser les collections existantes afin de positionner la bibliothèque de la dF dans l'espace documentaire parisien.*

La richesse des collections de publications officielles de la Documentation française doit être mise en valeur et atteindre à une plus grande visibilité au niveau documentaire à Paris. Le préalable à toute validation des propositions faites pour les achats passe par la détermination des centres de documentation qui sont en lien avec la dF dans le domaine politique et social. Tout processus évaluatif ainsi que toute proposition d'acquisition doivent se construire en envisageant un cadre de coopération, ou au moins de complémentarité documentaire. La BnF, la FNSP, La bibliothèque Cujas - CADIST en droit -, la Bibliothèque administrative de la ville de Paris, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la BPI, sont autant d'établissements qui proposent des éléments documentaires proches par certains aspects des collections de la dF. Face à ces grands centres de documentation, la dF se doit, compte tenu de sa taille réduite, de chercher à proposer une visibilité accrue sur ses points forts (publications officielles), et à renforcer des espaces de spécialisation moins bien couverts par les autres bibliothèques. La détermination de "niches" documentaires doit tenir compte des objectifs documentaires formalisés par chaque centre documentaire parisien abordant les mêmes sujets, et envisager, à plus ou moins long terme, la constitution d'échanges approfondis entre responsables de la politique documentaire de chaque établissement.

concertation

⁷ - Chiffres tirés du rapport d'activité 1997 de la bibliothèque.

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages généraux sur l'évaluation dans l'administration.

* CURAPP (Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie), *L'évaluation dans l'administration*, Paris, PUF, 1993, 191 p.

* MONNIER, Eric, *Évaluation de l'action des pouvoirs publics : du projet au bilan*, Paris, Economica, 1992.

Ouvrages abordant la question de l'évaluation en bibliothèque.

* BIZIMANA, Bernard, "L'évaluation des bibliothèques universitaires - théorie et pratique", in., CALENGE, Bertrand, DELORME, Sylvie, SALAÛN, Jean-Michel, SAVARD, Réjean, dir., *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1995, p. 423-434.

* CALENGE, Bertrand, *Les politiques d'acquisition*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 408 p., (coll. "Bibliothèques").

* CORVELLEC, Hervé, "Tendances, faiblesses et perspectives de l'évaluation des performances des bibliothèques", *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 35, n° 6, 1990, p. 356-365.

* DUCASSE, Roland, "Évaluer pour évoluer.", *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 1985, p. 134-137.

* GAZAGNES, Jocelyne, "Petit lexique de l'évaluation", in., CALENGE, Bertrand, DELORME, Sylvie, SALAÛN, Jean-Michel, SAVARD, Réjean, dir., *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1995, p. 415-422.

* GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre, *Management et bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1997, 264 p., (coll. "Bibliothèques").

* KUPIEC, Anne, dir., *Bibliothèque et évaluation*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 197 p., (coll. "Bibliothèques")

X * NISONGER, Thomas E., *Collection Evaluation in Academic Library : A literature Guide and Annotated Bibliography*, Englewood, Libraries Unlimited, Inc., 1992, 271 p.

* RODA, Jean-Claude, "L'évaluation des bibliothèques : pour quoi faire ?", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, n° 1, p. 54-60.

Articles et monographies traitant des techniques d'évaluation des collections en bibliothèque.

Il est à noter que sur ces questions la production de langue française reste très indigente, les articles que nous avons pu trouver concernaient essentiellement des traductions des travaux américains sur ce sujet.

* ABID, Abdelaziz, "Techniques d'évaluation des ressources documentaires des bibliothèques universitaires.", *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 28, n° 1, 1983, p. 5-25.

* ASSOCIATION OF COLLEGE AND RESEARCH LIBRARIES, "Standards for College Libraries.", *College and Research Libraries News*, n° 47, March 1986, P. 189-200.

* CLAPP, Verner W. and JORDAN, Robert T., "Quantitative Criteria for Adequacy of Academic Library Collections.", *College and Research Libraries*, n° 50, March 1989, p. 154-163.

* ELZY, Cheryl Asper and LANCASTER, F. W., "Looking at a Collection in Different Ways : A Comparison of Methods of Bibliographic Checking", *Collection Management*, vol. 12, n° 3/4, 1990, p. 1-10.

* FERGUSON, Anthony W., GRANT, Joan and RUTSTEIN, Joël, "The RLG Conspectus : its Uses and Benefits.", *College and Research Libraries*, n° 49, May 1988, p. 197-206.

X * GABRIEL, Michael R., *Collection development and collection evaluation : a sourcebook*, Lanham & London, The Scarecrow Press, Inc., 1995, 421 p.

* HYNAN, Ferne B., "Collection Evaluation in the Research Environment.", *Collection Building*, vol. 9, n° 3-4, 1989, p. 33-37.

* LANCASTER, F. W., *If you want to evaluate your library...*, 2ème éd., London, Library Association Publishing, 1993, 352 p.

* LOCKETT, Barbara, ed., Subcommittee on Guidelines for Collection development, Collection Management and Développement Committee ressources Section, Ressources and Technical Services Division, American Library Association, *Guide to the Evaluation of Library Collection*, Chicago and London, American Library Association, 1989, 25 p., ("Collection Management and development Guides" ; n° 2).

X * LIBOIRON, Pierre R., "L'évaluation des collections : les fondements.", *Argus*, vol. 19, n° 1, Printemps 1990, p. 3-10.

* LOPEZ, M. D., "The Lopez or Citation Technique of in Depth Collection Evaluation Explicated.", *College & Research Libraries*, vol. 44, n°3, 1983, p. 251-255.

* MOSHER, Paul H., "Quality and Library Collections : New Directions in Research and Practice in Collection Evaluation.", *Advances in Librarianship*, n° 13, 1984, p. 211-238.

* NISONGER, Thomas E., "A Test of Two Citation Checking Techniques for Evaluating Political Science Collections in University Libraries.", *Library resources & technical Services*, vol. 27, n°2, april/june 1983, p. 163-176.

* OBERG, Larry R., "Evaluating the Conspectus Approach for Smaller Library Collections.", *College and Research Libraries*, n° 49, May 1988, p. 187-196.

* SIMPSON, Ian Stuart, *Basic Statistics for Librarians*, 3ème éd., London, Chicago, Library Association Publishing Ltd., American Library Association, 1988, 242 p.

X * TABAH, Albert N., "Evaluation des collections", in., CALENGE, Bertrand, DELORME, Sylvie, SALAÛN, Jean-Michel, SAVARD, Réjean, dir., *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 285-296.

* TESNIÈRE, Valérie, "De l'usage d'une politique d'acquisition", in.. (-), *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 259-283.

* WHITE, Howard D., *Brief Tests of Collection Strength : A Methodology for All Types of Libraries*, Wesport, London, Greenwood Press, 1995, 191 p., (Contributions in Librarianship and Information Science ; n°88).

* WOOD, Richard J., STRAUCH, Katarina, Ed., *Collection Assessment : A Look at the RLG Conspectus*, New York, London, Norwood, The Haworth Press, Inc., 1992, 192 p.

Mémoires d'étude de DCB abordant la question de l'évaluation des collections.

* FIÉROBE, Cyrille, *La médiathèque de l'institut français de Prague a-t-elle les moyens de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?* Villeurbanne, ENSSIB, 1998.

* HOUDEBERT, Sylvain, *Evaluation du fonds caribéen du SCDUAG : problèmes d'heuristique et perspectives*, Villeurbanne, ENSSIB, 1994, 57 f.

* LAFON, Caroline, *La politique d'acquisition des services de documentation de la FNSP, pôle associé de la BNF*, Villeurbanne, ENSSIB, 1994, 80 f.

* LAURENT, Danielle, *Évaluation qualitative de l'actualité scientifique et technique dans les collections imprimées de la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie*, Villeurbanne, ENSSIB, 1992.

Travaux et articles traitant de la Documentation française.

* *1945-1995, la documentation Française a 50 ans*, Paris, la documentation Française, 1995, 135 p.

* MÉRIGOT, Lydia, "Du document à l'information : l'évolution des services documentaires de la Documentation française", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, n° 3, p. 217-222.

* POURADIER DUTEIL, Aurélie, *Résultats de l'enquête réalisée auprès des lecteurs de la Documentation française*, rapport de stage, mai 1998, 33 p.

Entretiens réalisés.

* Entretien avec Mme Annick BRIANÇON, chef de service du Centre d'Information et de Documentation Internationale Contemporaine.

* Entretien avec Mme Isabelle CRUCIFIX, rédactrice en chef aux "Études de la dF".

* Entretien avec Mme Sylvie EIMER, responsable de la base “politique” de la Banque d’Information Politique et d’Actualité.

* Entretien avec M. Jérôme GALLOIS, chargé d’études documentaires, responsable des questions européennes aux “Études de la dF”.

* Entretien avec Mme Marie-Edith SEMENCE, responsable des acquisitions à la bibliothèque de la FNSP.

ANNEXES

Annexe 1.....	p. 61
Annexe 2.....	p. 62
Annexe 3.....	p. 64
Annexe 4.....	p. 95
Annexe 5.....	p. 97
Annexe 6.....	p. 98
Annexe 7.....	p. 99
Annexe 8.....	p. 100
Annexe 9.....	p. 102
Annexe 10.....	p. 103
Annexe 11.....	p. 105
Annexe 12.....	p. 111
Annexe 13.....	p. 121
Annexe 14.....	p. 126
Annexe 15.....	p. 131

Annexe 1 : organigramme de la documentation Française.

Source : 1945-1995, *la documentation Française a 50 ans*, Paris, la documentation Française, 1995, p. 132.

Direction de la Documentation Française

Directeur : Jean Jenger

Secrétariat :
Eliane Stenger - Marie-France Vidalenc

Contrôleur financier
Henri Bocognano

Agence Comptable
Francine Degré

Département de la Communication
Responsable : Danièle Pernot-Roussel

Sous-direction de l'Administration - Edition Sous-directeur : Philippe Dutronc

**Bureau du Personnel et
des Affaires Générales**
Chef du Bureau : Frank Ho Si-Fat

**Bureau des Editions
et des Techniques Editoriales**
Chef du Bureau : Jean-François Parisot

**Bureau des Études
et des Affaires Financières**
Chef du Bureau : Caroline Labourdette

Bureau de l'Informatique
Chef du Bureau : Patrick Chevassat

**Bureau des Achats, des Marchés
et des Affaires Immobilières**
Chef du Bureau : Claudine Mesnard

Sous-Direction des Publications Sous-Directeur : Martine Meusy

Afrique Contemporaine
Redacteur en Chef : Michel Gaud

Cahiers Français
Redacteur en Chef : Jean-Yves Capul

Courrier des pays de l'Est
Redacteur en Chef : François Barry, chef du
CERKEF

Documentation Photographique
Redacteur en Chef : Danièle Bataille

Maghreb-Machrek Monde arabe
Redacteur en Chef : Marie-Chantal Cosse

Médias et Evénements
Redacteur en Chef : Michèle Rochere

**Notes et Etudes Documentaires,
FAC, Documents d'études, Notices**
Redacteur en Chef : Isabelle Cruplix

Problèmes d'Amérique Latine
Redacteur en Chef : Frédéric Seigneur

Problèmes Economiques
Redacteur en Chef : Jean-Pierre Franchioli

Problèmes Politiques et Sociaux
Redacteur en Chef : Claude Gregoire

Regards sur l'Actualité
Redacteur en Chef : Brigitte Masquart

Retour aux Textes
Redacteur en Chef : Olivier Delorme

Vivre en Europe/Réflexe Europe
Redacteur en Chef : Marlene Courcier

Sous-Direction de la Documentation Sous-Directeur : Lydia Mérigot

Bibliothèque
Responsable : Agnès Lavagna

CIDIC
Responsable : Annick Briancou

**Département de l'Information administra-
tive**
Responsable : Anne Héroux

BIPA
Responsable : Catherine Thiolon

Département de la Photographie
Responsable : Geneviève Douzarde

Sous-Direction Promotion et Action Commerciale Sous-Directeur : Alain-Marie Bassy

**Bureau Mercatique
Relations Commerciales**
Chef du Bureau : N.

Bureau de la Diffusion et des Ventes
Chef du Bureau : Bernard Meunier

**Bureau de la Logistique et de la Distribu-
tion**
Chef du Bureau : Marc Hajem

Annexe 2 : Indices Dewey constitutifs du fonds évalué.

320 : Science politique

- 320.19 : (320.1 : l'Etat)
- 320.532 : Communisme (320.5 : idéologie politique)
- 320.9 : Conjoncture et conditions politiques
- 321 : Types d'Etats et de gouvernements
- 321.86 : République (321.8 : régimes démocratiques)
- 323.5 : Droits politiques
- 324.2 : Partis politiques
- 324.203 : partis de droite
- 324.3 : Organisations proches des partis (clubs et mouvements de jeunesse)
- 324.6 : Elections
- 324.7 : Campagnes électorales
- 325.005 : (325 : migrations internationales et colonisations)
- 325.1 : Immigration
- 325.2 : Emigration
- 325.3 : Colonisation
- 327 : Relations internationales
- 327.174 : désarmement
- 327.2 : Diplomatie
- 328 : Le législatif
- 328.2 : Le législatif, fonctions
- 328.3 : Corps constitués, Parlements, assemblées

331.88 : Syndicats

340 : Droit

- 341.33 : Droit de la diplomatie, statut, fonctions du personnel des organisations internationales
- 341.42 : Juridictions concernant l'espace terrestre
- 341.48 : Les personnes (341.4 : Compétences et relations de compétences entre Etat)
- 342 : Droit constitutionnel et administratif
- 342.02 : Constitutions et textes fondamentaux
- 342.06 : Pouvoir exécutif (classer ici le droit administratif)
- 342.07 : Droit électoral
- 342.08 : Compétences du gouvernement sur les personnes
- 343.01 : Droit militaire, de l'armée et de la défense (343 : Droit de la défense, droit fiscal, commercial et industriel)
- 343.03 : Finances publiques
- 343.04 : Droit fiscal
- 343.07 : Réglementation de l'activité économique
- 344.01 : Travail (344 : Droit social, du travail, de la santé, de l'éducation et de la culture)
- 344.05 : Ordre public
- 345 : Droit pénal
- 345.07 : Réglementation de l'activité économique
- 346 : Droit privé
- 346.01 : Droit des personnes et de la famille
- 346.06 : Associations (organisations)
- 346.6 : Droit privé africain (346 : Droit privé des différents pays)
- 347 : Procédure civile
- 347.01 : Tribunaux
- 347.04 : Tribunaux ayant une compétence spéciale
- 347.023 : (347.02 : Tribunaux d'instance)

350 : Administration publique, art et science militaire (Dewey de la 19ème édition utilisée pour indexer, la classe ayant été totalement remaniée dans la 21ème éd.)

- 350.72 : Administration financière (DDC 18ème ed.)
- 351 : Administration publique
 - 351.003 : Généralités sur l'exécutif
 - 351.004 : Ministères (ouvrages d'ensemble)
 - 351.007 : Organisation générale : centralisation, décentralisation
 - 351.05 : Justice (département ministériel)
 - 351.07 : autres départements ministériels
 - 351.3 : Concours administratifs
 - 351.4 : Fonctionnaires
 - 351.72 : Administration financière, budget de l'Etat
 - 351.74 : Police
 - 351.8 : Administration des services contrôlant les différents domaines d'activités
 - 351.9 : Mauvaise gestion de l'administration
- 352 : Gouvernements locaux, collectivités territoriales
 - 352.005 : Personnel
 - 352.007 : Différents types de gouvernements locaux
 - 352.1 : Activités administratives (budget)
- 355 : Art et science militaires
 - 355.02 : Guerres et activités militaires
 - 355.03 : Situation et politique militaire
 - 355.031 : Pacte militaire (OTAN, OTASE, Pacte de Varsovie)
 - 355.11 : Service militaire
 - 355.343 : Services spéciaux (355.34 : Personnels non combattant)
 - 355.43 : Stratégie
 - 355.5 : Entraînement, manoeuvre
 - 355.8 : Equipement et matériel

Annexe 3 : Les classes du fichier méthodique de la dF et leur correspondance avec la classification Dewey.

PRESENTATION DU CLASSEMENT METHODIQUE

Ce classement répartit nos ouvrages en quatre grandes sections numériques :

- . 1 : Ouvrages généraux, du type encyclopédies.
- . 2 : Sciences morales et religieuses (section modeste dans cette bibliothèque).
- . 3 : Sciences politiques et sociales
- . 4 : Histoire et géographie.

La section 3 est elle même subdivisée en 3 parties :

- . I questions internationales
- . G questions générales
- . P Pays par pays (ou régions du monde), dans l'ordre alphabétique.

Nous soulignons l'intérêt de la section 3P qui permet le regroupement de tous les ouvrages concernant un même pays :

Ex. : les ouvrages sur l'agriculture en Chine se trouveront sous :

3P Chine G Agriculture

N.B. : 3P comprend aussi des ensembles tels que :

3P Pays en développement

3P Europe occidentale CEE

CLASSEMENT DU FICHER METHODIQUE

1 - GENERALITES

- 011 A - Bibliographie
- 030 B - Encyclopédies générales
- par secteurs S.C - 03 Economie 330.03
- Chronologies
- 423 C - Dictionnaires
- 025 E - Documentation
I - Généralités
II - Outils documentaires
686.4 III - Reprographie
IV - Organismes et Associations
025.04 V - Informatique documentaire
025 VI - Documentation spécialisée
025.042. Banques de données par valeurs
- 020 F - Bibliothéconomie. Bibliothèques. 021
025.17 G - Manuscrits. Livres rares. Archives.
- norme catalogue 025.3
classification 025.43
- spécialisées 026
encycloped. 027
nationales 027.5
universit. 027.7

2 - SCIENCES MORALES ET RELIGIEUSES

- A - Religion (ordre alphabétique)
- I - Textes 200.1
II - Doctrines
- B - Philosophie 100
- 150 I - Psychologie
170 II - Morale — 174 éthique professionnelle
301 III - Sociologie

1. Généralités
a) Bibliographies, répertoires, organismes.
b) Etudes sociologiques générales
c) Etudes de groupes sociaux
d) Etudes sociologiques locales

2. Sociologie (par domaines et par ordre alphab.)

3 - SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

- I - Questions Internationales

- directoriale 224.62
politique 306.2
religieuse 306.6
rurale 307.72
urbaine 307.76

I - QUESTIONS INTERNATIONALES

341.2 A - Organisations internationales

I - Gouvernement mondial

- 1 . généralités
- 2 . Mouvements

- 341.22 II - a) SDN
- 341.23 b) ONU

- .1 . Organisation
 - documents
 - chartes
 - institutions spécialisées
 - membres
 - fonctionnement juridique
 - a) Assemblée Générale
 - b) Conseil économique
 - c) Conseil de sécurité
 - d) Conseil de tutelle
 - e) Secrétaire général
 - f) Cour Internationale de justice
- 2 . Activités
 - a) Généralités (par années)
 - b) Budget
 - c) Programme
 - d) Comptabilité
 - e) Index des publications

341.242 III - Assemblées européennes

- a) Conseil de l'Europe 1 - Organisation
- 2 - Activités
- 328.3 + 337.142 b) Parlement Européen idem
- c) U.E.O. idem

IV - Organisation des Etats américains

- 1 - Organisation
- 2 - Activités

V - Union Occidentale

VI - Tiers-Monde

VII - Fonction publique internationale

IX - Justice Internationale

- 1 . Généralités
- 2 . Cour internationale de Justice
- 3 . Cour de Justice des Communautés européennes
- 4 . Réunion des Ministres de la Justice

341 X - Droit international
traité's 341.026

- 1 . public ou privé
- 2 . droits de l'enfant
- 3 . droits de l'homme
- 4 . génocide
- 341.69 5 . crimes de guerre
- 6 . droits d'auteur
- 341.57 7 . droit de la mer

341.78 XI - Coopération juridique internationale

XII - Coopération administrative (Union parlementaire)

361.6 XIII - ONG

327.11 B - Politique mondiale

I - Evolution

- 1 . Conférences internationales (par dates et lieux)
- 341.73 2 . Action pour la paix - désarmement
- 3 . Tiers - Monde (non-alignement)

II - Energie atomique (contrôle)

III - Problèmes régionaux

- 1 . Europe
- 2 . Amérique latine ou Union latine
- 3 . Orient (Asie et Extrême-Orient)
- 4 . Moyen-Orient
 - a) Problèmes arabes
 - b) Relations inter-islamiques
 - c) Problèmes particuliers
- 5 . Arctique et Antarctique
- 6 . Tanger
- 7 . Trieste
- 8 . Détroits
- 9 . Afrique

ASEAN 341.247

OUA 324.1 + 916

.../...

- 10 . Pacifique
- 11 . Balkans
- 12 . Scandinavie
- 13 . Etats Baltes
- 14 . Panama
- 15 . Suez

IV - Partis et mouvements

- 1 . Communisme
- 2 . Socialisme
- 3 . Terrorisme
- 4 . Fascisme
- 5 . Sionisme
- 6 . Mouvements divers (ordre alphabétique)

337 C - Economie internationale

Souvent Pays industrialisés

337 + 911.713

I - Conjoncture

Voir : 3G C III situation

3P C V situation : Europe occidentale
" (CEE)
Europe orientale
Pays méditerranéens
Scandinavie
Moyen-Orient
Emirats Golfe persique
Asie
Amérique latine
Antilles
Océanie

338.91 II - Coopération économique internationale

(Coopération économique entre PVD, voir :
3P PVD C X Coopération
3I C IV Amérique latine
3I C V Asie
3I C VI Moyen-Orient
3I C VII Afrique)

- 1 . Généralités et Organisations régionales
- 2 . Entreprises multinationales
- 3 . Coopération atomique A.I.E.A.
- 4 . O.C.D.E.
- 5 . Nouvel ordre économique international
voir aussi : 3G T V Relations NORD-SUD

337.14 III - Coopération économique en Europe

- 1 . Commission économique pour l'Europe (ONU)

2 . Europe occidentale

- a) généralités
 - b) O.E.C.E.
 - c) A.E.L.E.
 - d) Communautés européennes
 - renvois (voir le fichier)
 - textes
 - généralités, institutions, composition.
- 337.142 - CEE
- CECA
 - EURATOM
 - FED (Fonds européen de développement)
 - CONSEIL NORDIQUE
 - SCANDINAVIE
 - U.E.B.L.
 - BENELUX

382.9143 . Europe orientale (CAEM)

IV - Coopération économique en Amérique latine

- 1 . Généralités (voir aussi 3 P Amérique latine)
- 2 . O.N.U. : Commission économique pour l'Amérique latine
 - CEPAL - Voir Fichier Auteurs.
- 3 . Interaméricanisme
- 4 . Banque interaméricaine de développement
- 5 . Association latino-américaine de libre-échange - ALALC -
- 6 . Groupe andin
- 7 . Marché commun d'Amérique centrale
- 8 . Caraïbes : Voir aussi : 3P Antilles

337.1 + ind geo V - Coopération économique en Asie

- 1 . Généralités (voir aussi 3 P Asie)
- 2 . O.N.U. : Commission économique pour l'Asie et le Pacifique,
 - CESAP - Voir Fichier Auteurs.
- 341.247 3 . A.S.E.A.N. (Association des Nations du S-E asiatique)
 - Voir B
- 4 . Banque asiatique de développement
- 5 . Commission du Pacifique Sud
- 6 . Coopération afro-asiatique

VI - Coopération économique au Moyen-Orient (Asie occidentale)

- 1 . Généralités (voir aussi 3 P Moyen-Orient)
- 2 . O.N.U. : Commission économique pour l'Asie occidentale,
 - CEAO - Voir Fichier Auteurs.

.../...

338.91 + 916 VII - Coopération économique en Afrique

- 1 . Généralités
- 2 . O.N.U. : Commission économique pour l'Afrique - CEA -
- 3 . Banque africaine de développement

Voir aussi : Fonds spécial B.A.O.M. - Fichier méthodique
Titre IX section V P 3
Titre IX section IV P 1 C

361.6 XI - Aide internationale aux pays en voie de développement

338.91

- 1 . Généralités
- 2 . Aide de l'ONU
 - a) aux pays insulaires
 - b) aux pays les moins avancés
- 3 . O.C.D.E.
- 4 . O.I.T. (voir aussi : 3I K I OIT)
- 5 . O.M.S.
- 6 . U.N.E.S.C.O. (voir aussi : 3I P I Unesco)
- 7 . Institutions humanitaires (aide aux PVD)

XII - Aide à l'Asie

XIII - Aide à l'Afrique

XIV - Aide à l'Amérique latine

382 D - Commerce international

I - Situation

382.9 . accords par produits

II - Organisation internationale

- 1 . Chambre de Commerce internationale (CCI)
- 2 . C.N.U.C.E.D. 382.9
- 382.92 3 . G.A.T.T.
- 4 . O.I.C.
- 5 . Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

382.914 III - Europe

IV - Amérique

V - Asie

VI - Moyen-Orient

VII - Afrique

VIII - Océanie

.../...

- 6 -
① B.I.R.D. = Banque mondiale
② dépend de la B.I.R.D.

E - Finances et monnaies

332.4 I - Organisation

- 1 . Accord monétaire européen (AME)
- 2 . Association internationale de développement (AID)
- 332.15 3 . Banque européenne d'investissement (BEI)
- 332.15 4 . B.I.R.D. - Banque mondiale. (1)
- 332.15 5 . F.M.I.
- 6 . S.F.I. (2)
- 7 . U.E.P.

II - Devises

III - Investissements

IV - Finances publiques

. Fiscalité

V - Banques

VI - Finances privées

F - Industries

I - Coopération générale

II - Coopération par secteurs (ordre alphabétique)

III - Coopération par secteurs (organisations)

G - Agriculture

I - Production (par ordre alphabétique de secteurs et de produits)

II - Alimentation

- 1 . Généralités
- 2 . par ordre alphabétique de secteurs

III - Organisation internationale

- 1 . F.A.O.
- 2 . Divers

H - Transports et communications

I - Fer

II - Route

III - Voies navigables

.../...

IV - Marine

V - Aviation

VI - Télécommunications - Télématicque

J - Population

I - Politique démographique

II - Situation

III - Réfugiés 325.1

IV - Races et minorités

- 1 . racisme
- 2 . minorités
- 3 . juifs
- 4 . noirs

V - Famille

VI - Enfance

VII - Femmes

VIII - Esclavage

IX - Personnes âgées

X - Otages

K - Travail

I - Organisation (O.I.T.)

II - Main-d'oeuvre

- 1 . Féminine
- 2 . Jeunes
- 3 . Migrants

III - Salaires

IV - Règlementation internationale du travail (C.I.T.)

- 1 . Conditions de travail
- 2 . Durée
- 3 . Licenciements
- 4 . Hygiène - Sécurité
- 5 . Travail forcé

Y - Syndicalisme

.../...

L - Sécurité et Assistance

I - Sécurité Sociale

II - Assistance

III - Service Social

IV - Protection contre les fléaux

M - Santé publique

I - Organisation (O.M.S.)

1 . Assemblée mondiale (OMS)

2 . Conseil exécutif (OMS)

II - Lutte contre les fléaux sociaux (ordre alphabétique)

III - Situation

N - Logement - Urbanisme - Environnement

I - Logement -urbanisme

II - Environnement

O - Enseignement

I - Organisation

II - Jeunesse

III - Sports

IV - Formation professionnelle

V - Pédagogie

P - Culture - Information

I - Politique et vie culturelle (Unesco)

II - Arts, Lettres et Sciences

1 . Edition

2 . Secteurs divers : a) arts
b) lettres
c) sciences

.../...

III - Information

- 1 . Presse
- 2 . Radio
- 3 . Cinéma
- 4 . Télévision
- 5 . Audio-visuel
- 6 . Informatique

Q - Religions et Philosophies

I - Eglises chrétiennes (généralités, oecuménisme)

- 1 . Culte catholique (subdivisé en :
- 2 . Culte protestant (a) organisation
- 3 . Culte orthodoxe (b) activités
- (c) mouvements
- (d) enseignement

II - Israël

III - Islam

IV - Religions diverses (ordre alphabétique)

V - Mouvements philosophiques (dont franc-maçonnerie ; ordre alph.)

R - Questions militaires

I - Situation militaire mondiale

II - Force armée internationale

III - Contrôle des armements et désarmement 327.174

IV - Défense de l'Europe et Occident (O.T.A. N.)

- 1 . Défense de l'Europe occidentale
- a) C.E.D. (comm. europ. de défense)
- 355.031 b) O.T.A.N. pactes militaires
- c) U.E.O.

355.031 2 . Europe orientale (Pacte de Varsovie)

V - Moyen - Orient et Méditerranée (Pacte de Bagdad)

355.031 VI - Asie (OTASE)

VII - Amérique

VIII - Afrique

IX - Défense mutuelle

X - Conséquences sociales de la guerre

610.73. XI - Croix-Rouge

1 . Croix-Rouge

2 . Ordre de Malte

XII - Interpol

S - Territoires non-autonomes

I - Décolonisation (Comité de décolonisation des N.U.)

. Conseil de Tutelle .

II - Problèmes régionaux (ordre alph. de pays ou régions)

3 - SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

G - QUESTIONS GENERALES

A - L'Etat

I - Constitution (Fédéralisme)

II - Pouvoir législatif

III - Pouvoir exécutif

IV - Administration

1. Généralités

2 . Fonction publique

3 . Science administrative

4 . Administration centrale et locale

V - Justice

VI - Droit (ordre alphabétique)

VII - Régions et régionalisme

B - Vie politique

I - Evolution

1 . Généralités

2 . Evolution

321.4 3 . Démocratie

4 . Révolution

II - Parlement

III - Chef de l'Etat

IV - Gouvernement

V - Ordre public

.../...

VI - Opinion publique

VII - Manifestations

VIII - Partis et mouvements (ordre alphabétique)

C - Economie

Généralités : - dictionnaires
- bibliographies
- Cours et manuels
- par dates (décennies)

I - Politique

- 1 . généralités
- 2 . économie politique
- 3 . Développement économique (Club de Rome)
- 4 . Nationalisation
- 5 . productivité
- 6 . régionalisation

II - Planification

III - Situation

- 1 . par décennies
- 2 . crise économique (1973)

IV - Prix

V - Entreprise

330.122 VI - Capitalisme

VII - Coopération

VIII - Artisanat

IX - Entreprises communautaires

X - Niveau de vie

XI - Economie socialiste

XII - Sous-développement

XIII - Secteur tertiaire

...

D - Distribution (commerce)

I - Généralités

II - Produits (ordre alphabétique)

III - Politique et législation (dont concurrence)

IV - Organisation du commerce

- 1 . Généralités
- 2 . Consommation
- 3 . Vente

V - Situation

VI - Commerce extérieur

E - Finances

I - Situation (comptabilité)

II - Politique financière

III - Finances publiques

- 1 . Budget
- 2 . Fiscalité

IV - Monnaie

V - Crédit

VI - Investissement

VII - Assurances et mutualité

VIII - Banques et Bourse

IX - Finances privées et Epargne

F - Industries

I - Structure (décentralisation)

II - Politique (équipement, réglementation, répartition)

III - Technique - Technologie (organisation du travail)

IV - Energie et Matières premières (par ordre alphabétique)

V - Industries diverses (dont Tourisme)

G - Agriculture

I - Structure

II - Politique

III - Techniques

IV - Alimentation

V - Produits (par ordre alphabétique)

H - Transports

I - Fer

II - Route

III - Transports urbains

IV - Fluviaux

V - Marine marchande

VI - Air

VII - P.T.T. - Télécommunications - Télématique

J - Population

I - Situation

1 . Méthodologie

2 . Statistiques

3 . Prévisions

4 . Mouvements démographiques

325 5 . Migrations

II - Politique

.../...

III - Races et minorités (ordre alphabétique)

- 1 . généralités
- 2 . racisme

IV - Famille (sociologie - politique)

V - Enfance

VI - Femmes

VII - Esclavage

VIII - Personnes âgées

K - Travail

I - Généralités

II - Négociation collective

III - Conditions de travail

- 1 . Généralités
- 2 . Hygiène et sécurité
- 3 . Durée du travail

IV - Main - d'oeuvre

- 1 . Généralités
- 2 . étrangère
- 3 . féminine
- 4 . jeunes
- 5 . enfants

V - Salaires

VI - Conflits

VII - Syndicalisme

VIII - Classes sociales

- 1 . Généralités
- 2 . par catégories socio-professionnelles (ordre alphab.)
- 3 . par professions (ordre alphab.)

IX - Corporatisme

.../...

X - Entreprise

- 1 . Organisation - Gestion
- 2 . Relations humaines

XI - Chômage

XII - Participation

XIII - Loisirs

L - Sécurité et Assistance (Sécurité sociale)

M - Santé

I - Professions médicales

II - Politique sanitaire (hygiène - vaccinations)

III - Techniques (ordre alphabétique)

IV - Maladies (ordre alphabétique)

V - Fléaux sociaux (ordre alphabétique)

N - Logement - Urbanisme - Environnement

I - Logement

II - Habitat

III - Construction

IV - Urbanisme (Villes nouvelles)

V - Environnement (pollution)

O - Education

I - Généralités

- 1 . Pédagogie
- 2 . Planification de l'enseignement
- 3 . Budget
- 4 . Equipement scolaire
- 5 . Sociologie de l'éducation
- 6 . Informatique et enseignement

.../...

- II - Enseignement supérieur
- III - Enseignement du second degré
- IV - Enseignement du premier degré
- V - Enseignement technique (orientation scolaire,
formation professionnelle)
- VI - Enseignements spécialisés (dont programmes d'enseignement)
- VII - Jeunesse
- VIII - Sports
- IX - Adultes (Formation continue)
- X - Enseignants

P - Culture et Information

- I - Politique et vie culturelle (Edition)
- II - Arts, Lettres et Sciences
 - 1 . Arts (ordre alphabétique)
 - 2 . Lettres et Langues
 - 3 . Sciences (ordre alphab.) et recherche
- III - Information (propagande, publicité)
 - 1 . Presse
 - 2 . Radio
 - 3 . Cinéma
 - 4 . Télévision
 - 5 . Informatique
 - 6 . audiovisuel

Q - Vie religieuse

- I - Eglises chrétiennes
 - 1 . Catholicisme
 - 2 . Protestantisme
 - 3 . Orthodoxie
 - 4 . Divers

.../...

II - Religion juive

III - Islam

IV - Divers (ordre alphabétique)

V - Mouvements philosophiques (ordre alphabétique)

R - Questions militaires

I - Organisation

II - Stratégie

III - Personnel

IV - Armement (bombe atomique)

V - Corps spéciaux

VI - Services de sécurité

VII - Services annexes

VIII - Anciens Combattants

IX - Différentes armes (ordre alphabétique)

S - Territoires non - autonomes (Colonisation)

T - Relations entre pays

I - Générales

II - Economiques

III - Culturelles

IV - Relations EST - OUEST

327 + 914

V - Relations NORD - SUD

911.724 + 911.722

VI - Relations S-O-S-O

3 - SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

F - Pays (ordre alphabétique de pays ou de parties du monde)

321 A - Structure de l'Etat

342.02 I - Constitution

328 II - Pouvoir législatif

- 328.1 1 . Modes de scrutin
- 328.2 2 . Fonctionnement des Assemblées
- 328.3 3 . Situation des parlementaires
- 328.2 4 . Procédure législative

351.003 III - Pouvoir exécutif

- 1 . Président de la République
- 2 . Gouvernement (Présidence du Conseil et ordre alphabétique de Ministères)

351.004 *Ministère ouvrages d'ensemble*

350 IV - Organisation administrative

- 1 . Généralités
- 351.007 2 . Décentralisation
- 3 . Division administrative du territoire
- 4 . Réformes
- 351.9 5 . Relations Administration-Administrés
- 6 . Travail administratif

- 351.01 *Affaires étrangères*
- 351.02 *Finances*
- 351.03 *Intérieur*
- 351.05 *Justice*
- 351.06 *Dépense*
- 351.07 *Autres*

V - Administration centrale

352.007 3 VI - Administration départementale | et locale 352

352.007 2 VII - Administration municipale

342.06 VIII - Contrôle administratif

- 1 . Conseil d'Etat
- 2 . Cour des Comptes
- 3 . Conseil de Préfecture
- 351.9 4 . Médiateur (ou Ombudsman)

351.4 IX - Fonction publique

. Fonction publique territoriale. 352.005

347 X - Justice

- 1 . Généralités
- 2 . Délinquance juvénile 364.36
- 342.06 3 . Justice administrative
- 4 . Justice militaire

.../...

- 5 . Organisation judiciaire
- 364.66 6 . Peine de mort
- 365 7 . Prisons
- 345.07 8 . Procès
- 9 . Professions judiciaires 347.023
- 10 . Sociologie judiciaire

340 XI - Droit (par ordre alphabétique)

352.007 3 . XII - Régions et régionalisme

- 1 . Structures administratives régionales
- 2 . Aspects géographiques régionaux (monographies)

320 B - Vie politique science pol . corruption . scandale . → D. 1

320.9 I - Evolution *couverture - conditions pol.*

324.6 II - Elections (par type et par ordre chronologique)

328.3 III - Assemblées parlementaires

- 1 . Nationale (
- 2 . Conseil de la République (transposition
- Sénat (pour chaque pays
- 3 . Union française (
- 4 . Conseil Economique (

351.003 IV - Président de la République . *chef d'état*

351 V - Gouvernement

- 1 . Généralités
- 2 . Ordonnances
- φ A III 3 . Ministères (par ordre alphabétique)
Premier Ministre

φ A VI VI - Assemblées départementales et communales

- 344.05 VII - Ordre public (*crime politique*) 303.62 violence
- 351.74 1 . Police 364.1 criminalité
 - 351.78 2 . Protection civile 628.92 lutte contre incendie

303.38 VIII - Opinion publique

323 IX - Manifestations collectives

324.2 X - Partis et Mouvements politiques (par ordre alphabétique)

330 C - Economie

I - Organismes publics (par ordre alphabétique)

état membre: D. 1

.../...

- 330.09 économie (histoire)
- 330.03 dictionnaire éco
- 330.021 annuaire statistique éco
- 330.022 statistique

366
II - Organismes privés et Associations *foundations*

- 338.92 III - Politique économique (par décennies)
 - 1 . Aménagement du territoire *Développement éco 338.9*
 - 2 . Nationalisation 338.924
 - 3 . Productivité
 - 4 . privatisation
- 338.9 IV - Plans et Programmes
 - V - Situation (par décennies) 330.9
 - 1 . générale
 - 2 . par région

339.42 VI - Prix

658 VII - Entreprises publiques

658 VIII - Entreprises privées

- 1 . Artisanat 331.7
- 2 . Cadres juridiques
- 3 . Financement 658.15
- 4 . Organisation - Gestion 658
- 5 . par ordre alphabétique
- 6 . PME 658.022

658.18 IX - Entreprises multinationales

334 X - Coopération (entreprises coopératives)

339.4 XI - Niveau de vie - *politique sociale*

658 XII - Secteur tertiaire

380.1 D - Distribution

381.3 I - Politique et législation commerciales (concurrence) 382.3

381 [II - Organisation du commerce intérieur (consommation)

III - Situation du commerce intérieur 339.41

382 IV - Commerce extérieur

- 1 . Généralités
- 2 . Echanges par pays

332 E - Finances

I - Organismes publics

.../...

- II - Situation générale (comptabilité)
 382.47 1 . Balance des Paiements - Finances extérieures
 332 2 . Comptabilité nationale
 3 . Comptabilité régionale
 657.41 4 . Comptabilité publique

comptabilité 657

332 III - Politique

336 IV - Finances publiques

- 351.72 1 . Budget
 336.2 2 . Fiscalité
 352.1 3 . Finances locales
 336 4 . Marchés publics

332.4 V - Monnaie

332.5 VI - Crédit et établissements

332.7 Crédit

VII - Banques et Bourse

- 332.1 1 . Banques (généralités ; par ordre alphabétique)
 332.20 2 . Bourse

monnaie électronique

332.2 VIII - Finances privées et Epargne

332.6 IX - Investissements

- 1 . Généralités
 2 . Investissements étrangers en France
 3 . Investissements extérieurs
 4 . Investissements publics

332 X - Assurance, Mutualité

332.4 F - Industrie

338.7 I - Structure (trusts)

332.078 II - Législation

III - Politique (Aide publique à l'industrie)

IV - Situation

600 V - Technique (technologie) → brevet 606

332.79 VI - Energie et Matières premières (ordre alphabétique) 332.7

VII - Industries diverses (dont Tourisme ; par ordre alphabétique)

333.85

338

comptabilité
 Michel

déchet industriel 604.6

.../...

338.1 G - Agriculture et Alimentation

I - Organismes publics

338.1 II - Organismes privés

338.1 III - Structure

338.1 IV - Politique

V - Situation

630 VI - Technique - irrigation 631.7

613.2 VII - Alimentation - faim, famine 363.8

338.1 VIII - Produits (ordre alphabétique ; chasse et pêche) → 639.2

343.076 IX - Législation - réglementation ↓
639.1380.5 H - Transports

385 I - Chemin de fer

388.3 II - Transports routiers

III - Transports Paris - Région Parisienne

388.4 IV - Transports urbains

386 V - Transports fluviaux

387.5 VI - Marine marchande

387.7 VII - Transports aériens

VIII - Postes et Télécommunications - Télématique - videotex

↓
383↓
384↓
384.3↓
384.35304.6 J - Population

Société 301 - Sexualité 306.7

I - Organismes publics

II - Organismes privés

.../...

304.6 III - Situation démographique et Recensements (par dates)

- 1 . Evolution) *croissance & baisse* 304.62
- 2 . Répartition)
- 3 . Migrations intérieures) *migrations* 304.8
- 4 . Emigration)

IV - Politique (immigration) → 325.1 - Réfugiés (ou 323.1)

323.1 V - Races et Minorités (ordre alphabétique) - *arabes & facisme* 320.56

306.8 VI - Famille

ethnie - 306
Juif - 305.8924
Noir 305.896

305.23 VII - Enfance

305.4 VIII - Femmes

325.1 IX - Etrangers (ordre alphabétique)

305.2 X - Personnes Agées

331 K - Travail

I - Organisation administrative (négociation collective)

344.01 II - Législation

III - Contrats de travail

331.89 IV - Conventions collectives

V - L'entreprise

331.2 VI - Conditions de travail

- 1 . Généralités
- 331.25 2 . Durée du travail
- 3 . Sécurité, hygiène, accidents
- 4 . Travail intérimaire
- 5 . Amélioration des conditions de travail

6. Travail à domicile
7. travail dans...

VII - Statuts particuliers (par professions ou secteurs)

331.1 VIII - Main-d'oeuvre

- 331.62 1 . étrangère
- 331.4 2 . féminine
- 331.34 3 . travail des jeunes

331.21 IX - Salaires

.../...

- 331.89 X - Conflits du travail
- 331.88 XI - Syndicalisme
- 1 . Généralités
 - 2 . par secteurs d'activité
 - 331.88 3 . Centrales syndicales
- 305.5 XII - Classes sociales et Professions ↑ 305.5
- structures sociale 305
- 1 . Généralités
 - 2 . par catégories socio-professionnelles
 - 3 . par professions

agriculteurs	307.72
enseignant	371.1
ingénieur	620
intellectuel	305.55
travailleurs social	361
vente	658.8
- aristocratie 305.52
bourgeoisie 305.55
clergé 253
ouvriers 305.56
- 331.137 XIII - Chômage
- XIV - Corporatisme
- 658.3 XV - Intéressement des travailleurs et participation
- 306.4 XVI - Loisirs
- 361 L - Sécurité et Assistance
- 368.4 I - Organisation - Régime général S.S.
 - II - Financement de la Sécurité Sociale
 - 344.02 III - Prestations
 - 1 . Assurance-Maladie
 - 2 . Prestations familiales 362.82
 - IV - Régimes particuliers
 - 1 . Régime agricole 368.4
 - 2 . Régime artisans/commerçants
 - 3 . Autres
 - 361 V - Assistance sociale
 - VI - Protection contre les fléaux (voir aussi : M VIII)
 - 351.5 VII - Retraites
 - VIII - Législation
 - IX - Réparation et réadaptation : mesures particulières
 - 1 . Rapatriés
 - 2 . Victimes de guerre
 - 3 . Handicapés
 - 362.5 4 . Pauvreté

physiques	362.4
mentaux	362.3

364 X - Aide sociale

614 M - Santé publique

I - Organisation

610.6 II - Professions médicales (par ordre alphabétique) *infirmeries 610.6*

- 1 . Médecine - *éthique médicale 174.2*
- 2 . Pharmacie

614 III - Politique sanitaire

362.11 IV - Equipement (hôpitaux)

614 V - Situation

VI - Techniques - *thermalisme 615.85*

616 VII - Maladies (dont maladies professionnelles ; ordre alphab.)

VIII - Fléaux sociaux (ordre alphabétique) MALADIE

616.865

- 362.492 1 . Alcoolisme - congénitale 616.04
- 363.44 2 . Prostitution - héréditaire 616.04
- 363.45 3 . Stupéfiants - infectieuse 616.91-.96
- 616.865 *tabagisme* - mentale 616.85
- IX - Législation - parasitaire 616.96
- professionnelle 616.99
- sida 616.979
- tuberculose 616.995
- vénérienne 616.95

N - Logement - Urbanisme - Environnement

363.5 I - Logement

728 II - Habitat

693 III - Construction

711 IV - Urbanisme (par décennies ; Villes nouvelles)

363.7 V - Environnement

- 1 . Protection de la nature - *faune 590*
- 333.91 2 . Eau
- 3 . Littoral
- 4 . Récupération
- 363.73 5 . Pollution
 - . généralités
 - . Pollution atmosphérique
 - . Pollution de l'eau
 - . Pollution de la mer
- 363.74 . Bruit
 - . Déchets
 - . radioactivité

VI. Législation.

.../...

370 0 - Education Nationale - Sociologie de l'.

I - Organismes publics

371 II - Problèmes généraux (ordre alphabétique)

- 379.1 1 . budget
 - 371.6 2 . construction scolaire.
 - 370.7 3 . pédagogie
 - 4 . politique
 - 5 . réforme
- } 379 enseign. et Etat

378 III - Enseignement Supérieur

373 IV - Enseignement du Second degré

372 V - Enseignement du premier degré

373.200 VI - Enseignement technique (secondaire ou sup.)

- 1 . technique supérieur
 - 2 . formation professionnelle
 - 371.4 3 . orientation professionnelle
 - 4 . technique spécialisé
- } permanente 331.259
} professionnelle 371.12

796 VII - Sports

305.23 VIII - Jeunesse

375 IX - Programmes - enseign. littéraire 807

- X - Enseignement libre
- juive 371.02
- religieux 377.268

374 XI - Adultes (formation continue, promotion sociale)

XII - Législation

306 P - Culture et Information - 302.2

351.85 I - Politique et Vie culturelles

(N.B. Relations culturelles - Voir : T I 3 Relations culturelles
T II 3 ")

- 070.5 1 . Edition - livre 028
- 2 . Institutions culturelles musée 708
- 374.28 3 . Action culturelle
- 4 . Budget

.../...

II - Secteurs divers

- 700 1 . Arts (ordre alphabétique)
- 2 . Lettres et Langue
- 3 . Sciences (ordre alphabétique) et Recherche 001.4

III - Information (publicité, propagande) 302.2

Moyens de communication 302.23

total
indiqué } 070.17 /

070.1 1 . Presse

070.19 2 . Radio

791.45 3 . Télévision

004 4 . Informatique - bureautique 651.84

5. Audiovisuel 302.234

791.43 IV - Cinéma

200 Q - Vie religieuse

160 I - Eglises chrétiennes

282 1. . culte catholique

284 2 . culte protestant

281.9 3 . culte orthodoxe

Secte 289

296 II - Culte israélite

297 III - Islam

IV - Divers (ordre alphabétique) Bouddhisme 294.3

Hindouisme 294.5

V - Mouvements philosophiques (dont franc-maçonnerie)

366.1

355 R - Défense Nationale

I - Organisation

II - Politique

355.03

355.43 III - Stratégie - désarmement 327.174

355.3 IV - Personnel - service national 355.11

355.8 V - Matériel

355.03 VI - Economie

357 cavalerie, forç montés
356 infanterie

VII - Différentes armes (Air, Terre, Marine...)

358.4

359

arme chimique 358.34

biologique 358.38

nucéaire 623.451

.../...

VIII - Corps spéciaux (par ordre alphabétique)

- 1 . Gendarmerie
- 2 . Légion
- 3 . Parachutistes

IX - Sécurité

355.343 . Services secrets

X - Services annexes (Croix-Rouge)

XI - Anciens Combattants

XII - Dommages de guerre

327.12 XIII - Espionnage

XIV - Victimes de guerre

XV - Législation

S - Colonies 325.3 *Colonisation - décolonisation*

T - Politique étrangère *diplomatie* 341.33

I - Généralités

- 327 1 . Relations politiques
- 337 2 . Relations économiques
(voir aussi : D IV Commerce extérieur)
- 3 . Relations culturelles
- 4 . Aide aux P.V.D.

II - Par pays (ordre alphabétique)

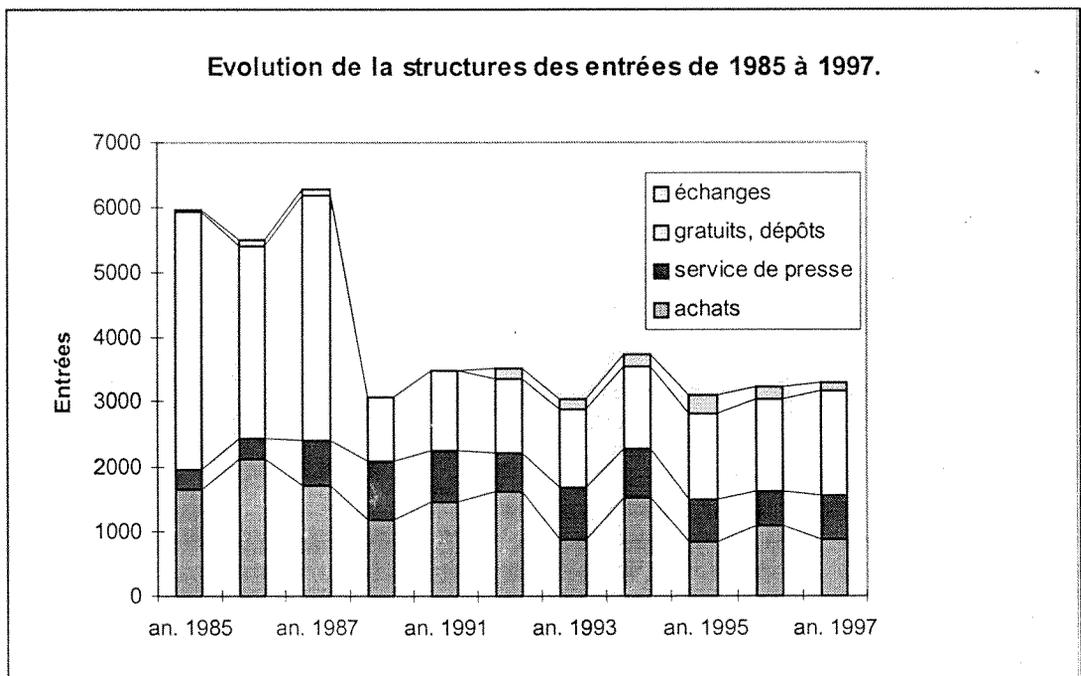
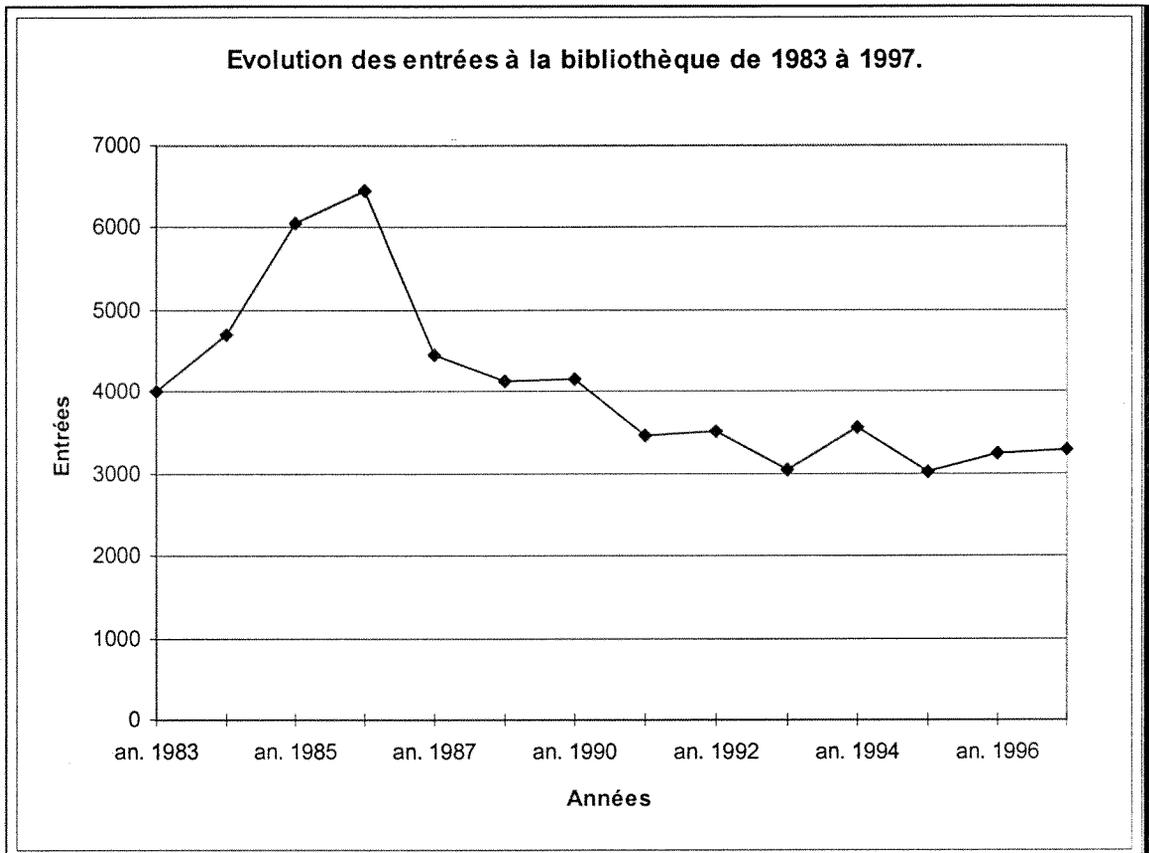
idem

Annexe 4 : Classes du classement méthodique de la dF : catégories utilisées et correspondance avec la Dewey.

Classes du fichier méthodique	Thèmes	Indices Dewey
2 - B - III - 2)	Sociologie électorale	324. 62
3I (Q. I.) - A - III	Assemblée européenne	341. 242
3I (Q. I.) - A - IX - 3)	Cour de justice des communautés européennes	
3I (Q. I.) - B - III - 1)	Politiques mondiales, problèmes régionaux, Europe	Idem
3I (Q. I.) - C - III - 2) - d)	Coopération économique européenne, institutions	
3I (Q. I.) - K - V	Syndicalisme	331. 88
3I (Q. I.) - R - IV - 1)	Questions militaires	355
3P (pays) - A	Structure de l'Etat	321
3P (P) - A - I	Constitution	342. 02
3P (P) - A - II	Pouvoir législatif	328
3P (P) - A - II - 1)	Mode de scrutin	328. 1
3P (P) - A - II - 2)	Fonctionnement des assemblées	328. 2
3P (P) - A - II - 3)	Situation des parlementaires	328. 3
3P (P) - A - II - 4)	procédure législative	328. 2
3P (P) - A - III	Pouvoir exécutif	351. 003
3P (P) - A - III - 1)	Président de la République	Id.
3P (P) - A - III - 2)	Gouvernement	Id.
3P (P) - A - IV	Organisation administrative	350
3P (P) - A - IV - 1)	Idem, généralités	Id.
3P (P) - A - IV - 2)	Décentralisation	351. 007
3P (P) - A - IV - 3)	Division administrative du territoire	Id.
3P (P) - A - IV - 4)	Réformes	Id.
3P (P) - A - IV - 5)	Relations administration - administrés	351. 9
3P (P) - A - IV - 6)	Travail administratif	Id.
3P (P) - A - V	Administration centrale	Id.
3P (P) - A - VI	Administration départementale et locale	352
3P (P) - A - VII	Administration municipale	352. 007
3P (P) - A - VIII	Contrôle administratif	342. 06
3P (P) - A - VIII - 1)	Conseil d'Etat	Id.
3P (P) - A - VIII - 2)	Cour des comptes	Id.
3P (P) - A - VIII - 3)	Conseil de Préfecture	Id.
3P (P) - A - VIII - 4)	Médiateur (ou Ombudsman)	351. 9
3P (P) - A - IX	Fonction publique	351. 4
Id.	Fonction publique territoriale	352. 005
3P (P) - A - X	Justice	347

3P (P) - A - X - 1)	Justice, généralités	Id.
3P (P) - A - X - 3)	Justice administrative	342. 06
3P (P) - A - X - 4)	Justice militaire	347. 04
3P (P) - A - X - 5)	Organisation judiciaire	347
3P (P) - A - X - 8)	Procès	345. 07
3P (P) - A - X - 9)	Profession judiciaire	347. 023
3P (P) - A - X - 10)	Sociologie judiciaire	
3P (P) - A - XI	Droits (par ordre alphabétique)	340
3P (P) - A - XII - 1)	Régions et régionalisme, administration	352. 007 3
3P (P) - B	Vie politique	320
3P (P) - B - I	Vie politique, évolution	320. 9
3P (P) - B - II	Elections	324. 6
3P (P) - B - III	Assemblées parlementaires	328. 3
3P (P) - B - III - 1)	Assemblée nationale	Id.
3P (P) - B - III - 2)	Conseil de la République, Sénat	Id.
3P (P) - B - III - 3)	Union française	Id.
3P (P) - B - III - 4)	Conseil économique et social	Id.
3P (P) - B - IV	Président de la République, chef de l'Etat	351. 003
3P (P) - B - V	Gouvernement	351
3P (P) - B - V - 1)	Généralités	Id.
3P (P) - B - V - 2)	Ordonnances	Id.
3P (P) - B - V - 3)	Ministères	Id.
3P (P) - B - VI	Assemblées départementales et communales	352. 007
3P (P) - B - VII	Ordre public	344. 05
3P (P) - B - IX	Manifestations collectives	323
3P (P) - B - X	Partis et mouvements politiques	324. 2
3P (P) - J - IV	Politique de l'immigration	325. 1
3P (P) - K - XI	Syndicalisme (dans un pays)	331. 88
3P (P) - P - I	Politique et vie culturelle	351. 85
3P (P) - R	Défense nationale	355
3P (P) - R - I	Défense nationale, organisation	355. 03
3P (P) - R - II	Défense nationale, politique	355. 03
3P (P) - R - III	Défense nationale, stratégie	355. 43
3P (P) - T - I - 1)	Politique étrangère, généralités, relations politiques	327

Annexe 5 : les acquisitions à la bibliothèque de la dF, structure et évolution.



Annexe 6 : les subdivisions de la Dewey utilisées par la FNSP en 1995 pour classer ses acquisitions dans sa *Liste mensuelle des ouvrages entrés à la bibliothèque.*

(N'ont été retenues que les subdivisions en rapport avec le champ de notre étude).

• **Classe 320 : science politique.**

- 320 : Philosophie et théorie.
- 320. 5 : Idéologies politiques.
- 321 : Types d'Etats et de gouvernements.
- 322 : Relations entre l'État et les groupes sociaux organisés.
- 323 : Droits civils et politiques.
- 324 : La vie politique.
- 324. 2 à 5 : Partis politiques.
- 324. 6 à 9 : Élections.
- 325 : Migrations internationales et colonisation.
- 327 : Relations internationales.
- 328 : Le législatif.

• **Subdivision 331.88 : Syndicats.**

• **Classe 340 : Droit.**

- 340 : Philosophie et théorie du droit.
- 341 : Droit international.
- 341. 2 : La communauté mondiale.
- 342 : Droit constitutionnel et administratif.
- 343 : Droit de la défense, droit fiscal, commercial, industriel.
- 344 : Droit social, du travail, de la santé, de l'éducation et de la culture.
- 345 : Droit pénal.
- 346 : Droit privé.
- 347 : Procédure civile.
- 348 : Lois, règlements, jurisprudence.
- 349 : Droit interne des différents Etats, Ouvrages d'ensemble sur le droit de chaque pays.

• **Classe 350 : Administration publique. Art et science militaires.**

- 350-354 : Administration publique.
- 355-359 : Art et science militaires.

Annexe 7 : classement utilisé en 1985 par la FNSP sur sa Liste mensuelle des ouvrages entrés à la bibliothèque.

• SCIENCES SOCIALES.

- Section 1 : Sciences sociales et humaines : généralités méthodes.
- Section 2 : Histoire, biographies.
- Section 3 : Géographie. Aménagement du territoire. Urbanisme.
- Section 4 : Science politique. Sciences administratives.
- Section 5 : Droit.
- Section 6 : Science économique et financière.
- Section 7 : Sociologie. Démographie. Éducation. Autres sciences sociales.

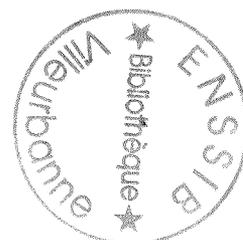
• LA SOCIÉTÉ ET LES ÉTATS CONTEMPORAINS.

- Section 8 : Études générales et géographiques.
- Section 9 : Aspects politiques et administratifs.
- Section 10 : Aspects économiques et financiers.
- Section 11 : Aspects démographiques et sociaux.
- Section 12 : Aspects culturels et religieux.
- Section 13 : Relations internationales .

• DIVERS.

- Section 14 : Philosophie. Littérature. Art.
- Section 15 : Sciences. Techniques.
- Section 16 : Sciences de l'information. Ouvrages de référence. Bibliographies.

Nous soulignons les sections qui ont été retenues dans le cadre de notre travail.



Annexe 8 : typologie des sources selon leur nature.

Catégories	définition	exemples de sources
<u>type 1</u>	Documents primaires	
<i>type 1A</i>	Textes officiels	Constitutions, codes, lois, décrets, jurisprudences, circulaires, arrêts de juridictions administratives ou du Conseil d'État...
<i>type 1B</i>	Rapports annuels, rapport d'activité des administrations, travaux statistiques, résultats électoraux.	Enquêtes statistiques de l'INSEE, rapports d'activité de diverses administrations (CNIL, Commissariat général du Plan...).
<i>type 1C</i>	Publications d'acteurs « non-institutionnels » de la vie publique (partis politiques, syndicats, associations).	Rapport des congrès des différents partis politiques français ou étrangers, programmes électoraux...
<i>type 1D</i>	Rapports officiels produits par des administrations ou des personnalités publiques.	Monographies publiées dans la collection des « rapports officiels » à la dF, rapports au Premier ministre, rapports parlementaires (publiés au JO).
<u>type 2</u>	Documents secondaires ou tertiaires, synthèses, monographies introductives à un sujet.	Manuels divers (coll. « QSJ ? », éditions Dalloz, LGDJ, PUF...)
<u>type 3</u>	Essais, ouvrages journalistiques.	Ouvrages polémiques, essais « grands publics » (A Minc, A. Duhamel...), propositions d'hommes politiques dans le cadre d'une campagne...

<u>type 4</u>	Documents secondaires ou tertiaires d'origine universitaire.	Thèses publiées, thème pointus (éditions « L'Harmattan », « Presses de Sciences Po. », « Economica »...).
<u>type 5</u>	Témoignages, biographies	<i>Mémoires</i> de De Gaulle, <i>Foccard parle...</i>
<u>type 6</u>	« Littérature grise »	Tous les documents non publiés
<u>type 7</u>	« Divers »	Actes de colloques, de congrès, « mélanges », catalogues d'exposition, autres sources non classables parmi les six autres catégories.

Annexe 9 : grille d'analyse des documents par niveaux de complexité.

niveaux	définition	exemples
<u>niveau 1</u>	Ouvrages « grand public ». Lecture aisée.	Essais, ouvrages journalistiques, témoignages factuels. Documents ne nécessitant de connaissances préalables pour les aborder.
<u>niveau 2</u>	Ouvrages pour un « grand public intéressé », étudiants de 1 ^{er} cycle. Lecture « moyenne ».	Manuels de base dans une matière, d'initiation et d'introduction (coll. « Clefs politique » chez Montchrestien ; « QSJ ? », « Mémentos » chez Dalloz.
<u>niveau 3</u>	Ouvrages pour un lectorat universitaire du 1 ^{er} au 3 ^{ème} cycle, enseignants. Lecture « moyenne spécialisée »	Documents nécessaires pour soutenir un cours : manuels « fondamentaux », auteurs classiques dans un domaine...
<u>niveau 4</u>	Ouvrages pour un lectorat initié. Lecture difficile.	travaux de recherche demandant une maîtrise préalable des fondements du domaine d'étude, thèses, contributions à un colloque... Editeurs: Presses de la FNSP, l'Harmattan...

Annexe 10 : Répartition des documents par catégories de la classification décimale de Dewey pour les années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 10.1 : Répartition globale des documents pour les années 95-97 et 85-87 par divisions de la Dewey.

Périodes	1995-97	%	1985-87	%
DDC 320	125	27,5%	308	30,7%
DDC 331.88	8	1,7%	36	3,6%
DDC 340	151	33,3%	2821	28,1%
DDC 350	170	37,5%	377	37,6%
TOTAL	454	100%	1003	100%

Annexe 10.2 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey pour la division 320, années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 320				
DDC 320	45	36%	93	30,40%
DDC 321	20	16%	30	9,70%
DDC 323	7	5,60%		
DDC 324.2-5	12	9,60%	108	35%
DDC 324.6-9	9	7,20%	26	8,40%
DDC 325	17	13,60%	13	4,20%
DDC 327	4	3,20%	23	7,50%
DDC 328	11	8,80%	15	4,80%
Total	125	100%	308	100%

Annexe 10.3 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey pour la division 340, années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 340				
DDC 340	17	11,20%	129	45,80%
DDC 341	6	4%	53	18,80%
DDC 342	55	36,40%	41	14,50%
DDC 343	5	3,30%		
DDC 344	14	9,30%	16	5,70%
DDC 345	11	7,30%	4	1,40%
DDC 346	10	6,60%		
DDC 347	33	21,90%	39	13,80%
Total	151	100%	282	100%

Annexe 10.4 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey division 350 , années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 350				
DDC 350	45	26,50%	17	4,50%
DDC 351	64	37,60%	210	55,70%
DDC 352	40	23,50%	85	22,60%
DDC 355	21	12,40%	65	17,20%
Total	170	100%	377	100%

Annexe 11 : Comparaison par types de sources des documents acquis entre 1985-87 et 1995-97.

Annexe 11.1 : Comparaison globale par types de sources. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
Nature docs				
"1A"	114		40	
"1B"	11		43	
"1C"	2		35	
"1D"	65		188	
Total 1	192	42,30%	306	30,50%
"2"	137	30,20%	331	33%
"3"	21	4,60%	106	10,50%
"4"	33	7,30%	121	12,10%
"5"	10	2,20%	52	5,20%
"6"	48	10,60%	57	5,70%
"7"	13	2,80%	30	3%
Total	454	100%	1003	100%

Annexe 11.2 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey division 320.

Années	1995-97	%	1985-87	%
nature docs				
DDC 320				
"1A"	20		3	
"1B"	2		11	
"1C"	1		22	
"1D"	19		13	
Total 1	42	33,60%	49	16%
"2"	42	33,60%	97	31,5%
"3"	16	12,80%	62	20,1%
"4"	17	13,60%	54	17,5%
"5"	1	0,80%	39	12,6%
"6"	4	3,20%	2	0,6%
"7"	3	2,40%	5	1,7%
Total	125	100%	308	100%

Annexe 11.2 bis : Coparaison par types de sources dans chacune des subdivisions simplifiées de la Dewey classe 32, années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 32											
DDC 320	1			6	18	12	4	1	1	2	45
DDC 321	4			3	7		4		1	1	20
DDC 323	1			2	3				1		7
DDC 324.2-5		1	1		4	3	3				12
DDC 324.6-9	2			3	3		1				9
DDC 325	1	1		4	6	1	4				17
DDC 327	1			1			1		1		4
DDC 328	10				1						11
Total	20	2	1	19	42	16	17	1	4	3	125

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1985-87											
DDC 32											
DDC 320		3	4	1	31	27	10	16		1	93
DDC 321		4		3	16	1	6				30
DDC 324.2-5			15		24	27	19	22		1	108
DDC 324.6-9	1			4	10	1	7		1	2	26
DDC 325		1	1	2	4	2	2			1	13
DDC 327	2				8	3	9	1			23
DDC 328		3	2	3	4	1	1		1		15
Total	3	11	22	13	97	62	54	39	2	5	308

Annexe 11.3 : Comparaison par types de sources pour la subdivision 331.88 de la classe Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	1985-87
Nature docs		
DDC 331.88		
"1A"	2	
"1B"		
"1C"		6
"1D"		4
"2"		12
"3"	3	4
"4"	3	7
"5"		2
"6"		1
"7"		
Total	8	36

Annexe 11.4 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey classe 34.

Années	1995-97	%	1985-87	%
Nature docs				
DDC 34				
"1A"	43		34	
"1B"	3		10	
"1C"	1		3	
"1D"	18		56	
Total 1	65	43%	103	36,50%
"2"	67	44%	136	48,20%
"3"	1	0,7%	13	4,70%
"4"	3	2%	14	5%
"5"	1	0,7%	2	0,70%
"6"	6	4%	4	1,40%
"7"	8	5,3%	10	3,50%
Total	151	100%	282	100%

Annexe 11.4 bis : Comparaison par types de sources pour les subdivisions simplifiées de la classe 34. Années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 34											
DDC 340	3			3	10		1				17
DDC 341	1			2	2					1	6
DDC 342	12			2	35		1	1	1	3	55
DDC 343	2			1						2	5
DDC 344	10				2				1	1	14
DDC 345	6			2	2				1		11
DDC 346	4			1	5						10
DDC 347	5	3	1	7	11	1	1		3	1	33
Total	43	3	1	18	67	1	3	1	6	8	151

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1985-87											
DDC 34											
DDC 340	17		2	20	81		5		1	3	129
DDC 341	8	5		16	15	1	4	1		3	53
DDC 342	8			4	23	1			2	3	41
DDC 343											
DDC 344		1	1	6	4	4					16
DDC 345				1	1	1		1			4
DDC 346											
DDC 347	1	4		9	12	6	5		1	1	39
Total	34	10	3	56	136	13	14	2	4	10	282

Annexe 11.5 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey classe 35.

Années	1995-97	%	1985-87	%
nature docs				
DDC 35				
"1A"	49		3	
"1B"	6		22	
"1C"	0		4	
"1D"	28		115	
Total 1	83	48,80%	144	38,20%
"2"	28	16,50%	86	22,80%
"3"	1	0,60%	27	7,10%
"4"	10	6%	46	12,20%
"5"	8	4,70%	9	2,40%
"6"	38	22,30%	50	13,30%
"7"	2	1,10%	15	4%
Total	170	100%	377	100%

Annexe 11.5 bis : Comparaison des documents par types de sources pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A"	"1B"	"1C"	"1D"	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 35											
DDC 350	1	2		7	11	1			23		45
DDC 351	33	2		7	7		3	6	5	1	64
DDC 352	13	2		12	7		4		1	1	40
DDC 355	2			2	3		3	2	9		21
Total	49	6	0	28	28	1	10	8	38	2	170

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1985-87											
DDC 35											
DDC 350	1			4	6	1	2			3	17
DDC 351	2	14	2	76	47	16	11	5	32	5	210
DDC 352		8	1	24	25	3	4	1	17	2	85
DDC 355			1	11	8	7	29	3	1	5	65
Total	3	22	4	115	86	27	46	9	50	15	377

Annexe 12 : Comparaison des domaines géographiques couverts par les documents. Années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 12.1 : Domaines géographiques pour les documents achetés entre 1995-97 et 1985-87.

années	1995-97	%	1985-87	%
zones				
géographiques				
Généralités			3	0,30%
International			64	6,40%
Union euro.	29	6,40%	77	7,60%
France	379	83,50%	728	72,60%
Allemagne	26	5,70%	33	3,30%
Autriche	1	0,25%	1	0,10%
Belgique	3	0,60%	5	0,50%
Danemark				
Finlande				
Espagne	3	0,60%	15	1,50%
Grèce	1	0,25%	4	0,40%
Irlande			2	0,20%
Italie	8	1,70%	13	0,13%
Luxembourg				
Pays-bas				
Portugal			1	0,10%
R.U.	2	0,50%	50	5%
Suede	2	0,50%	7	0,70%
Total	454	100%	1003	100%

Annexe 12.2 : Domaines géographiques abordés pour les documents indexés en division 320 de la Dewey.

années	1985-87	%	1995-97	%
Couverture géographique				
France	207	67.2%	88	70.4%
généralités	3	1%	0	0
Union européenne	22	7,14%	7	5,6%
Allemagne	21	6,8%	14	11,2%
Autriche	0	0	1	0,8%
Belgique	4	1,3%	3	2,4%
Espagne	11	3,5%	3	2,4%
Grèce	2	0,6%	1	0,8%
Irlande	1	0,3%	0	0
Italie	10	3,2%	6	4,8%
Royaume-Uni	22	7,14%	1	0,8%
Suède	5	1,6%	1	0,8%
TOTAL	308	100%	125	100%

Annexe 12.3 : Comparaison des documents selon la couverture géographique pour chaque subdivision simplifiée de la Dewey.

1995-97	Fr.	U.E.	Allem	Aut.	Belg.	Esp.	Grèce	Italie	R. U.	Suede	Total
320	23	1	9	1	1	3	1	6			45
321	17	1	1							1	20
323	4	1	1		1						7
324.2 à 5	7	1	2		1				1		12
324.6 à 9	9										9
325	15	2									17
327	2	1	1								4
328	11										11
Total	88	7	14	1	3	3	1	6	1	1	125

1985-87	Fran -ce.	Généralités	U. E.	All.	Belg.	Esp.	Grec e	Irl.	Italie	R. U.	Suède	Total
320	58		88	9	2	5	1		3	6	1	35
321	19		3	1	1	3			1	2		11
324.2 à 5	80		5	7		1	1	1	4	8	1	28
324.6 à 9	20	3		1		1				1		6
325	8		3							1	1	5
327	12		2	2	1	1			1	2	2	11
328	10		1	1					1	2		5
Total	207	3	22	21	4	11	2	1	10	22	5	308

Annexe 12.4 : domaines géographiques abordés pour les documents indexés
dans la division 340 de la Dewey

années	1985-87	%	1995-97	%
couverture géographique				
France	188	66,6%	136	90%
International	53	18,8%		
Union européenne	16	5,6%	9	6%
Allemagne	3	1,06%	6	4%
Autriche				
Belgique	1	0,35%		
Espagne	1	0,35%		
Grèce	1	0,35%		
Irlande	1	0,35%		
Italie	3	1,06%		
Portugal				
Royaume-Uni	15	5,3%		
Suède				
Total	282		151	

Annexe 12.5 : comparaison des documents selon la couverture géographique par subdivision simplifiées de la Dewey.

1995-97	Fran-ce.	Inter nat.	U. E.	All.	Belg.	Esp.	Grèce	Irl.	Italie	R. U.	Suède	Total
340	12		5									17
341	5		1									6
342	48		2	5								55
343	5											5
344	14											14
345	10			1								11
346	10											10
347	32		1									33
Total	136		9	6								151

1985-87	Fran-ce	Inter nat.	U. E.	All.	Belg.	Esp.	Grèce	Irl.	Itali e	R.U.	Suède	Total
340	113		12	1						3		129
341		53										53
342	36			1	1				1	3		42
344	9		1			1				5		16
345	4											4
347	26		3	1			1	1	2	4		38
Total	188	53	16	3	3	1	1	1	15		1	282

Annexe 12. 6 : domaines géographiques abordés pour les documents indexés
dans la division 350 de la Dewey.

années	1985-87	%	1995-97	%
couverture géographique				
France	310	82,2%	147	86,4%
International	11	2,9%		
Union européenne	35	9,3%	13	7,6%
Allemagne	7	1,8%	6	3,5%
Autriche				
Espagne	2	0,5%		
Grèce	1	0,2%		
Italie			2	1,1%
Royaume-Uni	9	2,4%	1	0,6%
Suède	2	0,5%	1	0,6%
Total	377		170	

Annexe 12.7 : comparaison des documents selon la couverture géographique par subdivisions simplifiées de la Dewey.

1995-97	Fran- ce	Inter nat	U. E.	Allem agne	Esp.	Grèce	Italie	R. U.	Suède	Total
350	39		6							45
351	57		3	2			1	1		64
352	36			2			1		1	40
355	15		4	2						21
Total	147		13	6			2	1	1	170

1985-87	Franc e	Inter nat	U. E.	All.	Esp.	Grèce	Italie	R. U.	Suède	Total
350	13		2					1	1	17
351	96		9	1	1			3		210
352	72		8	2				2	1	85
355	29	11	16	4	1	1		3		65
Total	310	11	35	7	2	1		9	2	377

Annexe 12.8 : domaines géographiques abordés pour les documents indexés dans la subdivision 331.88 de la Dewey.

années	1985-87	%	1995-97	%
couverture géographique				
France	23		8	
Union. Européenne	4			
Allemagne	2			
Autriche	1			
Espagne	1			
Portugal	1			
Royaume-Uni	4			
Total	36		8	

*Annexe 12.9 : Comparaison des documents par domaines géographiques
couverts et selon leur nature. Années 1995-97.*

Types de docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	TOTAL
couv. Geo.											
France	109	10	1	54	110	17	18	8	42	10	379
C. E.	1			6	11		3		6	2	29
Allemagne	4		1	4	7	2	6	1		1	26
Autriche					1						1
Suède		1		1							2
Danemark											
Finlande											
R.U.							1	1			2
Irlande											
Portugal											
Espagne					2		1				3
Italie					3	1	4				8
Grèce					1						1
Belgique					2	1					3
Pays-bas											
Luxembourg											
TOTAL	114	11	2	65	137	21	33	10	48	13	454

Annexe 12.10 : Comparaison des documents par domaines géographiques
couverts et selon la nature des sources. Années 1985-87.

Types de docs.	"1A"	"1B"	"1C"	"1D"	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	TOTAL
domaines geo.											
Sociologie electorale					2		1				3
TOTAL international	8	5	0	17	17	1	12	1	0	3	64
TOTAL France	29	29	28	138	243	83	55	47	56	20	728
TOTAL RFA			3	2	16	2	7	1		2	33
TOTAL Autriche				1							1
TOTAL Belgique	1				2	1	1				5
TOTAL Suede				2	2		2			1	7
TOTAL Irlande					1	1					2
TOTAL GB		3		8	25	5	8	1			50
TOTAL Portugal				1							1
TOTAL Grèce					2		1			1	4
TOTAL Espagne	1		1	2	4	1	5	1			15
TOTAL Italie					6	1	5		1		13
TOTAL UE	1	6	3	17	11	11	24	1	0	3	77
TOTAL Global	40	43	35	188	331	106	121	52	57	30	1003

Annexe 13 : Comparaison selon la langue des documents. Années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 13.1 : Comparaison globale des documents selon leur langue.

Années	1995-97	%	1985-87	
Langues				
français	436	96%	893	89%
anglais	15	3,30%	98	9,70%
allemand	1	0,22%	6	0,60%
espagnol	1	0,22%	5	0,50%
italien	1	0,22%	1	0,10%
Total	454		1003	

Annexe 13.2 : Comparaison des documents selon leur langue pour la division 320 de la Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32				
Langues				
français	113	90,40%	250	81%
anglais	10	8%	51	16,50%
allemand	1	0,80%	6	2%
espagnol	1	0,80%	1	0,30%
italien				
Total	125		308	

Annexe 13.2 bis : Comparaison des documents selon leur langue pour des subdivisions simplifiées de la Dewey, division 320. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
1995-97						
DDC 320	39	6				45
DDC 321	19	1				20
DDC 323	7					7
DDC 324.2-5	9	2		1		12
DDC 324.6-9	9					9
DDC 325	16	1				17
DDC 327	3		1			4
DDC 328	11					11
Total	113	10	1	1	0	125

Langues	Français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC 32						
1985-87						
DDC 320	69	21	3			93
DDC 321	27	3				30
DDC 324.2-5	91	14	2	1		108
DDC 324.6-9	24	2				26
DDC 325	10	3				13
DDC 327	16	6	1			23
DDC 328	13	2				15
Total	250	51	6	1		308

Annexe 13.3 : Comparaison de documents selon leur langue pour la subdivision 331.88 de la Dewey.

Années	1995-97	1985-87
DDC 331.88		
Langues		
français	8	28
anglais		7
allemand		
espagnol		1
italien		
Total	8	36

Annexe 12.4 : Comparaison selon la langue des documents pour la division 340 de la Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 34				
Langues				
français	149	98,60%	263	93,20%
anglais	2	1,40%	18	6,40%
allemand				
espagnol				
italien			1	0,40%
Total	151		282	

Annexe 13.4 bis : Comparaison selon la langue des documents pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 34. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
1995-97						
DDC 340	17					17
DDC 341	6					6
DDC 342	53	2				55
DDC 343	5					5
DDC 344	14					14
DDC 345	11					11
DDC 346	10					10
DDC 347	33					33
Total	149	2				151

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	total
DDC 34						
1985-87						
DDC 340	126	3				129
DDC 341	50	3				53
DDC 342	39	2			1	42
DDC 344	10	6				16
DDC 345	4					4
DDC 347	34	4				38
Total	263	18			1	282

Annexe 13.5 : Comparaison selon la langue des documents pour la classe Dewey

35. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 35				
Langues				
français	166	97,60%	352	93,40%
anglais	3	1,70%	22	5,80%
allemand				
espagnol			3	0,80%
italien	1	0,60%		
Total	170		377	

Annexe 13.5 bis : Comparaison selon la langue des documents pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
DDC 350	45					45
DDC 351	62	1			1	64
DDC 352	39	1				40
DDC 355	20	1				21
Total	166	3			1	170

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC 35						
DDC 350	17					17
DDC 351	208	2				210
DDC 352	82	3				85
DDC 355	45	17		3		65
Total	352	22		3		377

Annexe 14 : Comparaison des documents sélectionnés selon leurs niveaux de complexité.

Annexe 14.1 : Comparaison globale des sources sélectionnées par niveaux de complexité. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
niveaux				
N1	32	12,20%	142	20,40%
N2	100	38,20%	205	29,40%
N3	62	23,60%	176	25,20%
N4	68	26%	174	25%
Total	262	100%	697	100%

Annexe 14.2 : Comparaison par niveaux de complexité des documents de la division Dewey 320. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32				
Niveaux				
N1	15	18%	89	34,40%
N2	35	42%	89	34,40%
N3	24	29%	46	17,70%
N4	9	11%	35	13,50%
Total	83	100%	259	100%

Annexe 14.2 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la division Dewey 32. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 32					
DDC 320	14	16	6	2	38
DDC 321		2	10	1	13
DDC 323		1	2	1	4
DDC 324.2-5	1	6	2	1	10
DDC 324.6-9		2	2		4
DDC 325		7	2	2	11
DDC 326					
DDC 327				2	2
DDC 328		1			1
Total	15	35	24	9	83

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 32					
DDC 320	38	33	9	5	85
DDC 321	1	8	9	5	23
DDC 324.2-5	45	25	11	12	93
DDC 324.6-9	1	8	6	6	21
DDC 325	1	5	2	1	9
DDC 327	2	7	8	4	21
DDC 328	1	3	1	2	7
Total	89	89	46	35	259

Annexe 14.3 : Comparaison par niveaux de complexité des documents de la subdivision 331.88 de la Dewey.

Années	1985-87	1995-97
DDC 331.88		
Niveaux		
N1	8	3
N2	6	3
N3	5	
N4	7	
Total	26	6

Annexe 14.4 : Comparaison des documents par niveaux de complexité pour la division 340 de la Dewey.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 34				
Niveaux				
N1	3	3,50%	12	6,70%
N2	39	45,30%	54	30,20%
N3	26	30,20%	67	37,40%
N4	18	21%	46	25,70%
Total	86	100%	179	100%

Annexe 14.4 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la Dewey, division 340. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 34					
DDC 340		5	5	1	11
DDC 341			2	1	3
DDC 342		22	14	4	40
DDC 343				3	3
DDC 344		2		2	4
DDC 345		2		1	3
DDC 346		3	2		5
DDC 347	3	5	3	6	17
Total	3	39	26	18	86

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 34					
DDC 340		33	35	22	90
DDC 341	1	5	9	9	24
DDC 342	1	5	17	6	29
DDC 344	5		2	1	8
DDC 345	2	1			3
DDC 347	3	10	4	8	25
Total	12	54	67	46	179

Annexe 14.5 : Comparaison des documents par niveaux de complexité pour la division 350 de la dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 35				
Niveaux				
N1	11	12,60%	33	14,20%
N2	23	26,50%	56	24%
N3	12	13,80%	58	25%
N4	41	47,10%	86	37%
Total	87	100%	233	100%

Annexe 14.5 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la Dewey division 350. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 35					
DDC 350	1	8	2	24	35
DDC 351	7	5	4	4	20
DDC 352	1	5	5	4	15
DDC 355	2	5	1	9	17
Total	11	23	12	41	87

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 35					
DDC 350	1	1	8	2	12
DDC 351	18	34	21	43	116
DDC 352	3	15	12	22	52
DDC 355	11	6	17	19	53
Total	33	56	58	86	233

Annexe 15 : Résultat du travail de vérification par rapport aux acquisitions de la FNSP en 1985 et 1995.

Annexe 15.1 : Résultat global du recouvrement pour les années 1985 et 1995.

Années	1995	1985
Nb. de notices de la FNSP retenues	977	762
Notices présentes à la dF	239	353
%	24,50%	46,30%

Annexe 15.2 : Résultat de la vérification pour 1985 et 1995 selon la nature du document.

Nature des docs	Année 1995			Année 1985		
	Titres FNSP vérifiés	Titres FNSP Présents	%	Titres FNSP vérifiés	Titres FNSP présents	%
"1A"	68	34	50,0%	61	51	83,6%
"1B"	8	2		1	1	
"1C"	19	1	3,7%	33	6	18,2%
"1D"	78	50	64,1%	58	26	44,8%
"2"	383	108	28,2%	284	139	49%
"3"	82	10	12,2%	119	70	58,8%
"4"	210	22	10,5%	123	31	25,2%
"5"	44	1	2,2%	35	20	57,1%
"6"	22	0		10	1	
"7"	63	11	17,4%	38	8	21%
TOTAL	977	239	24,5%	762	353	46,3%

Annexe 15.3 : Résultats de la vérification pour 1985 et 1995 selon la langue du document.

Langues	Année 1995			Année 1985		
	Titres FNSP vérifié	Titres FNSP présents	%	Titres FNSP vérifiés	Titres FNSP Présents	%
Français	668	233	34,80%	552	335	60,70%
Anglais	145	4	2,7%	88	12	13,60%
Allemand	51	1	1,9%	65	4	6,15%
Espagnol	39	0	0%	4	0	0%
Italien	74	1	1,3%	53	2	3,77%
Total	977	239	24,50%	762	353	46,30%

Annexe 15.4 Résultats de la vérification pour l'année 1995 par grandes subdivisions de la Dewey.

Divisions Dewey	DDC 320	DDC 331.88	DDC 340	DDC 350	TOTAL
Nb. de notices de la FNSP retenues	449	27	325	176	977
Présentes à la DF	77	2	103	57	239
%	17,1%		31,7%	32,4%	24,5%

DDC 32	Notices FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 320	28	7
DDC 320.5	39	3
DDC 321	26	6
DDC 322	8	1
DDC 323	21	2
DDC 324	50	5
DDC 324.2-5	123	6
DDC 324.6-9	60	7
DDC 325	22	10
DDC 327	53	16
DDC 328	19	14
TOTAL	449	77

DDC 34	Notices de la FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 340	9	1
DDC 341	59	13
DDC 341.2	88	23
DDC 342	83	34
DDC 343	5	4
DDC 344	13	4
DDC 345	17	3
DDC 346	9	3
DDC 347	23	4
DDC 348	17	13
DDC 349	2	1
TOTAL	325	103

DDC 35	Notices FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 350-354	130	40
DDC 355-359	46	17
TOTAL	176	57

Annexe 15.5 : Résultat de la vérification pour l'année 1985 dans chacune des catégories de classement de la FNSP.

Divisions du classement de la FNSP.	Titres FNSP vérifiés	Titres présents à la dF.	%
Section 1	1	1	
Section 2	22	10	45,45%
Section 4	103	45	43,70%
Section 5	120	70	58,30%
Section 8	5	2	
Section 9	387	179	46,25%
Section 11	29	11	38%
Section 12	6	3	
Section 13	89	32	36%
Total	762	353	46,30%

SCIENCES SOCIALES :

Section 1 : Sciences sociales et humaines : généralités, méthodes.

Section 2 : Histoire. Biographie.

Section 4 : Science politique. Science administrative

Section 5 : Droit

LA SOCIÉTÉ ET LES ÉTATS CONTEMPORAINS

Section 8 : Études générales et géographiques.

Section 9 : Aspects politiques et administratifs.

Section 11 : Aspects démographiques et sociaux.

Section 12 : Aspects culturels et religieux.

Section 13 : Relations internationales.

TABLE DES MATIÈRES.

Résumé / Abstract	1
Première partie : évaluer les collections en bibliothèque, problèmes et enjeux	2
1 - Introduction : l'évaluation une attitude nouvelle dans l'administration.....	2
1.1 - <i>L'évaluation : un terme polysémique</i>	2
1.2 - <i>L'institutionnalisation récente de la pratique évaluative dans l'administration française</i>	3
2 - Évaluation et bibliothèque : une multiplicité de sens et d'usages.....	4
3 - Le lieu de l'évaluation : la bibliothèque de la Documentation française.....	6
3.1 - <i>La bibliothèque dans l'institution : la complémentarité des services documentaires</i>	7
3.2 - <i>L'organisation de la bibliothèque : fonctionnement du service et mission</i>	8
4 - L'évaluation des acquisitions : problématiques.....	9
Deuxième partie : objet et méthodes de l'évaluation	11
1 - Un domaine à cerner : les collections d'ouvrages en "politique française et européenne" à la <i>Documentation française</i>	11
1.1 - <i>Le travail de constitution des collections à la dF</i>	11
1.2 - <i>Définition de l'échantillon</i>	12
2 - Les méthodes d'évaluation utilisées.....	13
2.1 - <i>Méthodes descriptives pour caractériser les échantillons</i>	13
2.2 - <i>Évaluer le fonds en relation à une référence bibliographique extérieure</i>	18
Troisième partie : résultats et limites du travail évaluatif	21
1 - L'analyse des échantillons sélectionnés : ouvrages édités entre 1985-87 et 1995-97.....	21
1.1 - <i>Caractéristiques par thèmes des deux échantillons</i>	21
1.2 - <i>Caractéristiques des échantillons selon la nature des documents</i>	23
1.3 - <i>Caractéristiques des échantillons selon la couverture géographique</i>	28
1.4 - <i>caractéristiques des échantillons selon la couverture linguistique</i>	31

<i>1.5 - caractéristiques des échantillons selon le niveau de complexité des documents..</i>	<i>32</i>
2 - Analyse du niveau du fonds par comparaison avec une bibliographie de référence.	35
<i>2.1 - Remarques sur la méthode de vérification à l'aide d'une liste de référence.....</i>	<i>35</i>
<i>2.2 - Résultats de la comparaison des collections de la dF avec deux listes sélectives des acquisitions de la FNSP pour les années 1985 et 1995.....</i>	<i>37</i>
Quatrième partie : préconisations et conclusions.....	44
1 - Synthèses des évolutions constatées dans la structure des collections.....	44
2 - Propositions d'axes d'acquisition.....	46
3 - Conclusions : conditions d'applicabilité des propositions et démarches complémentaires nécessaires.....	51
Bibliographie.....	55
Annexes.....	60
Table des matières.....	135